Library

of the

University of Toronto

ROUSSEAU

JUGE DE

JEAN JACQUES.

DIALOGUE.

Barbarus hic ego ſum quia non intelligor illis.
OVID. TRIST.

D'après le Manuſcrit de M.r ROUSSEAU, laiſſé entre les mains de M. BROOKE BOOTHBY.

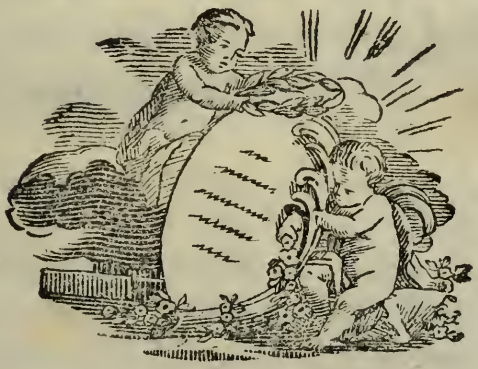

A LONDRES.

M. DCC. LXXX.

AVERTISSEMENT
DE L'EDITEUR.

CET Ouvrage me fut confié par son Auteur dans le mois d'Avril 1776, avec des conditions que je me suis fait un devoir sacré de remplir.

J'ai cru un moment que ce seroit ici la place d'examiner l'effet que le traitement que l'Auteur reçut de son siecle devoit nécessairement produire sur une ame aussi sensible que la sienne : (*a*) mais après avoir fait quel-

---

(*a*) L'histoire des persécutions excitées contre M. Rousseau par les Ecclésiastiques à Geneve, à Motiers, à Berne, à Paris, est entre les mains de tout le monde; mais j'ai trouvé bien des personnes, sur-tout en Angleterre, où les livres de M. Rousseau sont plus connus que ceux de ses adversaires,

ques progrès dans ce travail, une considération que je n'avois pas prévue, m'obligea à l'abandonner : forcé de citer des faits & d'entrer dans des dé-

---

qui ont ignoré avec quelle cruauté sa réputation a été déchirée. Pour leur information, je veux bien citer ici deux passages, pris au hasard, dans la quantité prodigieuse de libelles que les Théologiens, les musiciens, les partisans du despotisme, les auteurs, les dévots, & sur-tout les Philosophes de l'école moderne n'ont pas cessé de vomir contre lui depuis plus de seize ans. Le premier est pris d'une brochure anonyme, qui a pour titre *Sentimens des Citoyens*, imprimée à Geneve en 1763.

" Est-ce un savant qui dispute contre les savants ? non : c'est l'auteur d'un opéra, & de deux comédies sifflées. Est-ce un homme de bien qui, trompé par un faux zele, fait des reproches indiscrets à des hommes vertueux ? Nous avouons avec douleur, & en rougissant, que c'est un homme qui porte encore les marques funestes de ses débauches, & qui, déguisé en Saltimbanque, traîne avec lui de village en vil-

tails, je voyois que je ne pouvois éviter d'y mettre un air d'apologie ; & le rôle d'apologiſte eſt trop au-deſſous des ſentimens de vénération que M.

„ lage, & de montagne en montagne, la malheu-
„ reuſe dont il fit mourir la mere, & dont il a
„ expoſé les enfans à la porte d'un hôpital, en
„ rejettant les ſoins qu'une perſonne charitable
„ vouloit avoir d'eux, & en abjurant tous les ſen-
„ timens de la nature, comme il avoit dépouillé
„ ceux de l'honneur & de la religion. „

A ce paſſage M. Rouſſeau a répondu de la maniere ſuivante.

" Je veux faire, avec ſimplicité, la déclaration
„ que ſemble exiger de moi cet article. Jamais au-
„ cune maladie de celles dont parle ici l'auteur,
„ ni petite, ni grande, n'a ſouillé mon corps.
„ Celle dont je ſuis affligé, n'y a pas le moin-
„ dre rapport : elle eſt née avec moi, comme le
„ ſavent les perſonnes encore vivantes qui ont pris
„ ſoin de mon enfance. Cette maladie eſt connue
„ de MM. Malouin, Morand, Thierry, Daran,
„ & du frere Côme. S'il s'y trouve la moindre mar-

Rouſſeau m'a inſpirés, pour que j'aye voulu paroître m'en charger un ſeul inſtant. Au reſte, l'ouvrage eſt aſſez fortement frappé pour pouvoir ſe paſ-

---

„ que de débauche, je les prie de me confondre,
„ & de me faire honte de ma deviſe. La perſonne
„ ſage & généralement eſtimée, qui me ſoigne
„ dans mes maux & me conſole dans mes afflic-
„ tions, n'eſt malheureuſe, que parce qu'elle
„ partage le ſort d'un homme fort malheureux; ſa
„ mere eſt actuellement pleine de vie & en bonne
„ ſanté malgré ſa vieilleſſe. Je n'ai jamais expoſé,
„ ni fait expoſer aucun enfant à la porte d'aucun
„ hôpital, ni ailleurs. Une perſonne qui auroit eu
„ la charité dont on parle, auroit eu celle d'en
„ garder le ſecret; & chacun ſent que ce n'eſt
„ pas de Geneve, où je n'ai point vécu, & d'où
„ tant d'animoſité ſe répand contre moi, qu'on doit
„ attendre des informations fidelles ſur ma con-
„ duite. Je n'ajouterai rien ſur ce paſſage, ſinon
„ qu'au meurtre près, j'aimerois mieux avoir fait
„ ce dont ſon Auteur m'accuſe, que d'en avoir
„ écrit un pareil. „

L'autre ſe trouve dans une eſpèce de *Vie de*

ſer de commentaire. Les gens ſenſibles & vertueux, *les habitans du monde idéal*, reconnoitront à l'inſtant leur compatriote, *qui parle ſi bien la langue*

Sénéque, imprimée à Paris depuis la mort de M. Rouſſeau; dans laquelle l'auteur anonyme, avec un zele digne de ſon école, ſous prétexte de défendre la mémoire d'un homme mort depuis 1500 ans, ſe permet de noircir impitoyablement celle d'un contemporain. Cet écrivain parle d'un *Suilius*, qu'il qualifie de *Délateur par état*; puis il ajoute cette note.

" Si par une bizarrerie qui n'eſt pas ſans exem-
„ ple il paroiſſoit jamais un ouvrage où d'honnê-
„ tes gens fuſſent impitoyablement déchirés par un
„ artificieux ſcélérat, qui pour donner quelque vrai-
„ ſemblance à ſes injuſtes & cruelles imputations,
„ ſe peindroit lui-même de couleurs odieuſes, an-
„ ticipez ſur le moment, & demandez-vous à vous-
„ même: ſi un impudent, un Cardan, qui s'avoue-
„ roit coupable de mille méchancetés, ſeroit un
„ garant bien digne de foi; ce que la calomnie au-
„ roit dû lui coûter, & ce qu'un forfait de plus
„ ou de moins ajouteroit à la turpitude ſecrette

du pays ; ils pleureront sur les angoisses d'une grande & belle ame, reduite à l'état affreux d'où elle devoit voir toute la terre se liguer contre son re-

---

„ d'une vie cachée pendant plus de cinquante ans „ sous le masque le plus épais de l'hypocrisie. Jettez „ loin de vous son infâme libelle, & craignez que „ séduit, par une éloquence perfide, & entraîné „ par les exclamations aussi puériles qu'insensées de „ ses enthousiastes, vous ne finissiez par devenir ses „ complices. Détestez l'ingrat qui dit du mal de „ ses bienfaiteurs ; détestez l'homme atroce qui ne „ balance pas à noircir ses anciens amis ; détestez „ le lâche qui laisse sur sa tombe la révélation des „ secrets qui lui ont été confiés, ou qu'il a surpris „ de son vivant. Pour moi, je jure que mes yeux „ ne seroient jamais souillés de la lecture de son „ ouvrage ; je proteste que je préférerois ses invec- „ tives à son éloge. „

Essai sur la vie de Sénéque, *p.* 128.

Qui peut lire ces deux passages, écrits à la distance de seize ans l'un de l'autre, dont tout l'intervalle a été rempli de pareilles horreurs, sans féliciter leur objet infortuné, d'avoir enfin trouvé le

pos & ſon honneur ; & ils commenceront la vengeance qui attend ſes lâches perſécuteurs dans le mépris & l'exécration de toute la poſtérité.

Je dois avertir tous ceux à qui le nom célebre de l'Auteur pourroit faire chercher de l'amuſement dans ces feuilles, qu'ils n'y trouveront rien, ni pour flatter leur goût, ni pour ſatisfaire à leur curioſité. Le froid Philoſophe daignera peut-être y voir un morceau intéreſſant pour ſervir à l'hiſtoire de l'eſprit humain.

S'il eſt une plume capable de peindre les mœurs les plus ſimples & les plus ſublimes, une bienveillance qui partageoit toutes les miſeres du genre

---

ſeul aſyle, où il ſera également à l'abri de la rage. du fanatiſme & des traits empoiſonnés de l'envie.

humain, un courage toujours prêt à ſe ſacrifier pour la cauſe de la vérité, & ſur-tout ces aſpirations continuelles après la plus haute vertu, trop élevée peut-être pour que notre foibleſſe puiſſe y atteindre, mais qui tiennent celui qui les reſſent dans une aſſiette bien au-deſſus de celle des ames ordinaires, ----- que cette plume écrive la vie de JEAN JACQUES ROUSSEAU. (*a*)

(*a*) Socrate vivoit dans un ſiecle où ſes préceptes & ſon exemple lui attirerent une foule de diſciples, & c'eſt à quelques-uns d'entr'eux que nous devons tout ce que nous ſavons de cet homme admirable. Rouſſeau a été ſeul dans le ſien; mais ſes livres nous reſtent, & ceux qui ſavent les lire n'ont pas beſoin d'autre hiſtoire, ni de ſa vie, ni de ſes mœurs.

TABLE
DES MATIERES.

I. Du ſujet & de la forme de cet écrit.

II. Du ſyſtême de conduite envers J. J. adopté par l'adminiſtration avec l'approbation du public.

QUI que vous ſoyez que le Ciel a fait l'arbitre de cet écrit, quelque uſage que vous ayez réſolu d'en faire, & quelque opinion que vous ayez de l'Auteur, cet Auteur infortuné vous conjure par vos entrailles humaines, & par les angoiſſes qu'il a ſouffertes en l'écrivant, de n'en diſpoſer qu'après l'avoir lu tout entier. Songez que cette grace que vous demande un cœur briſé de douleur, eſt un devoir d'équité que le Ciel vous impoſe.

DU SUJET
ET DE LA FORME
DE CET ÉCRIT.

J'Ai ſouvent dit que ſi l'on m'eût donné d'un autre homme les idées qu'on a données de moi à mes contemporains, je ne me ſerois pas conduit avec lui comme ils font avec moi : cette aſſertion a laiſſé tout le monde fort indifférent ſur ce point, & je n'ai vu chez perſonne la moindre curioſité de ſavoir en quoi ma conduite eût différé de celle des autres & quelles euſſent été mes raiſons. J'ai conclu de là que le public, parfaitement ſûr de l'impoſſibilité

d'en uſer plus juſtement, ni plus honnêtement qu'il ne fait à mon égard, l'étoit par conſéquent que dans ma ſuppoſition j'aurois eu tort de ne pas l'imiter. J'ai cru même appercevoir dans ſa confiance une hauteur dédaigneuſe qui ne pouvoit venir que d'une grande opinion de la vertu de ſes guides & de la ſienne dans cette affaire. Tout cela, couvert pour moi d'un myſtere impénétrable, ne pouvant s'accorder, avec mes raiſons, m'a engagé à les dire, pour les ſoumettre aux réponſes de quiconque auroit la charité de me détromper: car mon erreur, ſi elle exiſte, n'eſt pas ici ſans conſéquence. Elle me force à mal penſer de tous ceux qui m'entourent, & comme rien n'eſt plus éloigné de ma volonté que d'être injuſte & ingrat envers eux, ceux qui me déſabuſeroient, me ramenant à de meilleurs jugemens, ſubſtitueroient dans mon cœur la gratitude à l'indignation, & me rendroient ſenſible & reconnoiſſant, en me montrant mon devoir à l'être: ce n'eſt pas là, cependant, le ſeul motif qui, dans cette occaſion, m'ait mis la

plume à la main ; un autre encore plus fort, & non moins légitime, le fera ſentir dans cet écrit : mais je proteſte qu'il n'entre plus dans ces motifs l'eſpoir, ni preſque le deſir d'obtenir du public qui m'a jugé la juſtice qu'il me refuſe, & qu'il eſt bien déterminé à me refuſer toujours.

En voulant exécuter cette entrepriſe, je me ſuis vû dans un bien ſingulier embarras : ce n'étoit pas de trouver des raiſons en faveur de mon ſentiment, c'étoit d'en imaginer de contraires, c'étoit d'établir ſur quelque apparence d'équité des procédés où je n'en appercevois aucune. Voyant cependant tout Paris, toute la France, toute l'Europe ſe conduire à mon égard avec la plus grande confiance ſur des maximes ſi nouvelles, ſi peu concevables pour moi, je ne pouvois ſuppoſer que cet accord unanime n'eût aucun fondement raiſonnable, ou du moins apparent, & que toute une génération s'accordât à vouloir éteindre à plaiſir toutes les lumieres naturelles, violer toutes les loix de la juſtice, toutes les régles du bon ſens ſans objet, ſans profit,

ſans prétexte, uniquement pour ſatisfaire une fantaiſie dont je ne pouvois pas même appercevoir le but & l'occaſion. Le ſilence profond univerſel, non moins inconcevable que le myſtere qu'il couvre; myſtere que depuis quinze ans on me cache avec un ſoin que je m'abſtiens de qualifier, & avec un ſuccès qui tient du prodige: ce ſilence effrayant & terrible ne m'a pas laiſſé ſaiſir la moindre idée qui pût ſervir à m'éclairer ſur ces étranges diſpoſitions. Livré pour toute lumiere à mes conjectures, je n'en ai ſu former aucune qui pût expliquer ce qui m'arrive, de maniere à pouvoir croire avoir démêlé la vérité. Quand de forts indices m'ont fait penſer quelquefois avoir découvert, avec le fond de l'intrigue, ſon objet & ſes auteurs, les abſurdités ſans nombre que j'ai vû naître de ces ſuppoſitions, m'ont bientôt contraint de les abandonner, & toutes celles que mon imagination s'eſt tourmentée à leur ſubſtituer n'ont pas mieux ſoutenu le moindre examen.

Cependant pour ne pas combattre une

chimere, pour ne pas outrager toute une génération, il falloit bien ſuppoſer des raiſons dans le parti approuvé & ſuivi par tout le monde. Je n'ai rien épargné pour en chercher, pour en imaginer de propres à ſéduire la multitude, & ſi je n'ai rien trouvé qui dût avoir produit cet effet, le Ciel m'eſt témoin que ce n'eſt faute ni de volonté, ni d'efforts, & que j'ai ſoigneuſement raſſemblé toutes les idées que mon entendement m'a pu fournir pour cela. Tous mes ſoins n'aboutiſſant à rien qui pût me ſatisfaire, j'ai pris le ſeul parti qui me reſtoit à prendre pour m'expliquer : c'étoit, ne pouvant raiſonner ſur des motifs particuliers qui m'étoient inconnus & incompréhenſibles, de raiſonner ſur une hypotheſe générale qui pût tous les raſſembler; c'étoit, entre toutes les ſuppoſitions poſſibles de choiſir la pire pour moi, la meilleure pour mes adverſaires, & dans cette poſition, ajuſtée autant qu'il m'étoit poſſible aux manœuvres dont je me ſuis vu l'objet, aux allures que j'ai entrevues, aux propos myſtérieux que j'ai pu ſaiſir çà & là,

d'examiner quelle conduite de leur part eût été la plus raiſonnable & la plus juſte. Epuiſer tout ce qui ſe peut dire en leur faveur, étoit le ſeul moyen que j'euſſe de trouver ce qu'ils diſent en effet ; & c'eſt ce que j'ai tâché de faire, en mettant de leur côté tout ce que j'y ai pu mettre de motifs plauſibles & d'argumens ſpécieux, & cumulant contre moi toutes les charges imaginables. Malgré tout cela, j'ai ſouvent rougi des raiſons que j'étois forcé de leur prêter. Si j'en avois trouvé de meilleures, je les aurois employées de tout mon cœur & de toute ma force, & cela avec d'autant moins de peine qu'il me paroit certain qu'aucune n'auroit pu tenir contre mes réponſes ; parce que celles-ci dérivent immédiatement des premiers principes de la juſtice, des premiers élémens du bon ſens, & qu'elles ſont applicables à tous les cas poſſibles d'une ſituation pareille à celle où je ſuis.

La forme de dialogue m'ayant paru la plus propre à diſcuter le pour & le contre, je l'ai choiſie pour cette raiſon. J'ai pris la

liberté de reprendre dans ces entretiens mon nom de famille que le public a jugé à propos de m'ôter, & je me ſuis déſigné en tiers à ſon exemple par celui de baptême auquel il lui a plu de me réduire. En prenant un François pour mon autre interlocuteur, je n'ai rien fait que d'honnête & d'obligeant pour le nom qu'il porte, puiſque je me ſuis abſtenu de le rendre complice d'une conduite que je déſapprouve, & je n'aurois rien fait d'injuſte en lui donnant ici le perſonnage que toute ſa nation de concert s'empreſſe de faire à mon égard. J'ai même eu l'attention de le ramener à des ſentimens plus raiſonnables que je n'en ai trouvé dans aucun de ſes compatriotes, & celui que j'ai mis en ſcene eſt tel qu'il ſeroit auſſi heureux pour moi qu'honorable à ſon pays qu'il s'y en trouvât beaucoup qui l'imitaſſent. Que ſi quelquefois je l'engage à des raiſonnemens abſurdes, je proteſte derechef en ſincérité de cœur que c'eſt toujours malgré moi, & je crois pouvoir défier toute la France d'en trouver de plus ſolides, pour autoriſer les ſingulie-

res pratiques dont je ſuis l'objet, & dont elle paroît ſe glorifier ſi fort.

Ce que j'avois à dire étoit ſi clair, ſi ſimple, & j'en étois ſi pénétré que je ne puis aſſez m'étonner des longueurs des redites du verbiage & du déſordre de cet écrit. Ce qui l'eût rendu vif & véhément ſous la plume d'un autre, eſt préciſément ce qui l'a rendu tiéde & languiſſant ſous la mienne. C'étoit de moi qu'il s'agiſſoit, & je n'ai plus trouvé pour mon propre intérêt ce zele & cette vigueur de courage qui ne peut exalter une ame généreuſe que pour la cauſe d'autrui. Le rôle humiliant de ma propre défenſe eſt trop au-deſſous de moi, trop peu digne des ſentimens qui m'animent, pour que j'aime à m'en charger. Ce n'eſt pas non plus, on le ſentira bientôt, celui que j'ai voulu remplir ici. Mais je ne pouvois examiner la conduite du public à mon égard, ſans me contempler moi-même dans la poſition la plus déplorable & la plus cruelle. Il falloit m'occuper d'idées triſtes & déchirantes, de ſouvenirs amers & révol-

tans, des ſentimens les moins faits pour mon cœur, & c'eſt en cet état de douleur & de détreſſe qu'il a fallu me remettre chaque fois que quelque nouvel outrage forçant ma répugnance, m'a fait faire un nouvel effort pour reprendre cet écrit ſi ſouvent abandonné. Ne pouvant ſoutenir la continuité d'une occupation ſi douloureuſe, je ne m'y ſuis livré que durant des momens très-courts, écrivant chaque idée quand elle me venoit, & m'en tenant là, écrivant dix fois la même quand elle m'eſt venue dix fois, ſans me rappeller jamais ce que j'avois précédemment écrit, & ne m'en appercevant qu'à la lecture du tout, trop tard pour pouvoir y remédier, comme je dirai tout-à-l'heure. La colere anime quelquefois le talent, mais le dégoût & le ſerrement de cœur l'étouffent, & l'on ſentira mieux après m'avoir lu, que c'étoient là les diſpoſitions conſtantes où j'ai dû me trouver durant ce pénible travail.

Une autre difficulté me l'a rendu fatiguant; c'étoit, forcé de parler continuelle-

rent de moi, d'en parler avec juſtice & vérité, ſans louange & ſans dépreſſion. Cela n'eſt pas difficile à un homme à qui le public rend l'honneur qui lui eſt dû : il eſt par-là diſpenſé d'en prendre le ſoin lui-même. Il peut également & ſe taire ſans s'avilir, & s'attribuer avec franchiſe les qualités que tout le monde reconnoît en lui. Mais celui qui ſe ſent digne d'honneur & d'eſtime, & que le public défigure & diffame à plaiſir, de quel ton doit-il ſe rendre la juſtice qui lui eſt duë ? Doit-il parler de lui-même avec des éloges mérités, mais généralement démentis ? Doit-il ſe vanter des qualités qu'il ſent en lui, mais que tout le monde refuſe d'y voir? Il y auroit moins d'orgueil que de baſſeſſe à proſtituer ainſi la vérité. Se louer alors, même avec la plus rigoureuſe juſtice, feroit plutôt ſe dégrader que s'honorer, & ce ſeroit bien mal connoître les hommes que de croire les ramener d'une erreur dans laquelle ils ſe complaiſent par de telles proteſtations. Un ſilence fier & dédaigneux ſeroit en pareil cas plus à ſa place & eût été bien plus de mon goût ;

mais il n'auroit pas rempli mon objet, & pour le remplir, il falloit néceſſairement que je diſſe de quel œil, ſi j'étois un autre, je verrois un homme tel que je ſuis. J'ai tâché de m'acquitter équitablement & impartialement d'un ſi difficile devoir, ſans inſulter à l'incroyable aveuglement du public, ſans me vanter fiérement des vertus qu'il me refuſe, ſans m'accuſer non plus des vices que je n'ai pas, & qu'il lui plaît de m'attribuer, mais en expliquant ſimplement ce que j'aurois déduit d'une conſtitution ſemblable à la mienne, étudiée avec ſoin dans un autre homme. Que ſi l'on trouve dans mes deſcriptions de la retenue & de la modération, qu'on n'aille pas m'en faire un mérite; je déclare qu'il ne m'a manqué qu'un peu plus de modeſtie pour parler de moi beaucoup plus honorablement.

Voyant l'exceſſive longueur de ce dialogue, j'ai tenté pluſieurs fois de l'élaguer, d'en ôter les fréquentes répétitions, d'y mettre un peu d'ordre & de ſuite; ja-

mais je n'ai pu ſoutenir ce nouveau tourment. Le vif ſentiment de mes malheurs, ranimé par cette lecture, étouffe toute l'attention qu'il exige; il m'eſt impoſſible de rien retenir, de rapprocher deux phraſes & de comparer deux idées. Tandis que je force mes yeux à ſuivre les lignes, mon cœur ſerré gémit & ſoupire. Après de fréquens & vains efforts, je renonce à ce travail dont je me ſens incapable, & faute de pouvoir faire mieux, je me borne à tranſcrire ces informes eſſais que je ſuis hors d'état de corriger. Si tels qu'ils ſont, l'entrepriſe en étoit encore à faire, je ne la ferois pas, quand tous les biens de l'univers y ſeroient attachés; je ſuis même forcé d'abandonner des multitudes d'idées meilleures & mieux rendues que ce qui tient ici leur place, & que j'avois jettées ſur des papiers détachés dans l'eſpoir de les encadrer aiſément; mais l'abattement m'a gagné au point de me rendre même impoſſible ce léger travail. Après tout, j'ai dit à-peu-près ce que j'avois à dire; il eſt noyé dans un cahos de déſordre &

de redites, mais il y eſt, les bons eſprits ſauront l'y trouver. Quant à ceux qui ne veulent qu'une lecture agréable & rapide, ceux qui n'ont cherché, qui n'ont trouvé que cela dans mes confeſſions, ceux qui ne peuvent ſouffrir un peu de fatigue ni ſoutenir une attention ſuivie pour l'intérêt de la juſtice & de la vérité; ils feront bien de s'épargner l'ennui de cette lecture; ce n'eſt pas à eux que j'ai voulu parler, & loin de chercher à leur plaire, j'éviterai du moins cette derniere indignité que le tableau des miſeres de ma vie ſoit pour perſonne un objet d'amuſement.

Que deviendra cet écrit? Quel uſage en pourrai-je faire? Je l'ignore, & cette incertitude a beaucoup augmenté le découragement qui ne m'a point quitté en y travaillant. Ceux qui diſpoſent de moi, en ont eu connoiſſance auſſi-tôt qu'il a été commencé, & je ne vois dans ma ſituation aucun moyen poſſible d'empêcher qu'il ne tombe entre leurs mains tôt ou tard. Ainſi ſelon le cours naturel des cho-

ſes, toute la peine que j'ai priſe eſt à pure perte. Je ne ſais quel parti le ciel me ſuggérera, mais j'eſpérerai juſqu'à la fin qu'il n'abandonnera point la cauſe juſte. En quelques mains qu'il faſſe tomber ces feuilles, ſi parmi ceux qui les liront peut-être, il eſt encore un cœur d'homme, cela me ſuffit; & je ne mépriſerai jamais aſſez l'eſpèce humaine pour ne trouver dans cette idée aucun ſujet de confiance & d'eſpoir.

ROUSSEAU
JUGE DE
JEAN JACQUES.

DIALOGUE.

ROUSSEAU.

QUELLES incroyables choſes je viens d'apprendre ! Je n'en reviens pas ; non, je n'en reviendrai jamais. Juſte ciel ! quel abominable homme ! qu'il m'a fait de mal ! que je le vais déteſter !

UN FRANÇOIS.

Et notez bien que c'eſt ce même auteur

dont les pompeuſes productions vous ont ſi charmé, ſi ravi par les beaux préceptes de vertu qu'il y étale avec tant de faſte.

ROUSSEAU.

Dites, de force. Soyons juſtes, même avec les méchans. Le faſte n'excite tout au plus qu'une admiration froide & ſtérile, & ſûrement ne me charmera jamais. Des écrits qui élevent l'ame & enflamment le cœur, méritent un autre mot.

LE FRANÇOIS.

Faſte ou force, qu'importe le mot, ſi l'idée eſt toujours la même? Si ce ſublime jargon tiré par l'hypocriſie d'une tête exaltée n'en eſt pas moins dicté par une ame de boue?

ROUSSEAU.

Ce choix du mot me paroît moins indifférent qu'à vous; il change pour moi beaucoup les idées, & s'il n'y avoit que du faſte & du jargon dans les écrits de l'auteur

l'auteur que vous m'avez peint, il m'inſpireroit moins d'horreur. Tel homme pervers s'endurcit à la ſéchereſſe des exhortations & des prônes, qui rentreroit peut-être en lui-même & deviendroit honnête homme, ſi l'on ſavoit chercher & ranimer dans ſon cœur ces ſentimens de droiture & d'humanité que la nature y mit en réſerve & que les paſſions étouffent. Mais celui qui peut contempler de ſang-froid la vertu dans toute ſa beauté, celui qui ſait la peindre avec ſes charmes les plus touchans ſans en être ému, ſans ſe ſentir épris d'aucun amour pour elle; un tel être, s'il peut exiſter, eſt un méchant ſans reſſource, c'eſt un cadavre moral.

LE FRANÇOIS.

Comment, s'il peut exiſter? Sur l'effet qu'ont produit en vous les écrits de ce miſérable, qu'entendez-vous par ce doute, après les entretiens que nous venons d'avoir? Expliquez-vous.

ROUSSEAU.

Je m'expliquerai. Mais ce ſera prendre le ſoin le plus inutile ou le plus ſuperflu: car tout ce que je vous dirai ne ſauroit être entendu que par ceux à qui l'on n'a pas beſoin de le dire.

Figurez-vous donc un monde idéal ſemblable au nôtre, & néanmoins tout différent. La nature y eſt la même que ſur notre terre, mais l'économie en eſt plus ſenſible, l'ordre en eſt plus marqué, le ſpectacle plus admirable. Les formes ſont plus élégantes, les couleurs plus vives, les odeurs plus ſuaves, tous les objets plus intéreſſans. Toute la nature y eſt ſi belle que la ſeule contemplation enflammant les ames d'amour pour un ſi touchant tableau, leur inſpire avec le déſir de concourir à ce beau ſyſtême la crainte d'en troubler l'harmonie; & de-là naît une exquiſe ſenſibilité, qui donne à ceux qui en ſont doués des jouiſſances immédiates, inconnues aux cœurs que les mêmes contemplations n'ont point avivés.

Les paſſions y ſont comme ici le mobile de toute action, mais plus vives, plus ardentes, ou ſeulement plus ſimples & plus pures, elles prennent par cela ſeul un caractere tout différent. Tous les premiers mouvemens de la nature ſont bons & droits. Ils tendent le plus directement qu'il eſt poſſible à notre conſervation & à notre bonheur : mais bientôt manquant de force pour ſuivre à travers tant de réſiſtance leur premiere direction, ils ſe laiſſent déflé-chir par mille obſtacles qui, les détournant du vrai but, leur font prendre des routes obliques où l'homme oublie ſa premiere deſtination. L'erreur du jugement, la force des préjugés, aident beaucoup à nous faire prendre ainſi le change; mais cet effet vient principalement de la foibleſſe de l'ame qui, ſuivant mollement l'impulſion de la nature, ſe détourne au choc d'un obſtacle, comme une boule prend l'angle de réflexion ; au lieu que celle qui ſuit plus vigoureuſement ſa courſe ne ſe détourne point, mais comme un boulet de canon,

force l'obſtacle, ou s'amortit & tombe à ſa rencontre.

Les habitans du monde idéal dont je parle ont le bonheur d'être maintenus par la nature, à laquelle ils ſe ſont plus attachés, dans cet heureux point de vue où elle nous a placés tous, & par cela ſeul leur ame garde toujours ſon caractere originel. Les paſſions primitives, qui toutes tendent directement à notre bonheur, ne nous occupent que des objets qui s'y rapportent, & n'ayant que l'amour de ſoi pour principe, ſont toutes aimantes & douces par leur eſſence; mais quand, détournées de leur objet par des obſtacles, elles s'occupent plus de l'obſtacle pour l'écarter que de l'objet pour l'atteindre, alors elles changent de nature & deviennent iraſcibles & haineuſes, & voilà comment l'amour de ſoi, qui eſt un ſentiment bon & abſolu, devient amour-propre, c'eſt-à-dire, un ſentiment rélatif, par lequel on ſe compare, qui demande des préférences, dont la jouiſſance eſt purement néga-

tive, & qui ne cherche plus à ſe ſatisfaire par notre propre bien, mais ſeulement par le mal d'autrui.

Dans la ſociété humaine, ſitôt que la foule des préjugés qu'elle engendre a fait prendre le change à l'homme, & que les obſtacles qu'elle entaſſe l'ont détourné du vrai but de notre vie, tout ce que peut faire le ſage, battu du choc continuel des paſſions d'autrui & des ſiennes, & parmi tant de directions qui l'égarent, ne pouvant plus démêler celle qui le conduiroit bien ; c'eſt de ſe tirer de la foule autant qu'il lui eſt poſſible, & de ſe tenir ſans impatience à la place où le hazard l'a poſé, bien ſûr qu'en n'agiſſant point, il évite au moins de courir à ſa perte & d'aller chercher de nouvelles erreurs. Comme il ne voit dans l'agitation des hommes que la folie qu'il veut éviter, il plaint leur aveuglement encor plus qu'il ne hait leur malice ; il ne ſe tourmente point à leur rendre mal pour mal, outrage pour outrage, & quand il cherche à repouſſer les atteintes de ſes ennemis, c'eſt ſans chercher à les

leur rendre, ſans ſe paſſionner contr'eux, ſans ſortir de ſa place, ni du calme où il veut reſter.

Nos habitans ſuivant des vues moins profondes arrivent preſque au même but par la route contraire, & c'eſt leur ardeur même qui les tient dans l'inaction. L'état céleſte auquel ils aſpirent, & qui fait leur premier beſoin par la force avec laquelle il s'offre à leur cœur, leur fait raſſembler & tendre ſans ceſſe toutes les puiſſances de leur ame pour y parvenir. Les obſtacles qui les retiennent ne les ſauroient occuper au point de le leur faire oublier un moment; & de là ce mortel dégoût pour tout le reſte, & cette inaction totale, quand ils déſeſperent d'atteindre au ſeul objet de tous leurs vœux.

Cette différence ne vient pas ſeulement du genre de leurs paſſions, mais auſſi de leur force; car les paſſions fortes ne ſe laiſſent pas dévoyer comme les autres. Deux amans, l'un très-épris, l'autre aſſez tiéde, ſouffriront néanmoins un rival avec

la même impatience ; l'un à cauſe de ſon amour, l'autre à cauſe de ſon amour-propre. Mais il peut très-bien arriver que la haine du ſecond, devenue ſa paſſion principale, ſurvive à ſon amour, & même s'accroiſſe après qu'il eſt éteint ; au lieu que le premier, qui ne hait qu'à cauſe qu'il aime, ceſſe de haïr ſon rival ſitôt qu'il ne le craint plus. Or ſi les ames foibles & tièdes ſont plus ſujettes aux paſſions haineuſes qui ne ſont que des paſſions ſecondaires & déflechies, & ſi les ames grandes & fortes, ſe tenant dans leur premiere direction, conſervent mieux les paſſions douces & primitives, qui naiſſent immédiatement de l'amour de ſoi, vous voyez comment d'une plus grande énergie dans les facultés & d'un premier rapport mieux ſenti, dérivent dans les habitans de cet autre monde des paſſions bien différentes de celles qui déchirent ici-bas les malheureux humains. Peut-être n'eſt-on pas dans ces contrées plus vertueux qu'autour de nous ; mais on y ſait mieux aimer la vertu. Les vrais penchans de la nature étant tous

bons, en s'y livrant, ils ſont bons eux-mêmes. Mais la vertu parmi nous, oblige ſouvent à combattre & vaincre la nature, & rarement ſont-ils capables de pareils efforts. La longue inhabitude de réſiſter, peut même amolir leurs ames au point de faire le mal par foibleſſe, par crainte, par néceſſité. Ils ne ſont exempts ni de fautes, ni de vices; le crime même ne leur eſt pas étranger, puiſqu'il eſt des ſituations déplorables où la plus haute vertu ſuffit à peine pour s'en défendre, & qui forcent au mal l'homme foible malgré ſon cœur : mais l'expreſſe volonté de nuire, la haine envénimée, l'envie, la noirceur; la trahiſon, la fourberie y ſont inconnues; trop ſouvent on y voit des coupables, jamais on n'y vit un méchant. Enfin, s'ils ne ſont pas plus vertueux qu'on ne l'eſt ici; du moins par cela ſeul qu'ils ſavent mieux s'aimer eux-mêmes, ils ſont moins malveillans pour autrui.

Ils ſont auſſi moins actifs, ou pour mieux dire, moins remuans. Leurs efforts pour

atteindre à l'objet qu'ils contemplent consiſtent en des élans vigoureux ; mais ſitôt qu'ils en ſentent l'impuiſſance, ils s'arrêtent, ſans chercher à leur portée des équivalens à cet objet unique, lequel ſeul peut les tenter.

Comme ils ne cherchent pas leur bonheur dans l'apparence, mais dans le ſentiment intime, en quelque rang que les ait placés la naiſſance ou la fortune, ils s'agitent peu pour en ſortir. Ils ne cherchent guére à s'élever, & deſcendroient ſans répugnance à des rélations plus de leur goût, ſachant bien que l'état le plus heureux n'eſt pas celui que la foule honore, mais celui qui rend le cœur plus content. Les préjugés ont ſur eux très-peu de priſe, l'opinion ne les mène point, & lorſqu'ils en ſentent l'effet, ce n'eſt pas eux qu'elle ſubjugue, mais ceux qui influent ſur leur ſort.

Quoique ſenſuels & voluptueux, ils font peu de cas de l'opulence, & ne font rien pour y parvenir, connoiſſant trop bien

l'art de jouir, pour ignorer que ce n'eſt pas à prix d'argent que le vrai plaiſir s'achette; & quant au bien que peut faire un riche, ſachant auſſi que ce n'eſt pas lui qui le fait, mais ſa richeſſe, qu'elle le feroit ſans lui mieux encore répartie entre plus de mains, ou plutôt anéantie par ce partage, & que tout ce bien qu'il croit faire par elle, équivaut rarement au mal qu'il faut faire pour l'acquerir. D'ailleurs, aimant encor plus leur liberté que leurs aiſes, ils craindroient de les achetter par la fortune, ne fut-ce qu'à cauſe de la dépendance & des embarras attachés au ſoin de la conſerver. Le cortége inſéparable de l'opulence leur ſeroit cent fois plus à charge que les biens qu'elle procure ne leur ſeroient doux. Le tourment de la poſſeſſion empoiſonneroit pour eux tout le plaiſir de la jouiſſance.

Ainſi bornés de toutes parts par la nature & par la raiſon, ils s'arrêtent, & paſſent la vie à en jouir, en faiſant chaque jour ce qui leur paroît bon pour eux & bien pour autrui, ſans égard à l'eſtimation des hommes & aux caprices de l'opinion.

LE FRANÇOIS.

Je cherche inutilement dans ma tête ce qu'il peut y avoir de commun entre les êtres fantaſtiques que vous décrivez & le monſtre dont nous parlions tout-à-l'heure.

ROUSSEAU.

Rien, ſans doute, & je le crois ainſi; mais permettez que j'achêve.

Des êtres ſi ſingulierement conſtitués doivent néceſſairement s'exprimer autrement que les hommes ordinaires. Il eſt impoſſible qu'avec des ames ſi différemment modifiées, ils ne portent pas dans l'expreſſion de leurs ſentimens & de leurs idées l'empreinte de ces modifications. Si cette empreinte échappe à ceux qui n'ont aucune notion de cette maniere d'être, elle ne peut échapper à ceux qui la connoiſſent & qui en ſont affectés eux-mêmes. C'eſt un ſigne caractériſtique auquel les initiés ſe reconnoiſſent entr'eux, & ce qui donne un grand prix à ce ſigne ſi peu connu &

encore moins employé, eſt qu'il ne peut ſe contrefaire, que jamais il n'agit qu'au niveau de ſa ſource, & que quand il ne part pas du cœur de ceux qui l'imitent, il n'arrive pas non plus aux cœurs faits pour le diſtinguer; mais ſitôt qu'il y parvient, on ne peut s'y méprendre, il eſt vrai lorſqu'il eſt ſenti. C'eſt dans toute la conduite de la vie, plutôt que dans quelques actions éparſes, qu'il ſe manifeſte le plus ſûrement; mais dans des ſituations vives où l'ame s'exalte même involontairement, l'initié diſtingue bientôt ſon frére de celui qui, ſans l'être, veut ſeulement en prendre l'accent, & cette diſtinction ſe fait ſentir également dans les écrits. Les habitans du monde enchanté font généralement peu de livres, & ne s'arrangent point pour en faire, ce n'eſt jamais un métier pour eux. Quand ils en font, il faut qu'ils y ſoient forcés par un ſtimulant plus puiſſant que l'intérêt & même que la gloire. Ce ſtimulant difficile à contenir, impoſſible à contrefaire ſe fait ſentir dans tout ce qu'il produit. Quelque heureuſe découverte à publier, quelque belle

& grande vérité à répandre, quelque erreur générale & pernicieuſe à combattre, enfin quelque point conſidérable d'utilité publique à établir ; voilà les ſeuls motifs qui puiſſent leur mettre la plume à la main. Encore faut-il que les idées en ſoient aſſez neuves, aſſez belles, aſſez frappantes pour mettre leur zèle en effervescence & le forcer à s'exhaler. Il n'y a point pour cela chez eux de tems ni d'âge propre. Comme écrire n'eſt point pour eux un métier, ils commenceront ou ceſſeront de bonne heure ou tard, ſelon que le ſtimulant les pouſſera. Quand chacun aura dit ce qu'il avoit à dire, il reſtera tranquille comme auparavant, ſans s'aller fourrant dans le tripôt littéraire, ſans ſentir cette ridicule démangeaiſon de rabâcher & barbouiller éternellement du papier qu'on dit être attachée au métier d'auteur ; & tel, né peut-être avec du génie, ne s'en doutera pas lui-même & mourra ſans être connu de perſonne, ſi nul objet ne vient animer ſon zèle au point de le contraindre à ſe montrer.

LE FRANÇOIS.

Mon cher monſieur *Rouſſeau*, vous m'avez bien l'air d'être un des habitans de ce monde-là.

ROUSSEAU.

J'en reconnois un, du moins ſans le moindre doute, dans l'auteur d'Emile & d'Héloïſe.

LE FRANÇOIS.

J'ai vu venir cette concluſion ; mais pour vous paſſer toutes ces fictions peu claires, il faudroit premiérement pouvoir vous accorder avec vous-même. Mais après avoir paru convaincu tout-à-l'heure des abominations de cet homme, vous voilà maintenant le plaçant dans les aſtres, parce qu'il a fait des romans. Pour moi je n'entends rien à ces énigmes. De grace, dites-moi donc une fois votre vrai ſentiment ſur ſon compte.

ROUSSEAU.

Je vous l'ai dit ſans myſtere & je vous

le répéterai ſans détour. La force de vos preuves ne me laiſſe pas douter un moment des crimes qu'elles atteſtent, & là-deſſus je penſe exactement comme vous. Mais vous uniſſez des choſes que je ſépare. L'auteur des livres & celui des crimes vous paroiſſent la même perſonne ; je me crois fondé à en faire deux. Voilà monſieur, le mot de l'énigme.

LE FRANÇOIS.

Comment cela, je vous prie? Voici qui me paroît tout nouveau.

ROUSSEAU.

A tort, ce me ſemble ; car ne m'avez-vous pas dit qu'il n'eſt pas l'auteur du Devin du village ?

LE FRANÇOIS.

Il eſt vrai, & c'eſt un fait dont perſonne ne doute plus : mais quant à ſes autres ouvrages, je n'ai point encore ouï les lui diſputer.

ROUSSEAU.

La seconde assertion me paroît pourtant une conséquence assez prochaine de l'autre : mais pour mieux juger de leur liaison, il faudroit connoître la preuve qu'on a qu'il n'est pas l'auteur du Devin.

LE FRANÇOIS.

La preuve ! Il y en a cent, toutes péremptoires.

ROUSSEAU.

C'est beaucoup. Je me contente d'une, mais je la veux, & pour cause, indépendante du témoignage d'autrui.

LE FRANÇOIS.

Ah très-volontiers ! Sans vous parler donc des pillages bien attestés dont on a prouvé d'abord que cette piece étoit composée, sans même insister sur le doute s'il sait faire des vers, & par conséquent s'il a pu faire ceux du Devin du village, je me tiens à une chose plus positive & plus sûre ; c'est qu'il

ne

ne ſait pas la muſique, d'où l'on peut à mon avis conclure avec certitude qu'il n'a pas fait celle de cet opéra.

ROUSSEAU.

Il ne ſait pas la muſique? Voilà encore une de ces découvertes auxquelles je ne me ſerois pas attendu.

LE FRANÇOIS.

N'en croyez là-deſſus, ni moi, ni perſonne, mais vérifiez par vous-même.

ROUSSEAU.

Si j'avois à ſurmonter l'horreur d'approcher du perſonnage que vous venez de peindre, ce ne ſeroit aſſurément pas pour vérifier s'il ſait la muſique. La queſtion n'eſt pas aſſez intéreſſante lorſqu'il s'agit d'un pareil ſcélérat.

LE FRANÇOIS.

Il faut qu'elle ait paru moins indifférente à nos meſſieurs qu'à vous; car les

peines incroyables qu'ils ont priſes & prennent encore tous les jours pour établir de mieux en mieux dans le public cette preuve, paſſent encore tout ce qu'ils ont fait pour mettre en évidence celle de ces crimes.

ROUSSEAU.

Cela me paroît aſſez bizarre; car quand on a ſi bien prouvé le plus, d'ordinaire on ne s'agite pas ſi fort pour prouver le moins.

LE FRANÇOIS.

Oh! vis-à-vis d'un tel homme on ne doit négliger ni le plus ni le moins. A l'horreur du vice ſe joint l'amour de la vérité, pour détruire dans toutes ſes branches une réputation uſurpée, & ceux qui ſe ſont empreſſés de montrer en lui un monſtre exécrable, ne doivent pas moins s'empreſſer aujourd'hui d'y montrer un petit pillard ſans talent.

ROUSSEAU.

Il faut avouer que la deſtinée de cet

homme a des ſingularités bien frappantes. Sa vie eſt coupée en deux parties qui ſemblent appartenir à deux individus différens, dont l'époque qui les ſépare, c'eſt-à-dire, le tems où il a publié des livres, marque la mort de l'un & la naiſſance de l'autre.

Le premier, homme paiſible & doux, fut bien voulu de tous ceux qui le connurent, & ſes amis lui reſterent toujours. Peu propre aux grandes ſociétés par ſon humeur timide & ſon naturel tranquille, il aima la retraite, non pour y vivre ſeul, mais pour y joindre les douceurs de l'étude aux charmes de l'intimité. Il conſacra ſa jeuneſſe à la culture des belles connoiſſances & des talens agréables, & quand il ſe vit forcé de faire uſage de cet acquis pour ſubſiſter, ce fut avec ſi peu de prétention & d'oſtentation que les perſonnes auprès deſquelles il vivoit le plus, n'imaginoient pas même qu'il eut aſſez de talent pour faire des livres. Son cœur fait pour s'attacher ſe donnoit ſans réſerve; complai-

iant pour ſes amis juſqu'à la foibleſſe, il ſe laiſſoit ſubjuguer par eux, au point de ne pouvoir plus ſecouer ce joug impunément.

Le ſecond, homme dur, farouche & noir, ſe fait abhorrer de tout le monde qu'il fuit, & dans ſon affreuſe miſantropie ne ſe plaît qu'à marquer ſa haine pour le genre humain. Le premier, ſeul ſans étude & ſans maître, vainquit les difficultés à force de zele, & conſacra ſes loiſirs, non à l'oiſiveté, encore moins à des travaux nuiſibles, mais à remplir ſa tête d'idées charmantes, ſon cœur de ſentimens délicieux, & à former des projets, chimériques peut-être à force d'être utiles, mais dont l'exécution ſi elle eût été poſſible, eût fait le bonheur du genre humain. Le ſecond, tout occupé de ſes odieuſes trames, n'a ſu rien donner de ſon tems ni de ſon eſprit à d'agréables occupations, encore moins à des vues utiles; plongé dans les plus brutales débauches, il a paſſé ſa vie dans les tavernes & les mauvais lieux, chargé de

tous les vices qu'on y porte ou qu'on y contracte, n'ayant nourri que les goûts crapuleux & bas qui en ſont inſéparables, il fait ridiculement contraſter ſes inclinations rempantes avec les altieres productions qu'il a l'audace de s'attribuer. En vain a-t-il paru feuilleter des livres & s'occuper de recherches philoſophiques, il n'a rien ſaiſi, rien conçu que ſes horribles ſyſtêmes, & après de prétendus eſſais qui n'avoient pour but que d'en impoſer au genre humain, il a fini comme il avoit commencé par ne rien ſavoir que mal faire.

Enfin, ſans vouloir ſuivre cette oppoſition dans toutes ſes branches, & pour m'arrêter à celle qui m'y a conduit, le premier d'une timidité qui alloit juſqu'à la bêtiſe, oſoit à peine montrer à ſes amis les amuſemens de ſes loiſirs; le ſecond d'une impudence encore plus bête, s'approprioit publiquement les vols les plus groſſiers ſur les choſes qu'il entendoit le moins. Le premier aima paſſionnément la muſique, la cultiva dès ſa jeuneſſe, en fit

ſon occupation favorite, & avec aſſez de ſuccès pour y faire des découvertes, trouver les imperfections de l'art, indiquer les corrections. Il paſſa une grande partie de ſa vie parmi les artiſtes & les amateurs, tantôt compoſant de la muſique dans tous les genres en diverſes occaſions, tantôt écrivant ſur cet art, propoſant des vues nouvelles, donnant les leçons de compoſition, conſtatant par des épreuves l'avantage des méthodes qu'il propoſoit, & toujours ſe montrant inſtruit dans toutes les parties de l'art, plus que la plupart de ſes contemporains dont pluſieurs étoient à la vérité plus verſés que lui dans quelque partie, mais dont aucun n'en avoit ſi bien ſaiſi l'enſemble & ſuivi la liaiſon. Le ſecond, inepte au point de s'être occupé de muſique pendant quarante ans, ſans pouvoir l'apprendre, s'eſt réduit à l'occupation d'en copier, faute d'en ſavoir faire, encore lui-même ne ſe trouve-t-il pas aſſez ſavant pour le métier qu'il a choiſi, ce qui ne l'empêche pas de ſe donner avec la plus ſtupide effronterie pour l'auteur de choſes

qu'il ne peut exécuter. Vous m'avouerez que voilà des contradictions difficiles à concilier.

LE FRANÇOIS.

Moins que vous ne croyez, & si vos autres énigmes ne m'étoient pas plus obscures que celle-là, vous me tiendriez moins en haleine.

ROUSSEAU.

Vous m'éclaircirez donc celle-ci quand il vous plaira, car quant à moi, je déclare que je n'y comprends rien.

LE FRANÇOIS.

De tout mon cœur & très-facilement, mais commencez vous-même par m'éclaircir votre question.

ROUSSEAU.

Il n'y a plus de question sur le fait que vous venez d'exposer. A cet égard nous sommes parfaitement d'accord, & j'adopte

pleinement votre conſéquence ; mais je la porte plus loin. Vous dites qu'un homme qui ne ſait faire ni muſique, ni vers, n'a pas fait le Devin du village, & cela eſt inconteſtable. Moi j'ajoute que celui qui ſe donne fauſſement pour l'auteur de cet opéra, n'eſt pas même l'auteur des autres écrits qui portent ſon nom, & cela n'eſt guere moins évident : car s'il n'a pas fait les paroles du Devin, puiſqu'il ne ſait pas faire des vers, il n'a pas fait non plus *l'Allée de Sylvie*, qui difficilement en effet peut être l'ouvrage d'un ſcélérat, & s'il n'en a pas fait la muſique, puiſqu'il ne ſait pas la muſique, il n'a pas fait non plus la lettre ſur la muſique françoiſe, encore moins le Dictionnaire de muſique, qui ne peut être l'ouvrage que d'un homme verſé dans cet art & ſachant la compoſition.

LE FRANÇOIS.

Je ne ſuis pas là-deſſus de votre ſentiment non plus que le public, & nous avons par ſurcroit celui d'un grand muſicien étranger venu depuis peu dans ce pays.

ROUSSEAU.

Et, je vous prie, le connoiſſez-vous bien ce grand muſicien étranger? Savez-vous par qui, & pour quoi il a été appellé en France, quels motifs l'ont porté tout d'un coup à ne faire que de la muſique françoiſe, & à venir s'établir à Paris?

LE FRANÇOIS.

Je ſoupçonne quelque choſe de tout cela. Mais il n'eſt pas moins vrai que J. J. étant plus que perſonne ſon admirateur, donne lui-même du poids à ſon ſuffrage.

ROUSSEAU.

Admirateur de ſon talent, d'accord, je le ſuis auſſi : mais quant à ſon ſuffrage, il faudroit premierement être au fait de bien des choſes, avant de ſavoir quelle autorité je puis lui donner.

LE FRANÇOIS.

Je veux bien, puiſqu'il vous eſt ſuſpect, ne m'en pas étayer ici, ni même de celui d'aucun autre muſicien ; mais je n'en dirai pas moins de moi-même que pour compoſer de la muſique il faut la ſavoir ſans doute ; mais qu'on peut bavarder tant qu'on veut ſur cet art ſans y rien entendre, & que tel qui ſe mêle d'écrire fort doctement ſur la muſique, ſeroit bien embarraſſé de faire une bonne baſſe ſous un menuet, & même de le noter d'oreille.

ROUSSEAU.

Je me doute bien auſſi de cela : mais votre intention eſt-elle d'appliquer cette idée au Dictionnaire & à ſon auteur ?

LE FRANÇOIS.

Je conviens que j'y penſois.

ROUSSEAU.

Vous y penſiez ? Cela étant permettez

moi de grace encore une queſtion : avez-vous lû ce livre ?

LE FRANÇOIS.

Moi ! je ſerois bien fâché d'en avoir lu jamais une ſeule ligne, non plus que d'aucun des livres qui portent cet odieux nom.

ROUSSEAU.

En ce cas, je ſuis moins ſurpris que nous penſions vous & moi ſi différemment ſur les points qui s'y rapportent. Ici par exemple, vous ne confondriez pas ce livre avec ceux dont vous parlez, & qui ne roulant que ſur des principes généraux, ne contiennent que des idées vagues & des notions théoriques ou élémentaires, tirées peut-être d'autres écrits, & qu'ont tous ceux qui ſavent un peu de muſique. Au lieu que le Dictionnaire entre dans le détail des régles pour en montrer la raiſon, l'application, l'exception, & tout ce qui doit guider le compoſiteur dans leur emploi. L'auteur s'attache même à éclaircir de certaines par-

ties, qui jusqu'alors étoient restées confuses dans la tête des musiciens, & presque inintelligibles dans leurs écrits. L'article *enharmonique*, par exemple, explique ce genre avec une si grande clarté, qu'on est étonné de l'obscurité avec laquelle en avoient parlé tous ceux qui jusqu'alors avoient écrit sur cette matiere. On ne me persuadera jamais que cet article, ceux *d'expression*, *fugue*, *harmonie*, *licence*, *mode*, *modulation*, *préparation*, *récitatif*, *trio*, (*), & grand nombre d'autres répandus dans le Dictionnaire, & qui sûrement ne sont pillés de personne, soient des productions d'un ignorant en musique qui parle de ce qu'il n'entend point, ni qu'un livre

(*) Tous les articles de musique que j'avois promis pour l'Encyclopédie furent faits dès l'année 1749, & remis par M. *Diderot* l'année suivante à M. *d'Alembert*, comme entrant dans la partie mathématique dont il s'étoit chargé : quelque tems après parurent ses Elemens de musique. En 1768, parut mon Dictionnaire, & quelque tems après une nouvelle édition de ses Elémens avec des augmentations. Dans l'intervalle

dans lequel on peut apprendre la compoſition, ſoit l'ouvrage de quelqu'un qui ne la ſavoit pas.

Il eſt vrai que pluſieurs autres articles également importans qu'il n'a pas eu le tems de faire, ſont reſtés ſeulement indiqués, pour ne pas laiſſer le vocabulaire imparfait, comme il en avertit dans ſa préface : mais ſeroit-il raiſonnable de le juger ſur les articles qu'il n'a pas eu le tems de faire plus tôt, que ſur ceux où il a mis la derniere main, & qui demandent aſſurément autant de ſavoir que les autres. L'auteur convient, il avertit même de ce qui manque à ſon livre, & il dit la raiſon de ce défaut : mais tel qu'il eſt, il ſeroit cent fois plus croya-

---

avoit auſſi paru un Dictionnaire des beaux arts où je reconnus pluſieurs petits articles de ceux que j'avois faits pour l'Encyclopédie. M. *d'Alembert* avoit des bontés ſi tendres pour mon Dictionnaire de muſique, qu'il offrit au ſieur Gui d'en revoir obligeamment les épreuves, faveur que ſur l'avis que celui-ci m'en donna, je le priai de ne pas accepter.

ble encore qu'un homme qui ne ſait pas la muſique, eût fait le Devin que le Dictionnaire. Car combien ne voit-on pas, ſurtout en Suiſſe & en Allemagne, de gens qui, ne ſachant pas une note de muſique, & guidés uniquement par leur oreille & leur goût, ne laiſſent pas de compoſer des choſes très-agréables & même très-régulieres, quoiqu'ils n'aient nulle connoiſſance des régles, & qu'ils ne puiſſent dépoſer leurs compoſitions que dans leur mémoire ? Mais il eſt abſurde de penſer qu'un homme puiſſe enſeigner, & même éclaircir dans un livre une ſcience qu'il n'entend point, & cela bien plus encore dans un art dont la ſeule langue exige une étude de pluſieurs années, avant qu'on puiſſe la lire & la parler. Je concluds donc qu'un homme qui n'a pu faire le Devin du Village, parce qu'il ne ſavoit pas la muſique, n'a pu faire à beaucoup plus forte raiſon le Dictionnaire qui demandoit beaucoup plus de ſavoir.

LE FRANÇOIS.

Ne connoiſſant ni l'un ni l'autre ouvrage,

je ne puis par moi-même juger de votre raiſonnement. Je ſais ſeulement qu'il y a une différence extrême à cet égard dans l'eſtimation du public, que le Dictionnaire paſſe pour un ramaſſis de phraſes ſonores & inintelligibles; qu'on en cite un article *Génie* que tout le monde prône, & qui ne dit rien ſur la muſique. Quant à votre article *enharmonique* & aux autres qui ſelon vous traitent pertinemment de l'art, je n'en ai jamais ouï parler à perſonne, ſi ce n'eſt à quelques muſiciens ou amateurs étrangers qui paroiſſent en faire cas, mais les nôtres d'un commun accord diſent tous ne rien entendre au jargon de ce livre.

Pour le Devin, vous avez vû les tranſports d'admiration excités par la derniere repriſe. L'enthouſiaſme du public pouſſé juſqu'au délire fait foi de la ſublimité de cet ouvrage; c'étoit le *divin J. J.* c'étoit le *moderne Orphée*; cet opera étoit le chef-d'œuvre de l'art & de l'eſprit humain, & jamais cet enthouſiaſme ne fut ſi vif que lorſqu'on ſu que le divin J. J. ne ſavoit pas

la muſique. Or, quoique vous en puiſſiez dire, de ce qu'un homme qui ne ſait pas la muſique, n'a pu faire un prodige de l'art univerſellement admiré, il ne s'enſuit pas, ſelon moi, qu'il n'a pu faire un livre peu lu, peu entendu, & encore moins eſtimé.

ROUSSEAU.

Dans les choſes dont je peux juger par moi-même, je ne prendrai jamais pour régle de mes jugemens ceux du public, & ſurtout quand il s'engoüe, comme il a fait tout d'un coup pour le Devin du Village, après l'avoir vu pendant vingt-ans avec un plaiſir plus modéré. Cet engouement ſubit, quelle qu'en ait été la cauſe, au moment même où le ſoi-diſant auteur étoit l'objet de la dériſion publique, n'a rien eu d'aſſez naturel pour faire autorité chez les gens ſenſés. Je vous ai dit ce que je penſois du Dictionnaire, & cela, non pas ſur l'opinion publique, ni ſur ce célebre article *Génie* qui n'ayant nulle application particuliere à l'art, n'eſt là que pour la plaiſanterie : mais après avoir attentivement lu l'ouvrage entier,

tier, dont la plupart des articles, vraiment techniques, feront faire de meilleure muſique, quand les artiſtes en ſauront profiter.

Quant au Devin, quoique je ſois bien ſûr que perſonne ne ſent & ne connoit mieux que moi les véritables beautés de cet ouvrage, je ſuis fort éloigné de voir ces beautés où le public engoué les place. Ce ne ſont point de celles que l'étude & le ſavoir produiſent, mais de celles qu'inſpirent le goût & la ſenſibilité, & l'on prouveroit beaucoup mieux qu'un ſavant compoſiteur n'a point fait cette piece, ſi la partie du beau chant & de l'invention lui manque, qu'on ne prouveroit qu'un ignorant ne l'a pu faire, parce qu'il n'a pas cet acquit qui ſupplée au Génie, & ne fait rien qu'à force de travail. Il n'y a rien dans le Devin du Village qui paſſe, quant à la partie ſcientifique, les principes élémentaires de la compoſition, & non-ſeulement il n'y a point d'écolier de trois mois qui, dans ce ſens, ne fût en état d'en faire autant, mais on peut bien douter qu'un ſavant compoſiteur pût

ſe réſoudre à être auſſi ſimple. Il eſt vrai que l'auteur de cet ouvrage y a ſuivi un principe caché, qui ſe fait ſentir ſans qu'on le remarque, & qui donne à ſes chants un effet qu'on ne ſent dans aucune autre muſique françoiſe : mais ce principe, ignoré de tous nos compoſiteurs, dédaigné de ceux qui en ont entendu parler, poſé ſeulement par l'auteur de la lettre ſur la muſique françoiſe, qui en a fait enſuite un article du Dictionnaire, & ſuivi ſeulement par l'auteur du Devin, fait une grande preuve de plus que ces deux auteurs ſont le même : mais tout cela montre l'invention d'un amateur qui a réfléchi ſur l'art, plutôt que la routine d'un profeſſeur qui le poſſéde ſupérieurement. Ce qui peut faire honneur au muſicien dans cette piece eſt le récitatif. Il eſt bien modulé, bien ponctué, bien accentué, autant que du récitatif françois peut l'être : le tour en eſt neuf, du moins il l'étoit alors, à tel point qu'on ne voulut pas riſquer ce récitatif à la cour, quoiqu'adopté à la langue plus qu'aucun autre. J'ai peine à concevoir comment du

récitatif peut être pillé, à moins qu'on ne pille auſſi les paroles, & quand il n'y auroit que cela de la main de l'auteur de la piece, j'aimerois mieux, quant à moi, avoir fait le récitatif ſans les airs, que les airs ſans le récitatif; mais je ſens trop bien la même main dans le tout pour pouvoir le partager à différens auteurs. Ce qui rend même cet Opera vraiment priſable pour les gens de goût, c'eſt le parfait accord des paroles & de la muſique, c'eſt l'étroite liaiſon des parties qui le compoſent, c'eſt l'enſemble exact du tout qui en fait l'ouvrage le plus un que je connoiſſe en ce genre. Le muſicien a partout penſé, parlé, ſenti comme le poëte; l'expreſſion de l'un répond ſi fidellement à celle de l'autre, qu'on voit qu'ils ſont toujours animés du même eſprit, & l'on me dit que cet accord ſi juſte & ſi rare réſulte d'un tas de pillages fortuitement raſſemblés! Monſieur, il y auroit cent fois plus d'art à compoſer un pareil tout de morceaux épars & découſus, qu'à le créer ſoi-même d'un bout à l'autre.

LE FRANÇOIS.

Votre objection n'eſt pas nouvelle, & paroît ſi ſolide à beaucoup de gens que, revenus des vols partiels, quoique tous ſi bien prouvés, ils ſont maintenant perſuadés que la piece entiére, paroles & muſique, eſt d'une autre main, & que le Charlatan a eu l'adreſſe de s'en emparer, & l'impudence de ſe l'attribuer : cela paroît même ſi bien établi que l'on n'en doute plus guere. Car, enfin il faut bien recourir à quelque explication ſemblable ; il faut bien que cet ouvrage, qu'il eſt inconteſtablement hors d'état d'avoir fait ait, été fait par quelqu'un. On prétend même en avoir découvert le véritable auteur.

ROUSSEAU.

J'entends : après avoir d'abord découvert, & très-bien prouvé les vols partiels dont le Devin du Village étoit compoſé, on prouve aujourd'hui non moins victorieuſement qu'il n'y a point eu de vols partiels, & que cette piéce, toute de la même

main a été volée en entier par celui qui ſe l'attribue. Soit donc; car l'une ou l'autre de ces vérités contradictoires eſt égale pour mon objet. Mais enfin quel eſt-il donc, ce véritable auteur ? Eſt-il François, Suiſſe, Italien, Chinois ?

LE FRANÇOIS.

C'eſt ce que j'ignore; car on ne peut guere attribuer cet ouvrage à Pergoleſe, comme un *Salve Regina.*

ROUSSEAU.

Oui, j'en connois un de cet auteur, & qui même a été gravé.

LE FRANÇOIS.

Ce n'eſt pas celui-là. Le *ſalve* dont vous parlez, Pergoleſe l'a fait de ſon vivant, & celui dont je parle en eſt un autre qu'il a fait vingt ans après ſa mort, *ſalve* que J. J. s'approprioit en diſant l'avoir fait pour Mlle. *Fel*, comme beaucoup de mottets que le même J. J. dit ou dira de

même avoir faits depuis lors, & qui, par autant de miracles de M. *d'Alembert*, ſont & ſeront toujours tous de Pergoleſe, dont il évoque l'ombre quand il lui plaît.

ROUSSEAU.

Voilà qui eſt vraiment admirable : Oh ! je me doutois depuis long-tems que ce M. *d'Alembert* devoit être un ſaint à miracles, & je parierois bien qu'il ne s'en tient pas à ceux-là; mais, comme vous dites, il lui ſera néanmoins difficile, tout ſaint qu'il eſt, d'avoir fait faire auſſi le Devin du village à Pergoleſe, & il ne faudroit pas multiplier les auteurs ſans néceſſité.

LE FRANÇOIS.

Pourquoi non ? Qu'un pillard prenne à droite & à gauche, rien au monde n'eſt plus naturel.

ROUSSEAU.

D'accord; mais on ſent dans toutes ces

muſiques ainſi pillées les coutures & les pieces de rapport, & il me ſemble que celle qui porte le nom de J. J. n'a pas cet air-là. On n'y trouve même aucune phyſionomie nationale. Ce n'eſt pas plus de la muſique italienne que de la muſique françoiſe : elle a le ton de la choſe & rien de plus.

LE FRANÇOIS.

Tout le monde convient de cela. Comment l'auteur du Devin a-t-il pris dans cette piece un accent alors ſi neuf qu'il n'ait employé que là ? & ſi c'eſt ſon unique ouvrage, comment en a-t-il tranquillement cédé la gloire à un autre, ſans être tenté de la révendiquer ou du moins de la partager par un ſecond opéra ſemblable ? On m'a promis de m'expliquer clairement tout cela ; car j'avoue de bonne foi y avoir trouvé juſqu'ici quelque obſcurité.

ROUSSEAU.

Bon ! vous voilà bien embarraſſé ! Le pillard aura fait accointance avec l'auteur,

il ſe ſera fait confier ſa piece, ou la lui aura volée; & puis il l'aura empoiſonné. Cela eſt tout ſimple.

LE FRANÇOIS.

Vraiment ! vous avez là de jolies idées !

ROUSSEAU.

Ah ! ne me faites pas honneur de votre bien ! Ces idées vous appartiennent; elles ſont l'effet naturel de tout ce que vous m'avez appris. Au reſte, & quoiqu'il en ſoit du véritable Auteur de la piece, il me ſuffit que celui qui s'eſt dit l'être ſoit, par ſon ignorance & ſon incapacité hors d'état de l'avoir faite, pour que j'en conclue à plus forte raiſon qu'il n'a fait ni le Dictionnaire qu'il s'attribue auſſi, ni la lettre ſur la muſique françoiſe, ni aucun des autres livres qui portent ſon nom, & dans leſquels il eſt impoſſible de ne pas ſentir qu'ils partent tous de la même main. D'ailleurs, concevez-vous qu'un homme doué d'aſſez de talent pour faire de pareils

ouvrages aille, au fort même de ſon effervescence, piller & s'approprier ceux d'autrui dans un genre qui non-ſeulement n'eſt pas le ſien, mais auquel il n'entend rien, qu'un homme qui, ſelon vous, eut aſſez de courage, d'orgueil, de force, pour réſiſter à la démangeaiſon d'écrire ſi naturelle aux jeunes gens qui ſe ſentent quelque talent, pour laiſſer meurir vingt ans ſa tête dans le ſilence, afin de donner plus de profondeur & de poids à ſes productions long-tems méditées; que ce même homme, l'ame toute remplie de ſes grandes & ſublimes vues, aille en interrompre le développement, pour chercher par des manœuvres auſſi lâches que puériles, une réputation uſurpée & très-inférieure à celle qu'il peut acquérir légitimement? Ce ſont des gens pourvus de bien petits talens par eux-mêmes, qui ſe parent ainſi de ceux d'autrui, & quiconque avec une tête active & penſante, a ſenti le délire & l'attrait du travail d'eſprit, ne va pas ſervilement ſur la trace d'une autre, pour s'attribuer ainſi des productions étrangères par préférence

à celles qu'il peut tirer de ſon propre fond. Allez, Monſieur, celui qui a pu être aſſez vil & aſſez ſot pour s'attribuer le Devin du village ſans l'avoir fait, & même ſans ſavoir la muſique, n'a jamais fait une ligne du diſcours ſur l'inégalité ni de l'Emile, ni du Contrat ſocial. Tant d'audace & de vigueur d'un côté, tant d'ineptie & de lâcheté de l'autre, ne s'aſſocieront jamais dans la même ame.

Voilà une preuve qui parle à tout homme ſenſé. Que d'autres qui ne ſont pas moins fortes ne parlent qu'à moi, j'en ſuis fâché pour l'eſpèce humaine; elles devroient parler à toute ame ſenſible & douée de l'inſtinct moral. Vous me dites que tous ces écrits qui me touchent, m'échauffent, m'attendriſſent, me donnent la volonté ſincère d'être meilleur, ſont uniquement des productions d'une tête exaltée, conduite par un cœur hypocrite & fourbe. La figure de mes êtres ſurlunaires vous aura déja fait entendre que je n'étois pas là-deſſus de votre avis; ce qui me confirme encore

dans le mien eſt le nombre & l'étendue de ces mêmes écrits, où je ſens toujours & partout la même véhémence d'un cœur échauffé des mêmes ſentimens. Quoi ! ce fléau du genre humain, cet ennemi de toute juſtice, de toute droiture, de toute bonté, s'eſt captivé pendant dix ans, dans le cours de quinze volumes, à parler toujours le plus doux, le plus pur, le plus énergique langage de la vertu, à plaindre les miſeres humaines, à en montrer la ſource dans les préjugés des hommes, à leur tracer la route du vrai bonheur, à leur apprendre à rentrer dans leur propre cœur, pour y trouver le germe de toutes les vertus ſociales, qu'ils étouffent ſous un faux ſimulacre dans le progrès mal entendu des ſociétés, à conſulter toujours leur conſcience pour redreſſer les erreurs de leur raiſon, & à écouter dans le ſilence des paſſions cette voix intérieure que tous nos philoſophes ont tant à cœur d'étouffer, & qu'ils traitent de chimere parce qu'elle ne leur dit plus rien : il s'eſt fait ſiffler d'eux & de tout ſon ſiecle pour avoir

toujours ſoutenu que l'homme étoit bon, quoique les hommes fuſſent méchans, que ſes vertus lui venoient de lui-même, que ſes vices lui venoient d'ailleurs : il a conſacré ſon plus grand & meilleur ouvrage à montrer comment s'introduiſent dans notre ame les paſſions nuiſibles, à prouver que la bonne éducation doit être purement négative, qu'elle doit conſiſter, non à guérir les vices du cœur humain, puiſqu'il n'y en a point naturellement, mais à les empêcher de naître & à tenir exactement fermées les portes par leſquelles ils s'introduiſent. Enfin, il a établi tout cela avec une clarté ſi lumineuſe, avec un charme ſi touchant, avec une vérité ſi perſuaſive, qu'une ame non dépravée ne peut réſiſter à l'attrait de ſes images & à la force de ſes raiſons ; & vous voulez que cette longue ſuite d'écrits où reſpirent toujours les mêmes maximes, où le même langage ſe ſoutient toujours avec la même chaleur, ſoit l'ouvrage d'un fourbe qui parle toujours contre ſa penſée, mais ſur-tout contre ſon intérêt, puiſque mettant tout ſon bon-

heur à remplir le monde de malheurs & de crimes, il devoit conſéquemment chercher à multiplier les ſcélérats pour ſe donner des aides & des complices dans l'exécution de ſes horribles projets, au lieu qu'il n'a travaillé réellement qu'à ſe ſuſciter des obſtacles, & qu'à ſe donner des adverſaires dans tous les proſélites que ſes livres feroient à la vertu.

Autres raiſons non moins fortes dans mon eſprit. Cet auteur putatif, reconnu par toutes les preuves que vous m'avez fournies, le plus crapuleux, le plus vil débauché qui puiſſe exiſter, a paſſé ſa vie avec les trainées des rues, dans les plus infâmes réduits; il eſt hébêté de débauche, il eſt pourri de vérole, & vous voulez qu'il ait écrit ces inimitables lettres, pleines de cet amour ſi brûlant & ſi pur, qui ne germa jamais que dans des cœurs auſſi chaſtes que tendres? Ignorez-vous que rien n'eſt moins tendre qu'un débauché, que l'amour n'eſt pas plus connu des libertins que des femmes de mauvaiſe vie, que la crapule habi-

tuelle endurcit le cœur, rend ceux qui s'y livrent impudens, groſſiers, brutaux, cruels, que leur ſang appauvri, dépouillé de cet eſprit de vie qui du cœur porte au cerveau ces charmantes images, d'où naît l'ivreſſe de l'amour, ne leur donne par l'habitude que les âcres picotemens du beſoin, ſans y joindre ces douces impreſſions qui rendent la ſenſualité auſſi tendre que vive. Qu'on me montre une lettre d'amour d'une main inconnue, je ſuis aſſuré de connoître à ſa lecture, ſi celui qui l'écrit a des mœurs. Ce n'eſt qu'aux yeux de ceux qui en ont, que les femmes peuvent briller de ces charmes touchans & chaſtes, qui ſeuls ſont le délire des cœurs vraiment amoureux. Les débauchés ne voyent en elles que des inſtrumens de plaiſir, qui leur ſont auſſi mépriſables que néceſſaires, comme ces vaſes dont on ſe ſert tous les jours pour les plus indiſpenſables beſoins. Je défie tous les coureurs de filles de Paris d'écrire jamais une ſeule des lettres de l'Héloïſe; & le livre entier, ce livre dont la lecture me jette dans les plus angeliques extaſes, ſeroit l'ou-

vrage d'un vil débauché : comptez, Monſieur, qu'il n'en eſt rien : ce n'eſt pas avec de l'eſprit que ces choſes-là ſe trouvent. Vous voulez qu'un hypocrite adroit qui ne marche à ſes fins qu'à force de ruſe & d'aſtuce, aille étourdiment ſe livrer à l'impétuoſité de l'indignation contre tous les états, contre tous les partis ſans exception, & dire également les plus dures vérités aux uns & aux autres. Papiſtes, huguenots, grands, petits, hommes, femmes, robins, ſoldats, moines, prêtres, dévots, philoſophes, *Tros Rutulus-ve fuat*, tout eſt peint, tout eſt démaſqué, ſans jamais un mot d'aigreur ni de perſonnalité contre qui que ce ſoit, mais ſans ménagement pour aucun parti ? Vous voulez qu'il ait toujours ſuivi ſa fougue, au point d'avoir tout ſoulevé contre lui, tout réuni pour l'accabler dans ſa diſgrace, & tout cela ſans ſe ménager ni défenſeur, ni appui, ſans s'embarraſſer même du ſuccès de ſes livres, ſans s'informer au moins de l'effet qu'ils produiſoient, & de l'orage qu'ils attiroient ſur ſa tête, & ſans en concevoir le moindre

ſouci, quand le bruit commença d'en arriver juſqu'à lui? Cette intrépidité, cette imprudence, cette incurie eſt-elle de l'homme faux & fin que vous m'avez peint? Enfin vous voulez qu'un miſerable à qui l'on a même ôté le nom de ſcélérat, qu'on ne trouvoit pas encore aſſez abject, pour lui donner celui de coquin, comme exprimant mieux la baſſeſſe & l'indignité de ſon ame; vous voulez que ce reptile ait pris & ſoutenu pendant quinze volumes, le langage intrépide & fier d'un écrivain qui, conſacrant ſa plume à la vérité, ne quête point les ſuffrages du public, & que le témoignage de ſon cœur met au-deſſus du jugement des hommes; vous voulez que parmi tant de ſi beaux livres modernes, les ſeuls qui pénétrent juſqu'à mon cœur, qui l'enflamment d'amour pour la vertu, qui l'attendriſſent ſur les miſeres humaines, ſoient préciſément les jeux d'un déteſtable fourbe qui ſe moque de ſes lecteurs, & ne croit pas un mot de ce qu'il leur dit avec tant de chaleur & de force: tandis que tous les autres écrits, à ce que vous

m'aſſurez,

m'assurez, par de vrais sages dans de si pures intentions, me glacent le cœur, le resserrent, & ne m'inspirent, avec des sentimens d'aigreur, de peine & de haine, que le plus intolérant esprit de parti ? Tenez, Monsieur, s'il n'est pas impossible que tout cela soit, il l'est du moins que jamais je le croye, fut-il mille fois démontré. Encore un coup, je ne résiste point à vos preuves, elles m'ont pleinement convaincu ; mais ce que je ne crois ni ne croirai de ma vie, c'est que l'Emile, & sur-tout l'article du goût dans le quatrieme livre soit l'ouvrage d'un cœur dépravé, que l'Héloïse & sur-tout la lettre sur la mort de Julie ait été écrite par un scélérat, que celle à M. *d'Alembert* sur les spectacles soit la production d'une ame double, que le sommaire du projet de paix perpétuelle soit celle d'un ennemi du genre humain, que le recueil entier des écrits du même Auteur soit sorti d'une ame hypocrite & d'une mauvaise tête, non du pur zele d'un cœur brulant d'amour pour la vertu. Non, Monsieur ; non Monsieur, le mien ne se prêtera jamais à cette absurde

& fauſſe ſuppoſition : mais je dis & je ſoutiendrai toujours qu'il faut qu'il y ait deux J. J. & que l'Auteur des livres & celui des crimes ne ſont pas le même homme. Voilà une perſuaſion ſi bien enracinée au fond de mon cœur que rien ne me l'ôtera jamais.

LE FRANÇOIS.

C'eſt pourtant une erreur ſans le moindre doute, & une autre preuve qu'il a fait des livres eſt qu'il en fait encore tous les jours.

ROUSSEAU.

Voilà ce que j'ignorois, & l'on m'avoit dit au contraire qu'il s'occupoit uniquement depuis quelques années à copier de la muſique.

LE FRANÇOIS.

Bon, copier ! Il en fait le ſemblant pour faire le pauvre, quoiqu'il ſoit riche, & pour couvrir la rage de faire des livres, & de barbouiller du papier : mais perſonne ici n'en eſt la dupe, & il faut que vous veniez de bien loin pour l'avoir été.

ROUSSEAU.

Sur quoi, je vous prie, roulent ces nouveaux livres dont il ſe cache ſi bien, ſi à propos & avec tant de ſuccès.

LE FRANÇOIS.

Ce ſont des fadaiſes de toute eſpèce. Des leçons d'Athéïſme, des éloges de la philoſophie moderne, des oraiſons funèbres, des traductions, des ſatyres.....

ROUSSEAU.

Contre ſes ennemis, ſans doute?

LE FRANÇOIS.

Non, contre les ennemis de ſes ennemis.

ROUSSEAU.

Voilà dequoi je ne me ſerois pas douté.

LE FRANÇOIS.

Oh! vous ne connoiſſez pas la ruſe du

drôle. Il fait tout cela pour ſe mieux déguiſer. Il fait de violentes ſorties contre la préſente adminiſtration, (en 1772) dont il n'a point à ſe plaindre en faveur du Parlement qui l'a ſi indignement traité, & de l'Auteur de toutes ſes miſeres, qu'il devroit avoir en horreur : mais à chaque inſtant ſa vanité ſe décéle par les plus ineptes louanges de lui-même. Par exemple, il a fait derniérement un livre aſſez plat, intitulé *l'an deux mille deux cents quarante*, dans lequel il conſacre avec ſoin ces écrits tout entiers à la poſtérité, ſans qu'il en manque une ſeule ligne.

ROUSSEAU.

C'eſt en effet une étonnante balourdiſe. Dans les anciens livres qui portent ſon nom, je ne vois pas un orgueil auſſi bête.

LE FRANÇOIS.

En ſe nommant, il ſe contraignoit. A préſent qu'il ſe croit bien caché, il ne ſe gêne plus.

ROUSSEAU.

Il a raiſon ; cela lui réuſſit ſi bien ! Mais, Monſieur, quel eſt donc le vrai but de ces beaux livres que cet homme ſi fin publie avec tant de miſtère en faveur des philoſophes qu'il devroit haïr, & de leur doctrine à laquelle il a paru ſi contraire ?

LE FRANÇOIS.

En doutez-vous ? C'eſt de ſe jouer du public, & de faire parade de ſon éloquence, en prouvant ſucceſſivement le pour & le contre, & promenant ſes lecteurs du blanc au noir pour ſe moquer de leur crédulité.

ROUSSEAU.

Par ma foi ! voilà, pour la détreſſe où il ſe trouve un homme de bien bonne humeur, & qui pour être auſſi haineux que vous le faites, n'eſt guere occupé de ſes ennemis ! Pour moi, ſans être vain ni vindicatif, je vous déclare que ſi j'étois à ſa place, & que je vouluſſe encore faire

des livres, ce ne ſeroit pas pour faire triompher mes perſécuteurs & leur doctrine aux dépens de ma réputation & de mes propres écrits. S'il eſt réellement l'Auteur de ceux qu'il n'avoue pas, c'eſt une grande & nouvelle preuve qu'il ne l'eſt point de ceux qu'il avoue. Car aſſurément il faudroit le ſuppoſer, ou bien ſtupide, ou bien ennemi de lui-même, pour chanter la palinodie ſi mal à propos ?

LE FRANÇOIS.

Il faut avouer que vous êtes un homme bien tenace, bien obſtiné, dans vos opinions ! au peu d'autorité qu'ont ſur vous celles du public, on voit bien que vous n'êtes pas François. Parmi tous nos ſages, ſi juſtes, ſi ſenſés, ſi ſupérieurs à toute partialité ; parmi toutes nos dames ſi ſenſibles, ſi favorables à un Auteur qui peint ſi bien l'amour, il ne s'eſt trouvé perſonne qui ait fait la moindre réſiſtance aux argumens triomphans de nos Meſſieurs, perſonne qui ne ſe ſoit rendu avec empreſſement, avec joie, aux preuves que ce même auteur qu'on diſoit

tant aimer ; que ce même J. J. ſi fêté, mais ſi rogue, ſi haïſſable, étoit la honte & l'opprobre du genre humain ; & maintenant qu'on s'eſt ſi bien paſſionné pour cette idée, qu'on n'en voudroit pas changer, quand la choſe ſeroit poſſible, vous ſeul, plus difficile que tout le monde, venez ici nous propoſer une diſtinction neuve & imprévue, qui ne le ſeroit pas, ſi elle avoit la moindre ſolidité. Je conviens pourtant qu'à travers tout ce pathos qui, ſelon moi, ne dit pas grand choſe, vous ouvrez de nouvelles vues qui pourroient avoir leur uſage communiquées à nos Meſſieurs. Il eſt certain que ſi l'on pouvoit prouver que J. J. n'a fait aucun des écrits qu'il s'attribue, comme on prouve qu'il n'a pas fait le Devin du village, on ôteroit une difficulté qui ne laiſſe pas d'arrêter, ou du moins d'embarraſſer encore bien des gens, malgré les preuves convaincantes des forfaits de ce miſérable. Mais je ſerois auſſi fort ſurpris, pour peu qu'on pût appuyer cette idée, qu'on ſe fût aviſé ſi tard de la propoſer. Je vois qu'en s'attachant à le couvrir

de tout l'opprobre qu'il mérite, nos Meſſieurs ne laiſſent pas de s'inquiéter quelquefois de ces livres qu'ils déteſtent, qu'ils tournent même en ridicule de toute leur force, mais qui leur attirent ſouvent des objections incommodes, qu'on léveroit tout d'un coup en affirmant qu'il n'a pas écrit un ſeul mot de tout cela, & qu'il en eſt incapable, comme d'avoir fait le Devin. Mais je vois qu'on a pris ici une route contraire qui ne peut guere ramener à celle-là, & l'on croit ſi bien que ſes écrits ſont de lui, que nos Meſſieurs s'occupent depuis longtems à les éplucher, pour en extraire le poiſon.

ROUSSEAU.

Le poiſon?

LE FRANÇOIS.

Sans doute. Ces beaux livres vous ont ſéduit comme bien d'autres, & je ſuis peu ſurpris qu'à travers toute cette oſtentation de belle morale, vous n'ayez pas ſenti les doctrines pernicieuſes qu'il y répand; mais

je le ſerois fort qu'elles n'y fuſſent pas. Comment un tel ſerpent n'infecteroit-il pas de ſon venin tout ce qu'il touche.

ROUSSEAU.

Eh bien, Monſieur, ce venin ! en a-t-on déja beaucoup extrait de ſes livres ?

LE FRANÇOIS.

Beaucoup, à ce qu'on m'a dit ; & même il s'y met tout à découvert dans nombre de paſſages horribles, que l'extrême prévention qu'on avoit pour ces livres empêcha d'abord de remarquer ; mais qui frappent maintenant de ſurpriſe & d'effroi tous ceux qui, mieux inſtruits, les liſent comme il convient.

ROUSSEAU.

Des paſſages horribles ! J'ai lu ces livres avec grand ſoin ; mais je n'y en ai point trouvé de tel, je vous jure. Vous m'obligeriez de m'en indiquer quelqu'un.

LE FRANÇOIS.

Ne les ayant pas lus, c'eſt ce que je ne ſaurois faire : mais j'en demanderai la liſte à nos Meſſieurs qui les ont recueillis, & je vous la communiquerai. Je me rappelle ſeulement qu'on cite une note dans l'Emile, où il enſeigne ouvertement l'aſſaſſinat.

ROUSSEAU.

Comment, Monſieur, il enſeigne ouvertement l'aſſaſſinat, & cela n'a pas été remarqué de la premiere lecture ! Il falloit qu'il eut en effet des lecteurs bien prévenus ou bien diſtraits. Et où donc avoient les yeux les Auteurs de ces ſages & graves Réquiſitoires ſur leſquels on l'a ſi légalement décrété ? Quelle trouvaille pour eux ! quel regret de l'avoir manquée !

LE FRANÇOIS.

Ah ! c'eſt que ces livres étoient trop pleins de choſes à reprendre pour qu'on pût tout relever.

ROUSSEAU.

Il eſt vrai que le bon, le judicieux Joli de Fleuri tout plein de l'horreur que lui inſpiroit *le Syſtème criminel de la Religion naturelle*, ne pouvoit guere s'arrêter à des bagatelles, comme des leçons d'aſſaſſinat, ou peut-être, comme vous dites, ſon extrême prévention pour le livre l'empêchoit-elle de les remarquer! Dites, dites, Monſieur, que vos chercheurs de poiſon ſont bien plutôt ceux qui l'y mettent, & qu'il n'y en a point pour ceux qui n'en cherchent pas. J'ai lu vingt fois la note dont vous parlez, ſans y voir autre choſe qu'une vive indignation contre un préjugé gothique, non moins extravagant que funeſte, & je ne me ſerois jamais douté du ſens que vos Méſſieurs lui donnent, ſi je n'avois vu par hazard une lettre inſidieuſe qu'on a fait écrire à l'Auteur à ce ſujet, & la réponſe qu'il a eu la foibleſſe d'y faire, & où il explique le ſens de cette note, qui n'a pas beſoin d'autre explication que d'être lue à ſa place par d'honnêtes gens. Un Auteur qui

écrit d'après ſon cœur, eſt ſujet en ſe paſſionnant à des fougues qui l'entraînent au de-là du but, & à des écarts où ne tombent jamais ces écrivains ſubtils & méthodiſtes qui, ſans s'animer ſur rien au monde, ne diſent jamais que ce qu'il leur eſt avantageux de dire, & qu'ils ſavent tourner ſans ſe commettre, pour produire l'effet qui convient à leur intérêt. Ce ſont les imprudences d'un homme confiant en lui-même, & dont l'ame généreuſe ne ſuppoſe pas même qu'on puiſſe douter de lui. Soyez ſûr que jamais hypocrite, ni fourbe, n'ira s'expoſer à découvert. Nos Philoſophes ont bien ce qu'ils appellent leur *doctrine intérieure*, mais ils ne l'enſeignent au public qu'en ſe cachant, & à leurs amis qu'en ſecret. En prenant toujours tout à la lettre, on trouvera peut-être en effet moins à reprendre dans des livres vraiment dangereux, que dans ceux dont nous parlons ici, & en général que dans tous ceux où l'Auteur, ſûr de lui-même, & parlant d'abondance de cœur, s'abandonne à toute ſa véhémence, ſans ſonger aux priſes qu'il peut laiſſer

au méchant qui le guette de ſang-froid, & qui ne cherche dans tout ce qu'il offre de bon & d'utile qu'un côté mal gardé par lequel il puiſſe enfoncer le poignard. Mais liſez tous ces paſſages dans le ſens qu'ils préſentent naturellement à l'eſprit du lecteur, & qu'ils avoient dans celui de l'Auteur en les écrivant, liſez-les à leur place avec ce qui précéde & ce qui ſuit, conſultez la diſpoſition de cœur où ces lectures vous mettent ; c'eſt cette diſpoſition qui vous éclairera ſur leur véritable ſens. Pour toute réponſe à ces ſiniſtres interprétateurs & pour leur juſte peine, je ne voudrois que leur faire lire à haute voix l'ouvrage entier qu'ils déchirent ainſi par lambeaux pour les teindre de leur venin, je doute qu'en finiſſant cette lecture, il s'en trouvât un ſeul aſſez impudent pour renouveller ſon accuſation. Ils ſentiroient trop bien que ce ne ſont pas de pareils livres qui font des empoiſonneurs & des aſſaſſins.

LE FRANÇOIS.

Je ſais qu'on blâme en général cette ma-

niere d'iſoler & défigurer les paſſages d'un Auteur pour les interpréter au gré de la paſſion d'un cenſeur injuſte. Mais par vos propres principes, nos Meſſieurs vous mettront ici loin de votre compte, car c'eſt encore moins dans des traits épars que dans toute la ſubſtance des livres dont il s'agit, qu'ils trouvent le poiſon que l'Auteur a pris ſoin d'y répandre, mais il y eſt fondu avec tant d'art que ce n'eſt que par les plus fines analyſes qu'on vient à bout de le dégager.

ROUSSEAU.

En ce cas il étoit très-inutile de l'y mettre : car encore un coup, s'il faut chercher ce venin pour le ſentir, il n'y eſt que pour ceux qui l'y cherchent, ou plutôt qui l'y mettent. Pour moi, par exemple, qui ne me ſuis point aviſé d'y en chercher, je puis bien jurer n'y en avoir point trouvé.

LE FRANÇOIS.

Eh qu'importe s'il fait ſon effet ſans être apperçu? Effet qui ne réſulte pas d'un tel ou d'un tel paſſage en particulier; mais de

la lecture entiere du livre. Qu'avez-vous à dire à cela ?

ROUSSEAU.

Rien, ſinon qu'ayant lu pluſieurs fois en entier les écrits que J. J. s'attribue, l'effet total qu'il en a toujours réſulté dans mon ame a été de me rendre plus humain, plus juſte, meilleur que je n'étois auparavant; jamais je ne me ſuis occupé de ces livres ſans profit pour la vertu.

LE FRANÇOIS.

Oh ! je vous certifie que ce n'eſt pas là l'effet que leur lecture a produit ſur nos Meſſieurs.

ROUSSEAU.

Ah ! je le crois; mais ce n'eſt pas la faute des livres; car pour moi, plus j'y ai livré mon cœur, moins j'y ai ſenti ce qu'ils y trouvent de pernicieux, & je ſuis ſûr que cet effet qu'ils ont produit ſur moi ſera le même ſur tout honnête homme qui les lira avec la même impartialité.

LE FRANÇOIS.

Dites, avec la même prévention ; car ceux qui ont ſenti l'effet contraire, & qui pour l'édification publique s'occupent de ces utiles recherches, ſont tous des gens de la plus ſublime vertu & de grands philoſophes qui ne ſe trompent jamais.

ROUSSEAU.

Je n'ai rien encore à dire à cela ; mais faites une choſe. Imbu des principes de ces grands philoſophes qui ne ſe trompent jamais, mais ſincere dans l'amour de la vérité, mettez-vous en état de prononcer comme eux avec connoiſſance de cauſe, & de décider ſur cet article entre eux d'un côté, eſcortés de tous leurs diſciples qui ne jurent que par les maîtres, & de l'autre tout le public avant qu'ils l'euſſent ſi bien endoctriné. Pour cela, liſez vous-même les livres dont il s'agit, & ſur la diſpoſition où vous laiſſera leur lecture, jugez de celle où étoit l'Auteur en les écrivant, & de l'effet naturel qu'ils doivent produire, quand

rien

rien n'agira pour le détourner. C'eſt je crois le moyen le plus ſûr de porter ſur ce point un jugement équitable.

LE FRANÇOIS.

Quoi ! vous voulez m'impoſer le ſupplice de lire une immenſe compilation de préceptes de vertu redigés par un coquin.

ROUSSEAU.

Non, Monſieur. Je veux que vous liſiez le vrai ſyſtème moral du cœur humain, redigé par un honnête homme, & publié ſous un autre nom. Je veux que vous ne vous préveniez point contre des livres bons & utiles, uniquement parce qu'un homme indigne de les lire a l'impudence de s'en dire l'Auteur.

LE FRANÇOIS.

Sous ce point de vue, on pourroit ſe réſoudre à lire ces livres, ſi ceux qui les ont le mieux examinés ne s'accordoient tous, excepté vous ſeul, à les trouver nuiſibles

& dangereux : ce qui prouve assez que ces livres ont été composés, non comme vous dites, par un honnête homme dans des intentions louables, mais par un fourbe adroit, plein de mauvais sentimens masqués d'un extérieur hypocrite, à la faveur duquel ils séduisent, surprennent & trompent les gens de bien.

ROUSSEAU.

Tant que vous continuerez de la sorte à mettre en fait sur l'autorité d'autrui l'opinion contraire à la mienne, nous ne saurions être d'accord. Quand vous voudrez juger par vous-même, nous pourrons alors comparer nos raisons, & choisir l'opinion la mieux fondée : mais dans une question de fait, comme celle-ci, je ne vois pas pourquoi je serois obligé de croire, sans aucune raison probante, que d'autres ont ici mieux vu que moi.

LE FRANÇOIS.

Comptez-vous pour rien le calcul des voix,

quand vous êtes seul à voir autrement que tout le monde ?

ROUSSEAU.

Pour faire ce calcul avec justesse, il faudroit auparavant savoir combien de gens dans cette affaire ne voyent, comme vous, que par les yeux d'autrui. Si du nombre de ces bruyantes voix, on ôtoit les échos qui ne font que répeter celles des autres, & que l'on comptât celles qui restent dans le silence, faute d'oser se faire entendre, il y auroit peut-être moins de disproportion que vous ne pensez. En réduisant toute cette multitude au petit nombre de gens qui ménent les autres, il me resteroit encore une forte raison de ne pas préférer leur avis au mien : car je suis ici parfaitement sûr de ma bonne foi, & je n'en puis dire autant avec la même assurance d'aucun de ceux qui, sur cet article, disent penser autrement que moi. En un mot, je juge ici par moi-même, nous ne pouvons donc raisonner au pair vous & moi, que vous ne vous mettiez en état de juger par vous-même aussi.

LE FRANÇOIS.

J'aime mieux pour vous complaire faire plus que vous ne demandez, en adoptant votre opinion préférablement à l'opinion publique : car je vous avoue que le ſeul doute ſi ces livres ont été faits par ce miſérable, m'empêcheroit d'en ſupporter la lecture aiſément.

ROUSSEAU.

Faites mieux encore ; ne ſongez point à l'Auteur en les liſant, & ſans vous prévenir ni pour, ni contre, livrez votre ame aux impreſſions qu'elle en recevra. Vous vous aſſurerez ainſi par vous-même de l'intention dans laquelle ont été écrits ces livres, & s'ils peuvent être l'ouvrage d'un ſcélérat qui couvoit de mauvais deſſeins.

LE FRANÇOIS.

Si je fais pour vous cet effort, n'eſperez pas du moins que ce ſoit gratuitement. Pour m'engager à lire ces livres malgré ma répugnance, il faut malgré la vôtre vous

engager vous-même à voir l'Auteur, ou ſelon vous celui qui ſe donne pour tel, à l'examiner avec ſoin, & à démêler à travers ſon hypocriſie le fourbe adroit qu'elle a maſqué ſi longtems.

ROUSSEAU.

Que m'oſez-vous propoſer ? Moi, que je recherche un pareil homme, que je le voye, que je le hante ! moi qui m'indigne de reſpirer l'air qu'il reſpire ! moi qui voudrois mettre le diamétre de la terre entre lui & moi, & m'en trouverois trop près encore ! Rouſſeau vous a-t-il donc paru facile en liaiſons, au point d'aller chercher la fréquentation des méchans ? Si jamais j'avois le malheur de trouver celui-ci ſur mes pas, je ne m'en conſolerois qu'en le chargeant des noms qu'il mérite, en confondant ſa morgue hypocrite par les plus cruels reproches, en l'accablant de l'affreuſe liſte de ſes forfaits.

LE FRANÇOIS.

Que dites-vous là ? Que vous m'effrayez !

Avez-vous oublié l'engagement ſacré que vous avez pris de garder avec lui le plus profond ſilence, & de ne lui jamais laiſſer connoître que vous ayez même aucun ſoupçon de tout ce que je vous ai dévoilé?

ROUSSEAU.

Comment! vous m'étonnez! Cet engagement regardoit uniquement, du moins je l'ai cru, le tems qu'il a fallu mettre à m'expliquer les ſecrets affreux que vous m'avez révélés. De peur d'en brouiller le fil, il falloit ne pas l'interrompre juſqu'au bout, & vous ne vouliez pas que je m'expoſaſſe à des diſcuſſions avec un fourbe avant d'avoir toutes les inſtructions néceſſaires pour le confondre pleinement. Voilà ce que j'ai compris de vos motifs dans le ſilence que vous m'avez impoſé, & je n'ai pu ſuppoſer que l'obligation de ce ſilence allât plus loin que ne le permettent la juſtice & la loi.

LE FRANÇOIS.

Ne vous y trompez donc plus. Votre en-

gagement, auquel vous ne pouvez manquer ſans violer votre foi, n'a, quant à la durée, d'autres bornes que celles de la vie. Vous pouvez, vous devez même répandre, publier par-tout l'affreux détail de ſes vices & de ſes crimes, travailler avec zèle à étendre & accroitre ſa diffamation, le rendre autant qu'il eſt poſſible odieux, mépriſable, exécrable à tout le monde. Mais il faut toujours mettre à cette bonne œuvre un air de myſtere & de commiſération qui en augmente l'effet, & loin de lui donner jamais aucune explication qui le mette à portée de répondre & de ſe défendre, vous devez concourir avec tout le monde à lui faire ignorer toujours ce qu'on fait, & comment on le fait.

ROUSSEAU.

Voilà des devoirs que j'étois bien éloigné de comprendre, quand vous me les avez impoſés, & maintenant qu'il vous plaît de me les expliquer, vous ne pouvez douter qu'ils ne me ſurprennent, & que je ne ſois curieux d'apprendre ſur quels

principes vous les fondez. Expliquez-vous donc, je vous prie, & comptez ſur toute mon attention.

LE FRANÇOIS.

O mon bon ami ! Qu'avec plaiſir votre cœur navré du déshonneur que fait à l'humanité cet homme qui n'auroit jamais dû naître, va s'ouvrir à des ſentimens qui en font la gloire dans les nobles ames de ceux qui ont démaſqué ce malheureux. Ils étoient ſes amis, ils faiſoient profeſſion de l'être. Séduits par un extérieur honnête & ſimple, par une humeur crue alors facile & douce, par la meſure de talens qu'il falloit pour ſentir les leurs, ſans prétendre à la concurrence, ils le rechercherent & l'eurent bientôt ſubjugué ; car il eſt certain que cela n'étoit pas difficile. Mais quand ils virent que cet homme ſi ſimple & ſi doux, prenant tout d'un coup l'eſſor, s'élevoit d'un vol rapide à une réputation à laquelle ils ne pouvoient atteindre, eux qui avoient tant de hautes prétentions ſi bien fondées, ils ſe douterent bientôt qu'il

y avoit là-deſſous quelque choſe qui n'alloit pas bien, que cet eſprit bouillant n'avoit pas ſi long-tems contenu ſon ardeur ſans myſtère, & dès-lors perſuadés que cette apparente ſimplicité n'étoit qu'un voile qui cachoit quelque projet dangereux, ils formerent la ferme réſolution de trouver ce qu'ils cherchoient, & prirent à loiſir les meſures les plus ſûres pour ne pas perdre leurs peines.

Ils ſe concerterent donc pour éclairer ſes allures, de maniere que rien ne leur pût échapper. Il les avoit mis lui-même ſur la voye par la déclaration d'une faute grave qu'il avoit commiſe, & dont il leur confia le ſecret ſans néceſſité, ſans utilité, non, comme diſoit l'hypocrite, pour ne rien cacher à l'amitié, & ne pas paroître à leurs yeux meilleur qu'il n'étoit; mais plutôt, comme ils diſent très-ſenſément eux-mêmes pour leur donner le change, occuper ainſi leur attention & les détourner de vouloir pénétrer plus avant dans le myſtère obſcur de ſon caractere. Cette étourderie de ſa

part fut ſans doute un coup du Ciel qui voulut forcer le fourbe à ſe démaſquer lui-même, ou du moins à leur fournir la priſe dont ils avoient beſoin pour cela. Profitant habilement de cette ouverture pour tendre leurs piéges autour de lui, ils paſſerent aiſément de ſa confidence à celle des complices de ſa faute, deſquels ils firent ſans peine autant d'inſtrumens pour l'exécution de leur projet. Avec beaucoup d'adreſſe, un peu d'argent & de grandes promeſſes, ils gagnerent tout ce qui l'entouroit, & parvinrent ainſi par degrés à être inſtruits de ce qui le regardoit auſſi bien & mieux que lui-même. Le fruit de tous ces ſoins fut la découverte & la preuve de ce qu'ils avoient preſſenti ſi-tôt que ſes livres firent du bruit, ſavoir, que ce grand prêcheur de vertu n'étoit qu'un monſtre chargé de crimes cachés, qui depuis quarante ans maſquoit l'ame d'un ſcélérat ſous les dehors d'un honnête homme.

ROUSSEAU.

Continuez, de grace. Voilà vraiment

des choſes ſurprenantes que vous me racontez-là !

LE FRANÇOIS.

Vous avez vu en quoi conſiſtoient ces découvertes. Vous pouvez juger de l'embarras de ceux qui les avoient faites. Elles n'étoient pas de nature à pouvoir être tues, & l'on n'avoit pas pris tant de peines pour rien ; cependant, quand il n'y auroit eu d'autre inconvénient à les publier que d'attirer au coupable les peines qu'il avoit méritées, c'en étoit aſſez pour empêcher ces hommes généreux de l'y vouloir expoſer. Ils devoient, ils vouloient le démaſquer, mais ils ne vouloient pas le perdre, & l'un ſembloit pourtant ſuivre néceſſairement de l'autre. Comment le confondre ſans le punir ? Comment l'épargner, ſans ſe rendre reſponſable de la continuation de ſes crimes ? car pour du repentir, ils ſentoient trop bien qu'ils n'en devoient point attendre de lui. Ils ſavoient ce qu'ils devoient à la juſtice, à la vérité, à la ſureté publique. Mais ils ne ſavoient pas moins

ce qu'ils ſe devoient à eux-mêmes. Après avoir eu le malheur de vivre avec ce ſcélérat dans l'intimité, ils ne pouvoient le livrer à la vindicte publique ſans s'expoſer à quelque blâme ; & leurs honnêtes ames, pleines encore de commiſération pour lui, vouloient ſur-tout éviter le ſcandale & faire qu'aux yeux de toute la terre, il leur dût ſon bien-être & ſa conſervation. Ils concerterent donc ſoigneuſement leurs démarches, & réſolurent de graduer ſi bien le développement de leurs découvertes, que la connoiſſance ne s'en répandit dans le public qu'à meſure qu'on y reviendroit des préjugés qu'on avoit en ſa faveur ; car ſon hypocriſie avoit alors le plus grand ſuccès. La route nouvelle qu'il s'étoit frayée, & qu'il paroiſſoit ſuivre avec aſſez de courage pour mettre ſa conduite d'accord avec ſes principes : ſon audacieuſe morale qu'il ſembloit prêcher par ſon exemple, encore plus que par ſes livres, & ſur-tout ſon déſintéreſſement apparent dont tout le monde alors étoit la dupe ; toutes ces ſingularités qui ſuppoſoient du moins

une ame ferme, excitoient l'admiration de ceux mêmes qui les désapprouvoient. On applaudissoit à ses maximes, sans les admettre, & à son exemple, sans vouloir l'imiter.

Comme ces dispositions du public auroient pu l'empêcher de se rendre aisément à ce qu'on lui vouloit apprendre, il fallut commencer par les changer. Ses fautes mises dans le jour le plus odieux commencerent l'ouvrage, son imprudence à les déclarer auroit pu paroître franchise. Il la fallut déguiser, cela paroissoit difficile; car on m'a dit qu'il en avoit fait dans l'Emile un aveu presque formel avec des regrets qui devoient naturellement lui épargner les reproches des honnêtes gens. Heureusement le public, qu'on animoit alors contre lui & qui ne voit rien que ce qu'on veut qu'il voye, n'apperçut pas tout cela, & bientôt avec les renseignemens suffisans pour l'accuser & le convaincre, sans qu'il parut que ce fut lui qui les eût fournis, on eût la prise nécessaire pour

commencer l'œuvre de ſa diffamation. Tout ſe trouvoit merveilleuſement diſpoſé pour cela. Dans ſes brutales déclamations il avoit, comme vous le remarquez vous-même, attaqué tous les états. Tous ne demandoient pas mieux que de concourir à cette œuvre qu'aucun n'oſoit entamer de peur de paroître écouter la vengeance. Mais à la faveur de ce premier fait bien établi & ſuffiſamment aggravé, tout le reſte devint facile. On put, ſans ſoupçon d'animoſité, ſe rendre l'écho de ſes amis qui même ne le chargeoient qu'en le plaignant & ſeulement pour l'acquit de leur conſcience; & voilà comment, dirigé par des gens inſtruits du caractere affreux de ce monſtre, le public revint peu-à-peu des jugemens favorables qu'il en avoit ſi long-tems portés, ne vit plus que du faſte où il avoit vu du courage, de la baſſeſſe, où il avoit vu de la ſimplicité, de la forfanterie, où il avoit vu du déſintéreſſement, & du ridicule, où il avoit vu de la ſingularité.

Voilà l'état où il fallut amener les choſes

pour rendre croyables, même avec toutes leurs preuves, les noirs myſteres qu'on avoit à révéler, & pour le laiſſer vivre dans une liberté du moins apparente, & dans une entiere impunité : car une fois bien connu, l'on n'avoit plus à craindre qu'il pût tromper, ni ſéduire perſonne, & ne pouvant plus ſe donner des complices, il étoit hors d'état, ſurveillé comme il l'étoit par ſes amis & par leurs amis, de ſuivre ſes projets exécrables, ni de faire aucun mal dans la ſociété. Dans cette ſituation, avant de révéler les découvertes qu'on avoit faites, on capitula qu'elles ne porteroient aucun préjudice à ſa perſonne, & que pour le laiſſer même jouir d'une parfaite ſécurité, on ne lui laiſſeroit jamais connoître qu'on l'eût démaſqué. Cet engagement contracté avec toute la force poſſible a été rempli juſqu'ici avec une fidélité qui tient du prodige. Voulez-vous être le premier à l'enfreindre, tandis que le public entier, ſans diſtinction de rang, d'âge, de ſexe, de caractere, & ſans aucune exception, pénétré d'admiration pour la généroſité de ceux qui

ont conduit cette affaire, s'eſt empreſſé d'entrer dans leurs nobles vues, & de les favoriſer par pitié pour ce malheureux : car vous devez ſentir que là-deſſus ſa ſureté tient à ſon ignorance, que s'il pouvoit jamais croire que ſes crimes ſont connus, il ſe prévaudroit infailliblement de l'indulgence dont on les couvre pour en tramer de nouveaux avec la même impunité, que cette impunité ſeroit alors d'un trop dangereux exemple, & que ces crimes ſont de ceux qu'il faut ou punir ſévérement ou laiſſer dans l'obſcurité.

ROUSSEAU.

Tout ce que vous venez de me dire m'eſt ſi nouveau, qu'il faut que j'y rêve long-tems pour arranger là-deſſus mes idées. Il y a même quelques points ſur leſquels j'aurois beſoin de plus ample explication. Par exemple, vous dites qu'il n'eſt pas à craindre que cet homme une fois connu ſéduiſe perſonne, qu'il ſe donne des complices, qu'il faſſe aucun complot dangereux. Cela s'accorde mal avec ce

que

que vous m'avez raconté vous-même de la continuation de ſes crimes, & je craindrois fort au contraire qu'affiché de la ſorte, il ne ſervit d'enſeigne aux méchans pour former leurs aſſociations criminelles, & pour employer ſes funeſtes talens à les affermir. Le plus grand mal & la plus grande honte de l'état ſocial eſt que le crime y faſſe des liens plus forts, plus indiſſolubles, que n'en fait la vertu. Les méchans ſe lient entr'eux plus étroitement que les bons; & leurs liaiſons ſont bien plus durables, parce qu'ils ne peuvent les rompre impunément; que de la durée de ces liaiſons dépend le ſecret de leurs trames, l'impunité de leurs crimes, & qu'ils ont le plus grand intérêt à ſe ménager toujours réciproquement. Au lieu que les bons, unis ſeulement par des affections libres qui peuvent changer ſans conſéquence, rompent & ſe ſéparent ſans crainte & ſans riſque, & dès qu'ils ceſſent de ſe convenir. Cet homme tel que vous me l'avez décrit, intrigant, actif, dangereux, doit être le foyer des com-

plots de tous les ſcélérats. Sa liberté, ſon impunité, dont vous faites un ſi grand mérite aux gens de bien qui le ménagent, eſt un très-grand malheur public. Ils ſont reſponſables de tous les maux qui peuvent en arriver, & qui même en arrivent journellement ſelon vos propres récits. Eſt-il donc louable à des hommes juſtes de favoriſer ainſi les méchans aux dépens des bons ?

LE FRANÇOIS.

Votre objection pourroit avoir de la force, s'il s'agiſſoit d'un méchant d'une cathégorie ordinaire. Mais ſongez toujours qu'il s'agit ici d'un monſtre, l'horreur du genre humain, auquel perſonne au monde ne peut ſe fier en aucune ſorte, & qui n'eſt pas même capable du pacte que les méchans font entre eux. C'eſt ſous cet aſpect qu'également connu de tous, il ne peut être à craindre à qui que ce ſoit par ſes trames. Déteſté des bons pour ſes œuvres, il l'eſt encore plus des méchans pour ſes livres ; par un juſte châtiment de

ſa damnable hypocriſie, les fripons qu'il démaſque pour mieux ſe maſquer, ont tous pour lui la plus invincible antipathie. S'ils cherchent à l'approcher, c'eſt ſeulement pour le ſurprendre & le trahir ; mais comptez qu'aucun ne tentera jamais de l'aſſocier à quelque mauvaiſe entrepriſe.

ROUSSEAU.

C'eſt en effet un méchant d'une eſpèce bien particuliere que celui qui ſe rend encore plus odieux aux méchans qu'aux bons, & à qui perſonne au monde n'oſeroit propoſer une choſe injuſte !

LE FRANÇOIS.

Oui, ſans doute, d'une eſpèce particuliere, & ſi particuliere que la nature n'en a jamais produit, & j'eſpere, n'en reproduira plus un ſemblable. Ne croyez pourtant pas qu'on ſe repoſe avec un aveugle confiance ſur cette horreur univerſelle. Elle eſt un des principaux moyens em-

ployés par les ſages qui l'ont excitée, pour l'empêcher d'abuſer par des pratiques pernicieuſes de la liberté qu'on vouloit lui laiſſer; mais elle n'eſt pas le ſeul. Ils ont pris des précautions non moins efficaces, en le ſurveillant à tel point qu'il ne puiſſe dire un mot qui ne ſoit écrit, ni faire un pas qui ne ſoit marqué, ni former un projet qu'on ne pénétre à l'inſtant qu'il eſt conçu. Ils ont fait en ſorte que libre en apparence au milieu des hommes, il n'eût avec eux aucune ſociété réelle, qu'il vécût ſeul dans la foule, qu'il ne ſût rien de ce qui ſe dit, rien de ce qui ſe fait autour de lui, rien ſur-tout de tout ce qui le regarde & l'intéreſſe le plus, qu'il ſe ſentit par-tout chargé de chaînes dont il ne put ni montrer, ni voir le moindre veſtige; ils ont élevé autour de lui des murs de ténèbres impénétrables à ſes regards, ils l'ont enterré vif parmi les vivans. Voilà peut-être la plus ſinguliere, le plus étonnante entrepriſe qui jamais ait été faite. Son plein ſuccès atteſte la force du Génie qui l'a conçue, & de ceux qui

en dirigent l'exécution, & ce qui n'eſt pas moins ſurprenant encore, eſt le zele avec lequel le public entier s'y prête, ſans appercevoir lui-même la grandeur, la beauté du plan dont il eſt l'aveugle & le fidelle exécuteur.

Vous ſentez bien néanmoins qu'un projet de cette eſpèce, quelque bien concerté qu'il pût être, n'auroit pu s'exécuter ſans le concours du Gouvernement : mais on eût d'autant moins de peine à l'y faire entrer qu'il s'agiſſoit d'un homme odieux à ceux qui en tenoient les rênes, d'un Auteur dont les ſéditieux écrits reſpiroient l'auſtérité républicaine, & qui, dit-on, haïſſoit le Viſirat, mépriſoit les Viſirs, vouloit qu'un Roi gouvernât par lui-même, que les Princes fuſſent juſtes, que les peuples fuſſent libres, & que tout obéit à la loi. L'adminiſtration ſe prêta donc aux manœuvres néceſſaires pour l'enlacer & le ſurveiller ; entrant dans toutes les vues de l'auteur du projet, elle pourvut à la ſûreté du coupable autant qu'à

ſon aviliſſement, & ſous un air bruyant de protection, rendant ſa diffamation plus ſolemnelle, parvint par degrés à lui ôter avec toute eſpece de crédit, de conſidération, d'eſtime, tout moyen d'abuſer de ſes pernicieux talens pour le malheur du genre humain.

Avant de le démaſquer plus complettement, on n'a pas épargné ni ſoins, ni tems, ni dépenſe pour éclairer tous les momens de ſa vie, depuis ſa naiſſance juſqu'à ce jour. Tous ceux dont les cajoleries l'ont attiré dans leurs piéges ; tous ceux qui l'ayant connu dans ſa jeuneſſe, ont fourni quelque nouveau fait contre lui, quelque nouvel article à ſa charge, tous ceux en un mot qui ont contribué à le peindre comme on vouloit, ont été recompenſés de maniere ou d'autre, & pluſieurs ont été avancés, eux ou leurs proches pour être entrés de bonne grace dans toutes les vues de nos Meſſieurs. On a envoyé des gens de confiance chargés de bonnes inſtructions & de beaucoup d'argent à Veniſe, à Turin, en Sa-

voye, en Suiſſe, à Geneve, par tout où il a demeuré : on a largement recompenſé tous ceux, qui travaillant avec ſuccès, ont laiſſé de lui, dans ces pays, les idées qu'on en vouloit donner, & en ont rapporté les anecdotes qu'on vouloit avoir. Beaucoup même de perſonnes de tous les états, pour faire de nouvelles découvertes, & contribuer à l'œuvre commune, ont entrepris de leur propre mouvement, & à leurs propres frais, de grands voyages pour bien conſtater la ſcélérateſſe de J. J. avec un zèle.....

ROUSSEAU.

Qu'ils n'auroient ſurement pas eu dans le cas contraire pour le conſtater honnête homme. Tant l'averſion pour les méchans l'emporte dans les belles ames ſur l'attachement pour les bons ?

Voilà, comme vous le dites, un projet non moins admirable qu'admirablement exécuté. Il ſeroit bien curieux, bien intéreſſant, de ſuivre dans leurs détails toutes les manœuvres qu'il a fallu mettre en uſa-

ge pour en amener le ſuccès à ce point. Comme c'eſt ici un cas unique depuis que le monde exiſte, & d'où naît une loi toute nouvelle dans le code du genre humain, il importeroit qu'on connût à fond toutes les circonſtances qui s'y rapportent. L'interdiction du feu & de l'eau chez les Romains tomboit ſur les choſes néceſſaires à la vie; celle-ci tombe ſur tout ce qui peut la rendre douce & ſupportable, la juſtice, la vérité, la ſociété, l'attachement, l'eſtime. L'interdiction romaine menoit à la mort ſans la donner; celle-ci la rend déſirable, & ne laiſſe la vie que pour en faire un ſupplice affreux. Mais cette interdiction romaine étoit décernée dans une forme légale, par laquelle le criminel étoit juridiquement condamné. Je ne vois rien de pareil dans celle-ci : j'attends de ſavoir pourquoi cette omiſſion, ou comment on y a ſuppléé ?

LE FRANÇOIS.

J'avoue que dans les formes établies l'accuſation & l'audition du coupable ſont néceſſaires pour le punir ; mais au fond

qu'importent ces formes, quand le délit eſt bien prouvé ? La négation de l'accuſé (car il nie toujours pour échapper au ſupplice) ne fait rien contre les preuves, & n'empêche point ſa condamnation. Ainſi cette formalité, ſouvent inutile, l'eſt ſurtout dans le cas préſent, où tous les flambeaux de l'évidence éclairent des forfaits inouïs.

Remarquez d'ailleurs que quand ces formalités ſeroient toujours néceſſaires pour punir, elles ne le ſont pas du moins pour faire grace, la ſeule choſe dont il s'agit ici. Si n'écoutant que la juſtice, on eût voulu traiter le miſérable comme il le méritoit, il ne falloit que le ſaiſir, le punir, & tout étoit fait. On ſe fut épargné des ſoins, des fraix immenſes, & ce tiſſu de piéges & d'artifices dont il faut le tenir ſans ceſſe entouré. Mais la généroſité de ceux qui l'ont démaſqué, leur tendre commiſération pour lui, ne leur permettant aucun procédé violent à ſon égard, il a bien fallu s'aſſurer de lui ſans attenter à ſa liberté, & le rendre

l'horreur de l'univers, afin qu'il n'en fût pas le fléau.

Quel tort lui fait-on, & de quoi pourroit-il se plaindre? Pour le laisser vivre parmi les hommes, il a bien fallu le peindre à eux tel qu'il étoit. Nos Messieurs savent mieux que vous que les méchans cherchent & trouvent toujours leurs semblables, pour complotter avec eux leurs mauvais desseins: mais on les empêche de se lier avec celui-ci, en le leur rendant odieux, à tel point qu'ils n'y puissent prendre aucune confiance. Ne vous y fiez pas, leur dit-on; il vous trahira pour le seul plaisir de nuire; n'espérez pas le tenir par un intérêt commun: c'est très gratuitement qu'il se plait au crime; ce n'est point son intérêt qu'il y cherche, il ne connoit d'autre bien pour lui que le mal d'autrui : il préférera toujours le mal plus grand ou plus prompt de ses camarades au mal moindre ou plus éloigné qu'il pourroit faire avec eux. Pour prouver tout cela, il ne faut qu'exposer sa vie : en faisant son histoire, on éloigne de lui les plus

ſcélérats par la terreur. L'effet de cette méthode eſt ſi grand & ſi ſûr que depuis qu'on le ſurveille & qu'on éclaire tous ſes ſecrets, pas un ſeul mortel n'a encore eu l'audace de tenter ſur lui l'appas d'une mauvaiſe action, & ce n'eſt jamais qu'au leurre de quelque bonne œuvre qu'on parvient à le ſurprendre.

ROUSSEAU.

Voyez comme quelquefois les extrêmes ſe touchent ! Qui croiroit qu'un excès de ſcélérateſſe pût ainſi rapprocher de la vertu ? Il n'y avoit que vos Meſſieurs au monde qui puſſent trouver un ſi bel art !

LE FRANÇOIS.

Ce qui rend l'exécution de ce plan plus admirable, c'eſt le myſtère dont il l'a fallu couvrir. Il falloit peindre le perſonnage à tout le monde, ſans que jamais ce portrait paſſât ſous ſes yeux. Il falloit inſtruire l'univers de ſes crimes, mais de façon que ce fut un myſtère ignoré de lui ſeul. Il falloit que chacun le montrât au doigt, ſans qu'il

crut être vu de perſonne. En un mot, c'étoit un ſecret dont le public entier devoit être dépoſitaire, ſans qu'il parvint jamais à celui qui en étoit le ſujet : cela eût été très-difficile, peut-être impoſſible à exécuter avec tout autre. Mais les projets fondés ſur des principes généraux, échouent ſouvent; en les appropriant tellement à l'individu qu'ils ne conviennent qu'à lui, on en rend l'exécution bien plus ſûre. C'eſt ce qu'on a fait auſſi habilement qu'heureuſement avec notre homme. On ſavoit qu'étranger & ſeul, il étoit ſans parens, ſans appui, ſans aſſiſtance, qu'il ne tenoit à aucun parti, & que ſon humeur ſauvage tendoit d'elle-même à l'iſoler. On n'a fait pour l'iſoler tout-à-fait que ſuivre ſa pente naturelle, y faire tout concourir, & dès-lors tout a été facile. En le ſequeſtrant du commerce des hommes qu'il fuit, quel mal lui fait-on? En pouſſant la bonté juſqu'à lui laiſſer une liberté, du moins apparente, ne falloit-il pas l'empêcher d'en pouvoir abuſer ? Ne falloit-il pas, en le laiſſant au milieu des citoyens, s'attacher à le leur bien faire connoître ? Peut-

on voir un ſerpent ſe gliſſer parmi la foule, ſans crier à chacun de ſe garder du ſerpent? N'étoit-ce pas ſurtout une obligation particuliere pour les ſages qui ont eu l'addreſſe d'écarter le maſque dont il ſe couvroit depuis quarante ans, & de le voir les premiers à travers tous ſes déguiſemens, tel qu'ils le montrent maintenant à tout le monde? Ce grand devoir de le faire univerſellement abhorrer pour l'empêcher de nuire, combiné avec le tendre intérêt qu'il inſpire à ces hommes ſublimes, eſt le vrai, l'unique motif des ſoins infinis qu'ils prennent des dépenſes immenſes qu'ils font pour l'entourer de tant de piéges, pour le livrer à tant de mains, pour l'enlacer de tant de façons, qu'au milieu de cette liberté feinte, il ne puiſſe ni dire un mot, ni faire un pas, ni mouvoir un doigt qu'ils ne le ſachent, & ne le veuillent. Au fond tout ce qu'on en fait n'eſt que pour ſon bien, pour éviter le mal qu'on ſeroit contraint de lui faire, & dont on ne peut le garantir autrement. Il falloit commencer par l'éloigner de ſes anciennes connoiſſances, pour avoir

le tems de les bien endoctriner : on l'a fait décreter à Paris ; quel mal lui a-t-on fait ? Il falloit, par la même raiſon, l'empêcher de s'établir à Geneve : on l'y a fait décreter auſſi, quel mal lui a-t-on fait ? On l'a fait lapider à Motiers ; mais les cailloux qui caſſoient ſes fenêtres & ſes portes ne l'ont point atteint ; quel mal donc lui ont-ils fait ? On l'a fait chaſſer à l'entrée de l'hiver de l'Ile Solitaire où il s'étoit réfugié, & de toute la Suiſſe : mais c'étoit pour le forcer charitablement d'aller en Angleterre (*) chercher

---

(*) Choiſir un Anglois pour mon dépoſitaire, & mon confident, ſeroit, ce me ſemble, réparer d'une maniere bien authentique le mal que j'ai pu penſer & dire de ſa Nation. On l'a trop abuſée ſur mon compte pour que j'aye pu ne pas m'abuſer quelquefois ſur le ſien (†).

(†) *M. Rouſſeau étoit ſi bien revenu de ſes préjugés contre l'Angleterre, que peu de tems avant ſa mort, il donna commiſſion à l'Editeur de lui chercher un aſyle dans ce pays pour y finir ſes jours.*

Note de l'Editeur.

l'azyle qu'on lui préparoit depuis long-tems, & bien meilleur que celui qu'il s'étoit obſtiné de choiſir, quoiqu'il ne pût de là faire aucun mal; mais quel mal lui a-t-on fait à lui-méme, & dequoi ſe plaint-il aujourd'hui? Ne le laiſſe-t-on pas tranquille dans ſon opprobre? Il peut ſe vautrer tout à ſon aiſe dans la fange où l'on le tient embourbé; on l'accable d'indignités, il eſt vrai, mais qu'importe? quelles bleſſures lui font-elles? N'eſt-il pas fait pour les ſouffrir, & quand chaque paſſant lui cracheroit au viſage, quel mal, après tout, cela lui feroit-il? Mais ce monſtre d'ingratitude ne ſent rien, ne ſait gré de rien, & tous les ménagemens qu'on a pour lui, loin de le toucher, ne font qu'irriter ſa férocité. En prenant le plus grand ſoin de lui ôter tous ſes amis, on ne leur a rien tant recommandé que d'en garder toujours l'apparence & le titre, & de prendre pour le tromper le même ton qu'ils avoient auparavant pour l'accueillir. C'eſt ſa coupable défiance qui ſeule le rend miſérable; ſans elle il ſeroit un peu plus dupe, mais il vivroit tout auſſi content

qu'autrefois. Devenu l'objet de l'horreur publique, il s'eſt vu par là celui des attentions de tout le monde. C'étoit à qui le fêteroit, l'auroit à dîner, à qui lui offriroit des retraites, à qui rencheriroit d'empreſſement pour avoir la préférence. On eût dit à l'ardeur qu'on avoit pour l'attirer, que rien n'étoit plus honorable, plus glorieux que de l'avoir pour hôte, & cela dans tous les Etats, ſans excepter les Grands & les Princes, & mon Ours n'étoit pas content!

ROUSSEAU.

Il avoit tort, mais il devoit être bien ſurpris! Ces Grands-là ne penſoient pas ſans doute, comme ce Seigneur Eſpagnol, dont vous ſavez la réponſe à Charles-quint qui lui demandoit un de ſes châteaux pour y loger le connétable de Bourbon. (*)

(*) On a, dit-on, rendu inhabitable le château de Trye depuis que j'y ai logé. Si cette opération a rapport à moi, elle n'eſt pas conſéquente à l'empreſſement qui m'y avoit attiré, ni à celui avec lequel

LE FRANÇOIS.

Le cas eſt bien différent ; vous oubliez qu'ici c'eſt une bonne œuvre.

ROUSSEAU.

Pourquoi ne voulez vous pas que l'hoſpitalité envers le connétable fut une auſſi bonne œuvre que l'aſyle offert à un ſcélérat ?

LE FRANÇOIS.

Eh ! vous ne voulez pas m'entendre. Le connétable ſavoit bien qu'il étoit rebelle à ſon Prince.

ROUSSEAU.

J. J. ne ſait donc pas qu'il eſt un ſcélérat ?

---

on engageoit M. le Prince de Ligne à m'offrir dans le même tems un aſyle charmant dans ſes terres, par une belle lettre qu'on fit même courir dans tout Paris.

LE FRANÇOIS.

Le fin du projet eſt d'en uſer extérieurement avec lui comme s'il n'en ſavoit rien, ou comme ſi on l'ignoroit ſoi-même. De cette ſorte on évite avec lui le danger des explications, & feignant de le prendre pour un honnête homme, on l'obſéde ſi bien ſous un air d'empreſſement pour ſon mérite, que rien de ce qui ſe rapporte à lui, ni lui-même ne peut échapper à la vigilance de ceux qui l'approchent. Dès qu'il s'établit quelque part, ce qu'on fait toujours d'avance, les murs, les planchers, les ferrures, tout eſt diſpoſé autour de lui pour la fin qu'on ſe propoſe, & l'on n'oublie pas de l'envoiſiner convenablement; c'eſt-à-dire, de mouches, de fourbes adroits & de filles accortes à qui l'on a bien fait leur leçon. C'eſt une choſe aſſez plaiſante de voir les barboteuſes de nos Meſſieurs prendre des airs de Vierges pour tâcher d'attirer cet ours. Mais ce ne ſont pas apparemment des Vierges qu'il lui faut; car ni les lettres pathétiques qu'on

dicte à celles-là, ni les dolentes hiſtoires qu'on leur fait apprendre, ni tout l'étalage de leurs malheurs & de leurs vertus, ni celui de leurs charmes flétris n'ont pu l'attendrir. Ce pourceau d'Epicure eſt devenu tout d'un coup un Xenocrate pour nos Meſſieurs.

ROUSSEAU.

N'en fut-il point un pour vos Dames? Si ce n'étoit pas là le plus bruyant de ſes forfaits, c'en ſeroit ſûrement le plus irrémiſſible.

LE FRANÇOIS.

Ah! Monſieur Rouſſeau, il faut toujours être galant; & de quelque façon qu'en uſe une femme, on ne doit jamais toucher cet article-là.

Je n'ai pas beſoin de vous dire que toutes ſes lettres ſont ouvertes, qu'on retient toutes celles dont il pourroit retirer quelque inſtruction, & qu'on lui en fait écrire de toutes les façons par différentes mains,

tant pour ſonder ſes diſpoſitions par ſes réponſes, que pour lui ſuppoſer dans celles qu'il rebutte & qu'on garde, des correſpondances dont on puiſſe un jour tirer parti contre lui. On a trouvé l'art de lui faire de Paris une ſolitude plus affreuſe que les cavernes & les bois, où il ne trouve au milieu des hommes, ni communication, ni conſolation, ni conſeil, ni lumiere, ni rien de tout ce qui pourroit lui aider à ſe conduire, un labyrinthe immenſe où on ne lui laiſſe appercevoir dans les ténèbres que de fauſſes routes qui l'égarent de plus en plus. Nul ne l'aborde qui n'ait déja ſa leçon toute faite ſur ce qu'il doit lui dire & ſur le ton qu'il doit prendre en lui parlant. On tient note de tous ceux qui demandent à le voir, & on ne le leur permet qu'après avoir préalablement reçu les inſtructions que j'ai moi-même été chargé de vous donner, au premier deſir que vous avez marqué de la connoître. S'il entre en quelque lieu public, il y eſt regardé & traité comme un peſtiféré. Tout le monde l'entoure & le fixe; mais en s'écartant de lui ſans lui

parler, ſeulement pour lui *ſervir* de barriere, & s'il oſe parler lui-même & qu'on daigne lui répondre, c'eſt toujours ou par un menſonge, ou en éludant ſes queſtions d'un ton ſi rude & ſi mépriſant qu'il perde l'envie d'en faire. Au parterre on a grand ſoin de le recommander à ceux qui l'entourent, & de placer toujours à côté de lui une garde ou un ſergent qui parle ainſi de lui fort clairement ſans rien dire. On l'a montré, ſignalé, recommandé par-tout, aux facteurs, aux commis, aux gardes, aux mouches, aux Savoyards, à tous les ſpectacles, dans tous les cafés, aux barbiers, aux marchands, aux colporteurs, aux libraires. S'il cherchoit un livre, un almanac, un roman, il n'y en auroit plus dans tout Paris, le ſeul deſir manifeſté de trouver une choſe quelle qu'elle ſoit, eſt pour lui un infaillible moyen de la faire diſparoître. A ſon arrivée à Paris, il cherchoit douze chanſonnettes italiennes qu'il y fit graver, il y a une vingtaine d'années, & qui étoient de lui ---- comme le Devin du village: mais le recueil, les airs, les plan-

ches, tout disparut, tout fut anéanti dès l'instant, sans qu'il en ait jamais pu recouvrer un exemplaire. On est parvenu, à force de petites attentions multipliées, à le tenir dans cette ville immense toujours sous les yeux de la populace qui le voit avec horreur. Veut-il passer l'eau vis-à-vis des quatre nations? On ne passera point pour lui, même en payant la voiture entiere. Veut-il se faire décroter? Les décroteurs du temple & du palais royal lui refuseront avec mépris leurs services. Entre-t-il aux Tuileries, ou au Luxembourg? Ceux qui distribuent à la porte des billets imprimés, ont ordre de le passer avec la plus outrageante affectation, & même de le refuser net s'il se présente pour en avoir; & tout cela, non pour l'importance de la chose, mais afin de le faire remarquer, connoître & abhorrer de plus en plus. Enfin l'un de nos Messieurs m'a même assuré avoir eû le sensible plaisir de voir des mendians, lui rejetter au nez son aumône, & vous comprenez bien.....

ROUSSEAU.

Qu'ils n'y ont rien perdu. Ah quelle douceur d'ame ! quelle charité ! Le zele de vos Meſſieurs n'oublie rien.

LE FRANÇOIS.

Outre toutes ces précautions, on met en œuvre un moyen très-ingénieux pour découvrir, s'il lui reſte par malheur quelque perſonne de confiance qui n'ait pas encore les inſtructions & les ſentimens néceſſaires pour ſuivre à ſon égard le plan généralement admis. On lui fait écrire des gens adroits qui, ſe feignant dans la détreſſe, implorent ſon ſecours ou ſes conſeils pour s'en tirer ; il cauſe avec eux, il les conſole, il les recommande aux perſonnes ſur leſquelles il compte. De cette maniere on parvient à les connoître, & de-là facilement à les convertir. Vous ne ſauriez croire combien par cette manœuvre on a découvert de gens qui l'eſtimoient encore & qu'il continuoit de tromper. Connus de nos Meſſieurs, ils ſont bientôt

détachés de lui, & l'on parvient par un art tout particulier, mais infaillible, à le leur rendre auſſi odieux qu'il leur fut cher auparavant. Mais ſoit qu'il pénétre enfin ce manége, ſoit qu'en effet il ne lui reſte plus perſonne, ces tentatives ſont ſans ſuccès depuis quelque tems. Il refuſe conſtamment de s'employer pour les gens qu'il ne connoît pas ; & même de leur répondre, & cela va toujours aux fins qu'on ſe propoſe en le faiſant paſſer pour un homme inſenſible & dur. Car encore une fois rien n'eſt mieux pour éluder ſes pernicieux deſſeins que de le rendre tellement haïſſable à tout le monde, que dès qu'il deſire une choſe, c'en ſoit aſſez pour qu'il ne la puiſſe obtenir, & que dès qu'il s'intéreſſe en faveur de quelqu'un, ce quelqu'un, pour lequel on feindra néanmoins le plus tendre zele, ne trouve plus de ſecours ni d'appui.

ROUSSEAU.

Vraiment, tous ces moyens que vous m'avez détaillés me paroiſſent en effet ne

pouvoir manquer de faire de ce J. J. la riſée, le jouet du genre humain, & de le rendre le plus abhorré des mortels.

LE FRANÇOIS.

Eh ſans doute ! Voilà le grand, le vrai but des ſoins généreux de nos Meſſieurs. Et grace à leur plein ſuccès, je puis vous aſſurer que depuis que le monde exiſte, jamais mortel n'a vécu dans une pareille dépreſſion.

ROUSSEAU.

Mais ne me diſiez-vous pas au contraire que le tendre ſoin de ſon bien-être entroit pour beaucoup dans ceux qu'ils prennent à ſon égard?

LE FRANÇOIS.

Sans doute, & c'eſt là ſurtout ce qu'il y a de grand, d'admirable, dans le plan de nos Meſſieurs, qu'en l'empêchant de ſuivre ſes volontés, & d'accomplir ſes mauvais deſſeins, on cherche néanmoins à lui procurer

les douceurs de la vie, de façon qu'il trouve par-tout ce qui lui eſt néceſſaire, & nulle part ce dont il peut abuſer. On veut qu'il ſoit raſſaſié du pain de l'ignominie & de la coupe de l'opprobre. On affecte même quelquefois pour lui des attentions moqueuſes & dériſoires, (*) des reſpects comme ceux qu'on prodiguoit à Sancho dans ſon Ile, & qui le rendent encor plus ridicule aux yeux de la populace. Enfin, puiſqu'il aime tant les diſtinctions, il a lieu d'être content, on a ſoin qu'elles ne lui manquent pas, & on le ſert de ſon goût en le faiſant par-tout montrer au doigt. Oui, Monſieur, on veut qu'il vive, & même agréablement, autant qu'il eſt poſſible à un méchant ſans mal faire. On voudroit qu'il ne manquât à ſon bonheur que le moyen de troubler celui

---

(*) Comme quand on vouloit à toute force m'envoyer le vin d'honneur à Amiens, qu'à Londres les Tambours des Gardes devoient venir battre à ma porte, & qu'au Temple M. le Prince de Conti m'envoya ſa Muſique à mon lever.

des autres; mais c'eſt un Ours qu'il faut enchaîner de peur qu'il ne dévore les paſſans. On craint ſurtout le poiſon de ſa plume, & l'on n'épargne aucune précaution pour l'empêcher de l'exhaler, on ne lui laiſſe aucun moyen de défendre ſon honneur, parce que cela lui ſeroit inutile, que ſous ce prétexte il ne manqueroit pas d'attaquer celui d'autrui, & qu'il n'appartient pas à un homme livré à la diffamation d'oſer diffamer perſonne. Vous concevez que parmi les gens dont on s'eſt aſſuré, l'on n'a pas oublié les libraires, ſurtout ceux dont il s'eſt autrefois ſervi. On en a même tenu un très-longtems à la Baſtille ſous d'autres prétextes, mais en effet pour l'endoctriner plus à loiſir ſur le compte de J. J. (*) On a recommandé à tout ce qui l'entoure de veiller

(*) On y a détenu de même, en même tems, & pour le même effet, un Genevois de mes amis, lequel, aigri par d'anciens griefs contre les magiſtrats de Geneve, excitoit les citoyens contre eux à mon occaſion. Je penſois bien différemment, & jamais, en écri-

particulierement à ce qu'il peut écrire. On a même tâché de lui en ôter les moyens, & l'on étoit parvenu dans la retraite où on l'avoit attiré en Dauphiné, à écarter de lui toute encre liſible; en ſorte qu'il ne pût trouver ſous ce nom que de l'eau légérement teinte, qui même en peu de tems perdoit toute ſa couleur. Malgré toutes ces précautions, le drôle eſt encor parvenu à écrire ſes Mémoires qu'il appelle *ſes confeſſions*, & que nous appellons *ſes menſonges*, avec de l'encre de la Chine à laquelle on n'avoit pas ſongé. Mais ſi l'on ne peut l'empêcher de barbouiller du papier à ſon aiſe, on l'empêche au moins de faire circuler ſon venin : car au-

---

vant, ſoit à eux, ſoit à lui ; je ne ceſſai de les preſſer tous d'abandonner ma cauſe, & de remettre, à de meilleurs tems, la défenſe de leurs droits. Cela n'empêcha pas qu'on ne publiât avoir trouvé tout le contraire dans les lettres que je lui écrivois, & que c'étoit moi qui étois le boutefeu. Que peuvent déſormais attendre des gens puiſſans, la juſtice, la vérité, l'innocence, quand une fois ils en ſont venus juſques-là ?

cun chiffon, ni petit, ni grand, pas un billet de deux lignes ne peut ſortir de ſes mains, ſans tomber à l'inſtant même dans celles des gens établis pour tout recueillir, & qui ſe garderoient bien de laiſſer paſſer aucune choſe qui fût contraire aux vues de nos Meſſieurs. A l'égard de ſes diſcours, rien n'en eſt perdu. Le premier ſoin de ceux qui l'entourent, eſt de s'attacher à le faire jaſer, ce qui n'eſt pas difficile, ni même de lui faire dire à-peu-près ce qu'on veut, ou du moins comme on le veut, pour en tirer avantage; tantôt en lui débitant de fauſſes nouvelles, tantôt en l'animant par d'adroites contradictions, tantôt au contraire en paroiſſant acquieſcer à tout ce qu'il dit. C'eſt alors ſur-tout qu'on tient un regiſtre exact des indiſcretes vivacités qui lui échappent, & qu'on amplifie & commente de ſang-froid. Ils prennent en même tems toutes les précautions poſſibles pour qu'il ne puiſſe tirer d'eux aucune lumiere, ni par rapport à qui que ce ſoit. On ne prononce jamais devant lui le nom de ſes premiers dénonciateurs, & l'on ne parle qu'avec la plus

grande réſerve de tous ceux qui influent ſur ſon ſort, de ſorte qu'il lui eſt impoſſible de parvenir à ſavoir ce qu'ils diſent, ni ce qu'ils font, s'ils ſont à Paris ou abſens, ni même s'ils ſont morts ou en vie. Si quelquefois on lui parle de nouvelles, ce n'eſt que pour lui en dire de fauſſes ou dangereuſes, qui ſeroient de ſa part de nouveaux crimes s'il s'aviſoit de les répeter. En province on empêchoit aiſément qu'il ne lût aucune gazette; à Paris où il y auroit trop d'affectation, l'on empêche au moins qu'il n'en voye aucune dont il puiſſe tirer quelque inſtruction qui le regarde, & ſur-tout celles où nos Meſſieurs font parler de lui. S'il s'enquiert de quelque choſe, perſonne n'en ſait rien; s'il s'informe de quelqu'un, perſonne ne le connoit; s'il demandoit avec un peu d'empreſſement le tems qu'il fait, on ne le lui diroit pas. Mais on s'applique en revanche à lui faire trouver les denrées, ſinon à meilleur marché, du moins de meilleure qualité qu'il ne les auroit au même prix; ſes bienfaiteurs ſuppléant généreuſement de leur bourſe à ce qu'il en coûte de

plus pour ſatisfaire la délicateſſe qu'ils lui ſuppoſent, & qu'ils tâchent même d'exciter en lui par l'occaſion & le bon marché, pour avoir le plaiſir d'en tenir note. De cette maniere mettant adroitement le menu peuple dans leur confidence, ils lui font l'aumône publiquement malgré lui, de façon qu'il lui ſoit impoſſible de s'y dérober ; & cette charité qu'on s'attache à rendre bruyante, a peut-être contribué plus que toute autre choſe, à le déprimer autant que le déſiroient ſes amis.

ROUSSEAU.

Comment ! ſes amis ?

LE FRANÇOIS.

Oui, c'eſt un nom qu'aiment à prendre toujours nos Meſſieurs, pour exprimer toute leur bienveillance envers lui, toute leur ſollicitude pour ſon bonheur, &, ce qui eſt très-bien trouvé, pour le faire accuſer d'ingratitude, en ſe montrant ſi peu ſenſible à tant de bontés.

ROUSSEAU.

Il y a là quelque chose que je n'entends pas. Expliquez-moi mieux tout cela, je vous prie.

LE FRANÇOIS.

Il importoit, comme je vous l'ai dit, pour qu'on pût le laisser libre sans danger, que sa diffamation fût universelle. (*) Il ne suffisoit pas de la répandre dans les cercles & parmi la bonne compagnie, ce qui n'étoit pas difficile & fut bientôt fait. Il falloit qu'elle s'étendit parmi tout le peuple, & dans les plus bas étages aussi bien que dans les plus élevés; & cela présentoit

(*) Je n'ai point voulu parler ici de ce qui se fait au théâtre, & de ce qui s'imprime journellement en Hollande & ailleurs, parce que cela passe toute créance, & qu'en le voyant & en ressentant continuellement les horribles effets, j'ai peine encore à le croire moi-même. Il y a quinze ans que tout cela dure, toujours avec l'approbation publi-

préſentoit plus de difficulté, non-ſeulement parce que l'affectation de le tympaniſer ainſi pouvoit ſcandaliſer les ſimples; mais ſur-tout à cauſe de l'inviolable loi de lui cacher tout ce qui le regarde, d'éloigner de lui tout éclairciſſement, toute inſtruction, tout moyen de défenſe & de juſtification, toute occaſion de faire expliquer perſonne, & qu'il étoit moins ſûr pour cet effet de compter ſur la diſcrétion de la populace que ſur celle des honnêtes gens. Or pour l'intéreſſer, cette populace, à ce myſtère, ſans paroître avoir cet objet, ils ont admirablement tiré parti d'une ridicule arrogance de notre homme, qui

---

que & l'aveu du Gouvernement. Et moi je vieillis ainſi ſeul parmi tous ces forcenés, ſans aucune conſolation de perſonne, ſans néanmoins perdre ni courage, ni patience, & dans l'ignorance où l'on me tient, élevant au Ciel pour toute défenſe, un cœur exempt de fraude & des mains pures de tout mal.

eſt de faire le fier ſur les dons, & de ne vouloir pas qu'on lui faſſe l'aumône.

ROUSSEAU.

Mais, je crois que vous & moi ſerions aſſez capables d'une pareille arrogance; qu'en penſez-vous?

LE FRANÇOIS.

Cette délicateſſe eſt permiſe à d'honnêtes gens; mais un drôle comme cela qui fait le gueux, quoiqu'il ſoit riche, de quel droit oſe-t il rejetter les menues charités de nos Meſſieurs.

ROUSSEAU.

Du même droit peut-être que leurs mendians rejettent les ſiennes. Quoiqu'il en ſoit, s'il fait le gueux, il reçoit donc ou demande l'aumône; car voilà tout ce qui diſtingue le gueux du pauvre, qui n'eſt pas plus riche que lui, mais qui ſe contente de ce qu'il a, & ne demande rien à perſonne.

LE FRANÇOIS.

Eh non, celui-ci ne la demande pas directement. Au contraire, il la rejette insolemment d'abord ; mais il céde à la fin tout doucement quand on s'obſtine.

ROUSSEAU.

Il n'eſt donc pas ſi arrogant que vous diſiez d'abord, & retournant votre queſtion, je demande à mon tour pourquoi ils s'obſtinent à lui faire l'aumône comme à un gueux, puiſqu'ils ſavent ſi bien qu'il eſt riche ?

LE FRANÇOIS.

Le pourquoi je vous l'ai déja dit. Ce ſeroit, j'en conviens, outrager un honnête homme ; mais c'eſt le ſort que mérite un pareil ſcélérat d'être avili par tous les moyens poſſibles, & c'eſt une occaſion de mieux manifeſter ſon ingratitude par celle qu'il témoigne à ſes bienfaiteurs.

ROUSSEAU.

Trouvez-vous que l'intention de l'avilir mérite une grande reconnoiſſance ?

LE FRANÇOIS.

Non, mais c'eſt l'aumône qui la mérite. Car, comme diſent très-bien nos Meſſieurs, l'argent rachette tout & rien ne le rachette. Quelle que ſoit l'intention de celui qui donne, même par force, il reſte toujours bienfaiteur, & mérite toujours comme tel la plus vive reconnoiſſance. Pour éluder donc la brutale ruſticité de notre homme, on a imaginé de lui faire en détail à ſon inſçu beaucoup de petits dons bruyans, qui demandent le concours de beaucoup de gens & ſur-tout du menu peuple, qu'on fait entrer ainſi ſans affectation dans la grande confidence, afin qu'à l'horreur pour ſes forfaits ſe joigne le mépris pour ſa miſere & la vénération pour ſes bienfaiteurs. On s'informe des lieux où il ſe pourvoit des denrées néceſſaires à ſa ſubſiſtance, & l'on a ſoin qu'au

même prix on les lui fourniſſe de meilleure qualité, & par conſéquent plus cheres. (*) Au fond, cela ne lui fait aucune économie, & il n'en a pas beſoin puiſqu'il eſt riche; mais pour le même prix il eſt mieux ſervi, ſa baſſeſſe & la généroſité de nos Meſſieurs circulent ainſi parmi le peuple, & l'on parvient de cette maniere

---

(*) *Voici une explication que la vérité ſemble exiger de moi.*

L'augmentation du prix des denrées, & les commencemens de caducité qui paroiſſoient en M. Rouſſeau vers la fin de ſes jours, faiſoient craindre à ſa femme qu'il ne ſuccombât, faute d'une nourriture ſaine. Elle ſe décida alors, avec l'aveu d'une perſonne en qui elle avoit de la confiance, de tromper pieuſement ſon mari, ſur le prix qu'on la faiſoit payer ſa petite proviſion de bouche. Voici le fait; & c'eſt ainſi que cet infortuné voyoit par-tout la confirmation de ſes malheurs. Ses adverſaires s'y ſont pris bien adroitement, en pouſſant à bout ſa ſenſibilité: c'étoit ſeulement de ce côté-là qu'ils pouvoient avoir quelque priſe ſur ſa grande ame.

Note de l'Editeur.

à l'y rendre abject & mépriſable, en paroiſſant ne ſonger qu'à ſon bien être & à le rendre heureux malgré lui. Il eſt difficile que le miſérable ne s'apperçoive pas de ce petit manége, & tant mieux : car s'il ſe fâche, cela prouve de plus en plus ſon ingratitude ; & s'il change de marchand on répéte auſſi-tôt la même manœuvre ; la réputation qu'on veut lui donner s'étend encore plus rapidement ; ainſi plus il ſe débat dans ſes lacs, & plus il les reſſerre.

ROUSSEAU.

Voilà, je l'avoue, ce que je ne comprenois pas bien d'abord. Mais, Monſieur, vous, en qui j'ai connu toujours un cœur ſi droit, ſe peut-il que vous approuviez de pareilles manœuvres ?

LE FRANÇOIS.

Je les blâmerois fort pour tout autre : mais ici je les admire par le motif de bonté qui les dicte, ſans pourtant avoir voulu ja-

mais y tremper. Je hais J. J. ; nos Meſſieurs l'aiment, ils veulent le conſerver à tout prix : il eſt naturel qu'eux & moi ne nous accordions pas ſur la conduite à tenir avec un pareil homme. Leur ſyſtême, injuſte peut-être en lui-même, eſt rectifié par l'intention.

ROUSSEAU.

Je crois qu'il me la rendroit ſuſpecte ; car on ne va point au bien par le mal, ni à la vertu par la fraude. Mais puiſque vous m'aſſurez que J.-J. eſt riche, comment le public accorde-t-il ces choſes-là ? Car enfin rien ne doit lui ſembler plus bizarre & moins méritoire qu'une aumône faite par force à un riche ſcélérat ?

LE FRANÇOIS.

Oh ! le public ne rapproche pas ainſi les idées qu'on a l'adreſſe de lui montrer ſéparément. Il le voit riche pour lui reprocher de faire le pauvre, ou pour le fruſtrer du produit de ſon labeur, en ſe diſant

qu'il n'a pas beſoin : il le voit pauvre pour inſulter à ſa miſere & le traiter comme un mendiant. Il ne le voit jamais que par le côté qui pour l'inſtant le montre plus odieux ou plus mépriſable, quoiqu'incompatible avec les autres aſpects ſous leſquels il le voit en d'autres tems.

ROUSSEAU.

Il eſt certain qu'à moins d'être de la plus brute inſenſibilité, il doit être auſſi pénétré que ſurpris de cette aſſociation d'attentions & d'outrages dont il ſent à chaque inſtant les effets. Mais quand, pour l'unique plaiſir de rendre ſa diffamation plus complette, on lui paſſe journellement tous ſes crimes, qui peut s'étonner s'il profite de cette coupable indulgence pour en commettre inceſſamment de nouveaux? C'eſt une objection que je vous ai déja faite, & que je répéte, parce que vous l'avez éludée ſans y répondre. Par-tout ce que vous m'avez raconté, je vois que malgré toutes les meſures qu'on a priſes, il va toujours ſon train comme auparavant, ſans s'embarraſſer le

moins du monde des ſurveillans dont il ſe voit entouré. Lui qui prit jadis là-deſſus tant de précautions, que pendant quarante ans, trompant exactement tout le monde, il paſſa pour un honnête homme, je vois qu'il n'uſe aujourd'hui de la liberté qu'on lui laiſſe, que pour aſſouvir ſans géne ſa méchanceté, pour commettre chaque jour de nouveaux forfaits dont il eſt bien ſûr qu'aucun n'échappe à ſes ſurveillans, & qu'on lui laiſſe tranquillement conſommer. Eſt-ce donc une vertu ſi méritoire à vos Meſſieurs d'abandonner ainſi les honnêtes gens à la furie d'un ſcélérat, pour l'unique plaiſir de compter tranquillement ſes crimes, qu'il leur ſeroit ſi aiſé d'empêcher?

LE FRANÇOIS.

Ils ont leurs raiſons pour cela.

ROUSSEAU.

Je n'en doute point; mais ceux mêmes qui commettent les crimes, ont ſans doute auſſi leurs raiſons. Cela ſuffit-il pour les juſti-

fier? ſinguliere bonté, convenez-en, que celle qui, pour rendre le coupable odieux, refuſe d'empêcher le crime, & s'occupe à choyer le ſcélérat aux dépends des innocens dont il fait ſa proye! Laiſſer commettre les crimes qu'on peut empêcher, n'eſt pas ſeulement en être témoin, c'eſt en être complice. D'ailleurs, ſi on lui laiſſe toujours faire tout ce que vous dites qu'il fait, que ſert donc de l'eſpionner de ſi près avec tant de vigilance & d'activité? Que ſert d'avoir découvert ſes œuvres pour les lui laiſſer continuer, comme ſi l'on n'en ſavoit rien? que ſert de gêner ſi fort ſa volonté dans les choſes indifférentes pour le laiſſer en toute liberté, dès qu'il s'agit de mal faire? On diroit que vos Meſſieurs ne cherchent qu'à lui ôter tout moyen de faire autre choſe que des crimes. Cette indulgence vous paroît-elle donc ſi raiſonnable, ſi bien entendue, & digne de perſonnages ſi vertueux?

LE FRANÇOIS.

Il y a dans tout cela, je dois l'avouer, des choſes que je n'entends pas fort bien moi-

même : mais on m'a promis de m'expliquer tout à mon entiere ſatisfaction. Peut-être pour le rendre plus exécrable a-t-on cru devoir charger un peu le tableau de ſes crimes, ſans ſe faire un grand ſcrupule de cette charge, qui dans le fond importe aſſez peu ; car un homme coupable d'un crime eſt capable de cent, & puiſque tous ceux dont on l'accuſe ſont tout au moins dans ſa volonté, l'on peut à peine donner le nom d'impoſtures à de pareilles accuſations.

Je vois que la baſe du ſyſtème que l'on ſuit à ſon égard eſt le devoir qu'on s'eſt impoſé, qu'il fut bien démaſqué, bien connu de tout le monde, & néanmoins de n'avoir jamais avec lui aucune explication, de lui ôter toute connoiſſance de ſes accuſateurs & toute lumiere des choſes dont il eſt accuſé. Cette double néceſſité eſt fondée ſur la nature des crimes qui rendroit leur déclaration publique trop ſcandaleuſe, & qui ne ſouffre pas qu'il ſoit convaincu ſans être puni. Or voulez-vous qu'on le puniſſe ſans le con-

vaincre ? Nos formes judiciaires ne le permettroient pas, & ce seroit aller directement contre les maximes d'indulgence & de commisération qu'on veut suivre à son égard. Tout ce qu'on peut donc faire pour la sûreté publique est, premierement de le surveiller si bien qu'il n'entreprenne rien qu'on ne le sache, qu'il n'exécute rien d'important qu'on ne le veuille, & sur le reste d'avertir tout le monde du danger d'écouter & fréquenter un pareil scélérat. Il est clair qu'ainsi bien avertis, ceux qui s'exposent à ses attentats, ne doivent, s'ils y succombent, s'en prendre qu'à eux-mêmes. C'est un malheur qu'il n'a tenu qu'à eux d'éviter, puisque fuyant comme il fait les hommes, ce n'est pas lui qui les va chercher.

ROUSSEAU.

Autant en pourroit-on dire aux gens qui passent dans un bois où l'on sait qu'il y a des voleurs, sans que cela fasse une raison valable pour laisser les brigands en liberté d'aller leur train, sur-tout, quand pour les contenir, il suffit de le vouloir. Mais quelle

excuſe peuvent avoir vos Meſſieurs, qui ont ſoin de fournir eux-mêmes des proyes à la cruauté du barbare, par les émiſſaires dont vous m'avez dit qu'ils l'entourent, qui tâchent à toute force de ſe familiariſer avec lui, & dont ſans doute il a ſoin de faire ſes premieres victimes?

LE FRANÇOIS.

Point du tout. Quelque familiérement qu'ils vivent chez lui, tâchant même d'y manger & boire ſans s'embarraſſer des riſques, il ne leur en arrive aucun mal. Les perſonnes ſur leſquelles il aime aſſouvir ſa furie ſont celles pour leſquelles il a de l'eſtime & du penchant. Celles auxquelles il voudroit donner ſa confiance, pour peu que les cœurs s'ouvriſſent au ſien, d'anciens amis qu'il regrette, & dans leſquels il ſemble chercher encore les conſolations qui lui manquent. C'eſt ceux-là qu'il choiſit pour les expédier par préférence. Le lien de l'amitié lui péſe; il ne voit avec plaiſir que ſes ennemis.

ROUSSEAU.

On ne doit pas disputer contre les faits ; mais convenez que vous me peignez-là un bien singulier personnage, qui n'empoisonne que ses amis, qui ne fait des livres qu'en faveur de ses adversaires, & qui fuit les hommes pour leur faire du mal!

Ce qui me paroit encore bien étonnant dans tout ceci, c'est comment il se trouve d'honnêtes gens qui veuillent rechercher, hanter un pareil monstre, dont l'abord seul devroit leur faire horreur. Que la canaille envoyée par vos Messieurs, & faite pour l'espionnage, s'empare de lui, voilà ce que je comprends sans peine. Je comprends encore que trop heureux de trouver quelqu'un qui veuille le souffrir, il ne doit pas lui, misantrope avec les honnêtes gens, mais à charge à lui-même, se rendre difficile sur les liaisons, qu'il doit voir accueillir, rechercher avec grand empressement les coquins qui lui ressemblent, pour les engager dans ses damnables complots. Eux de leur côté, dans l'espoir de

trouver en lui un bon camarade bien endurci, peuvent, malgré l'effroi qu'on leur a donné de lui, s'expoſer, par l'avantage qu'ils en eſperent, au riſque de le fréquenter : mais que des gens d'honneur cherchent à ſe faufiler avec lui, voila ce qui me paſſe. Que lui diſent-ils donc ? Quel ton peuvent-ils prendre avec un pareil perſonnage ? Un auſſi grand ſcélérat peut très-bien être un homme vil qui, pour aller à ſes fins, ſouffre toute ſorte d'outrages, &, pourvu qu'on lui donne à diner, boit les affronts comme l'eau, ſans les ſentir ou ſans faire ſemblant. Mais vous m'avouerez qu'un commerce d'inſulte & de mépris d'une part, de baſſeſſe & de menſonge de l'autre, ne doit pas être fort attrayant pour d'honnêtes gens.

LE FRANÇOIS.

Ils en ſont plus eſtimables de ſe ſacrifier ainſi pour le bien public. Approcher de ce miſérable eſt une œuvre méritoire, quand elle mène à quelque nouvelle découverte

ſur ſon caractère affreux. Un tel caractère tient du prodige, & ne ſauroit être aſſez atteſté. Vous devez comprendre que perſonne ne l'approche pour avoir avec lui quelque ſociété réelle, mais ſeulement pour tâcher de le ſurprendre, d'en tirer quelque nouveau trait pour ſon portrait, quelque nouveau fait pour ſon hiſtoire, quelque indiſcretion dont on puiſſe faire uſage pour le rendre toujours plus odieux. D'ailleurs comptez-vous pour rien le plaiſir de le perſiffler, de lui donner à mots couverts les noms injurieux qu'il mérite, ſans qu'il oſe ou puiſſe répondre, de peur de déceler l'application qu'on le force à s'en faire. C'eſt un plaiſir qu'on peut ſavourer ſans riſque: car s'il ſe fâche, il s'accuſe lui-même, & s'il ne ſe fâche pas, en lui diſant ainſi ſes vérités indirectement, on ſe dédommage de la contrainte où l'on eſt forcé de vivre avec lui, en feignant de le prendre pour un honnête homme.

ROUSSEAU.

Je ne ſais ſi ces plaiſirs-là ſont fort doux; pour

pour moi, je ne les trouve pas fort nobles, & je vous crois assez du même avis, puisque vous les avez toujours dédaignés. Mais, Monsieur, à ce compte, cet homme chargé de tant de crimes, n'a donc jamais été convaincu d'aucun?

LE FRANÇOIS.

Eh non vraiment. C'est encore un acte de l'extrême bonté dont on use à son égard de lui épargner la honte d'être confondu. Sur tant d'invincibles preuves, n'est-il pas completement jugé sans qu'il soit besoin de l'entendre? Où régne l'évidence du délit, la conviction du coupable n'est-elle pas superflue? Elle ne seroit pour lui qu'une peine de plus. En lui ôtant l'inutile liberté de se défendre, on ne fait que lui ôter celle de mentir & de calomnier.

ROUSSEAU.

Ah! grace au Ciel, je respire! vous soulagez mon cœur d'un grand poids!

LE FRANÇOIS.

Qu'avez-vous donc ? D'où nait cet épanouiſſement ſubit, après l'air morne & penſif qui ne vous a point quitté durant tout cet entretien, & ſi différent de l'air jovial & gai qu'ont tous nos Meſſieurs, quand ils parlent de J. J. & de ſes crimes ?

ROUSSEAU.

Je vous l'expliquerai, ſi vous avez la patience de m'entendre ; car ceci demande encor des digreſſions.

Vous connoiſſez aſſez ma deſtinée pour ſavoir qu'elle ne m'a guére laiſſé gouter les proſpérités de la vie ; je n'y ai trouvé ni les biens dont les hommes font cas, ni ceux dont j'aurois fait cas moi-même. Vous ſavez à quel prix elle m'a vendu cette fumée dont ils ſont ſi avides, & qui, même eût-elle été plus pure, n'étoit pas l'aliment qu'il falloit à mon cœur. Tant que la fortune ne m'a fait que pauvre, je n'ai pas vécu malheureux. J'ai goûté quelquefois de vrais plaiſirs dans l'obſcurité ; mais je n'en ſuis ſorti que

pour tomber dans un gouffre de calamités, & ceux qui m'y ont plongé, ſe ſont appliqués à me rendre inſupportables les maux qu'ils feignoient de plaindre, & que je n'aurois point connus ſans eux. Revenu de cette douce chimere de l'amitié dont la vaine recherche a fait tous les malheurs de ma vie, bien plus revenu des erreurs de l'opinion dont je ſuis la victime, ne trouvant plus parmi les hommes, ni droiture, ni vérité, ni aucun de ces ſentimens que j'ai crus innés dans leurs ames, parce qu'ils l'étoient dans la mienne, & ſans leſquels toute ſociété n'eſt que tromperie & menſonge, je me ſuis retiré au dedans de moi, & vivant entre moi, & la nature, je goûtois une douceur infinie à penſer que je n'étois pas ſeul, que je ne converſois pas avec un être inſenſible & mort, que mes maux étoient comptés, que ma patience étoit connue, & que toutes les miſeres de ma vie n'étoient que des proviſions de dédommagemens & de jouiſſances pour un meilleur état. Je n'ai jamais adopté la philoſophie des heureux du ſiecle; elle n'eſt pas faite pour moi. J'en

cherchois une plus appropriée à mon cœur, plus consolante dans l'adversité, plus encourageante pour la vertu. Je la trouvois dans les livres de J. J. J'y puisois des sentimens si conformes à ceux qui m'étoient naturels, j'y voyois tant de rapport avec mes propres dispositions que, seul parmi tous les Auteurs que j'ai lus, il étoit pour moi le peintre de la nature & l'historien du cœur humain. Je reconnoissois dans ses écrits l'homme, tel que je le trouvois en moi, & leur méditation m'apprenoit à tirer de moi-même la jouissance & le bonheur que tous les autres vont chercher si loin d'eux.

Son exemple m'étoit sur-tout utile pour nourrir ma confiance dans les sentimens que j'avois conservé seul parmi mes contemporains. J'étois croyant, je l'ai toujours été, quoique non pas comme les gens à formules & à symboles. Les hautes idées que j'avois de la divinité me faisoient prendre en dégoût les institutions des hommes & les religions factices. Je ne voyois personne

penſer comme moi. Je me ſentois ſeul au milieu de la multitude, autant par mes idées que par mes ſentimens. Cet état ſolitaire étoit triſte. J. J. vint m'en tirer. Ses livres me fortifierent contre la dériſion des eſprits forts. Je trouvai ſes principes ſi conformes à mes ſentimens ; je les voyois naître de méditations ſi profondes, je les voyois appuyés de ſi fortes raiſons, que je ceſſai de craindre, comme on me le crioit ſans ceſſe, qu'ils ne fuſſent l'ouvrage des préjugés & de l'éducation. Je vis que dans ce ſiécle où la philoſophie ne fait que détruire, cet Auteur ſeul édifioit avec ſolidité. Dans tous les autres livres, je démêlois d'abord la paſſion qui les avoit dictés, & le but perſonnel que l'Auteur avoit eu en vue. Le ſeul J. J. me parut chercher la vérité avec droiture & ſimplicité de cœur. Lui ſeul me parut montrer aux hommes la route du vrai bonheur, en leur apprenant à diſtinguer la réalité de l'apparence, & l'homme de la nature de l'homme factice & fantaſtique que nos inſtitutions & nos préjugés lui ont ſubſtitué. Lui ſeul en un mot me parut dans ſa véhémence

inſpiré par le ſeul amour du bien public, ſans vue ſecrette, & ſans intérêt perſonnel. Je trouvois d'ailleurs ſa vie & ſes maximes ſi bien d'accord que je me conformois dans les miennes, & j'y prenois plus de confiance par l'exemple d'un penſeur qui les médita ſi long-tems, d'un écrivain qui, mépriſant l'eſprit de parti & ne voulant former ni ſuivre aucune ſecte, ne pouvoit avoir dans ſes recherches d'autre intérêt que l'intérêt de tous, & celui de la vérité. Sur toutes ces idées, je me faiſois un plan de vie dont ſon commerce auroit fait le charme, & moi à qui la ſociété des hommes n'offre depuis long-tems qu'une fauſſe apparence ſans réalité, ſans vérité, ſans attachement, ſans aucun véritable accord de ſentimens, ni d'idées, & plus digne de mon mépris que de mon empreſſement, je me livrois à l'eſpoir de retrouver en lui ce que j'avois perdu, de goûter encore les douceurs d'une amitié ſincere, & de me nourrir avec lui de ces grandes & raviſſante contemplations qui ſont la meilleure jouiſſance de

cette vie & la seule consolation solide qu'on trouve dans l'adversité.

J'étois plein de ces sentimens, & vous l'avez pu connoître, quand avec vos cruelles confidences vous êtes venu resserrer mon cœur & en chasser les douces illusions auxquelles il étoit prêt à s'ouvrir encore. Non, vous ne connoîtrez jamais à quel point vous l'avez déchiré. Il faudroit pour cela sentir à combien de célestes idées tenoient celles que vous avez détruites. Je touchois au moment d'être heureux en dépit du sort & des hommes, & vous me replongez pour jamais dans toute ma misere; vous m'ôtez toutes les espérances qui me la faisoient supporter. Un seul homme pensant comme moi nourrissoit ma confiance; un seul homme vertueux me faisoit croire à la vertu, m'animoit à la charité, à l'idolâtrer, à tout espérer d'elle; & voilà qu'en m'ôtant cet appui, vous me laissez seul sur la terre englouti dans un gouffre de maux, sans qu'il me reste la moindre lueur d'espoir dans cette

vie, & prêt à perdre encore celui de retrouver dans un meilleur ordre de choſes, le dédommagement de tout ce que j'ai ſouffert dans celui-ci.

Vos premieres déclarations me bouleverſerent; l'appui de vos preuves me les rendit accablantes, & vous navrâtes mon ame des plus amères douleurs que j'aie jamais ſenties. Lorſqu'entrant enſuite dans le détail des manœuvres ſyſtématiques dont ce malheureux homme eſt l'objet, vous m'avez développé le plan de conduite à ſon égard tracé par l'Auteur de ces découvertes & fidellement ſuivi par tout le monde, mon attention partagée a rendu ma ſurpriſe plus grande & mon affliction moins vive. J'ai trouvé toutes ces manœuvres ſi cauteleuſes, ſi pleines de ruſe & d'aſtuce, que je n'ai pu prendre de ceux qui s'en font un ſyſtême, la haute opinion que vous vouliez m'en donner, & lorſque vous les combliez d'éloges, je ſentois mon cœur en murmurer malgré moi. J'admirois comment d'auſſi nobles motifs pou-

voient dicter des pratiques auſſi baſſes, comment la fauſſeté, la trahiſon, le menſonge pouvoient être devenus des inſtrumens de bienfaiſance & de charité, comment enfin toutes ſes marches obliques pouvoient s'allier avec la droiture! Avois-je tort? Voyez vous-même, & rappellez-vous tout ce que vous m'avez dit. Ah! convenez du moins que tant d'enveloppes ténèbreuſes ſont un manteau bien étrange pour la vertu!

La force de vos preuves l'emportoit néanmoins ſur tous les ſoupçons que ces machinations pouvoient m'inſpirer. Je voyois qu'après tout cette bizarre conduite, toute choquante qu'elle me paroiſſoit, n'en étoit pas moins une œuvre de miſéricorde, & que voulant épargner à un ſcélérat les traitemens qu'il avoit mérités, il falloit bien prendre des précautions extraordinaires pour prévenir le ſcandale de cette indulgence, & la mettre à un prix qui ne tentât ni d'autres d'en obtenir une pareille, ni lui-même d'en

abuſer. Voyant ainſi tout le monde s'empreſſer à l'envi de le raſſaſier d'opprobres & d'indignités, loin de le plaindre, je le mépriſois davantage d'acheter ſi lâchement l'impunité au prix d'un pareil deſtin.

Vous m'avez répété tout cela bien des fois, & je me le diſois après vous en gémiſſant. L'angoiſſe de mon cœur n'empêchoit pas ma raiſon d'être ſubjuguée, & de cet aſſentiment que j'étois forcé de vous donner, réſultoit la ſituation d'ame la plus cruelle pour un honnête homme infortuné auquel on arrache impitoyablement toutes les conſolations, toutes les reſſources, toutes les douces erreurs qui lui rendoient ſes maux ſupportables.

Un trait de lumiere eſt venu me rendre tout cela dans un inſtant. Quand j'ai penſé, quand vous m'avez confirmé vous-même que cet homme ſi indignement traité pour tant de crimes atroces, n'avoit été convaincu d'aucun, vous avez d'un ſeul mot renverſé toutes vos preuves, & ſi je n'ai pas vu l'impoſture où vous préten-

dez voir l'évidence, cette évidence au moins a tellement disparu à mes yeux, que dans tout ce que vous m'aviez démontré, je ne vois plus qu'un problême insoluble, un mystère effrayant, impénétrable, que la seule conviction du coupable peut éclaircir à mes yeux.

Nous pensons bien différemment, Monsieur, vous & moi sur cet article. Selon vous, l'évidence des crimes supplée à cette conviction, & selon moi cette évidence consiste si essentiellement dans cette conviction même qu'elle ne peut exister sans elle. Tant qu'on n'a pas entendu l'accusé, les preuves qui le condamnent, quelque fortes qu'elles soient, quelque convaincantes qu'elles paroissent, manquent du du sceau qui peut seul les montrer telles, même lorsqu'il n'a pas été possible d'entendre l'accusé, comme lorsqu'on fait le procès à la mémoire d'un mort; car en présumant qu'il n'auroit rien eu à répondre, on peut avoir raison; mais on a tort de changer cette présomption en certitude pour le condamner, & il n'est permis de

punir le crime que quand il ne reſte aucun moyen d'en douter. Mais quand on vient juſqu'à refuſer d'entendre l'accuſé vivant & préſent, bien que la choſe ſoit poſſible & facile, quand on prend des meſures extraordinaires pour l'empêcher de parler, quand on lui cache avec le plus grand ſoin, l'accuſation, l'accuſateur, & ſes preuves; dès-lors toutes ces preuves devenues ſuſpectes perdent toute leur force ſur mon eſprit; n'oſer les ſoumettre à l'épreuve qui les confirme, c'eſt me faire préſumer qu'elles ne la ſoutiendroient pas. Ce grand principe, baſe & ſceau de toute juſtice, ſans lequel la ſociété humaine crouleroit par ſes fondemens, eſt ſi ſacré, ſi inviolable dans la pratique, que quand toute la ville auroit vu un homme en aſſaſſiner un autre dans la place publique, encore ne puniroit-on point le coupable, ſans l'avoir préalablement entendu.

LE FRANÇOIS.

Hé quoi! des formes judiciaires, qui doivent être générales & ſans exception

dans les tribunaux, quoique ſouvent ſuperflues, font-elles loi dans des cas de grace & de bénignité comme celui-ci ? D'ailleurs l'omiſſion de ces formalités peut-elle changer la nature des choſes, faire que ce qui eſt démontré ceſſe de l'être, rendre obſcur ce qui eſt évident, & dans l'exemple que vous venez de propoſer, le délit ſeroit-il moins avéré, le prévenu ſeroit-il moins coupable, quand on négligeroit de l'entendre, & quand ſur la ſeule notoriété du fait, on l'auroit roué ſans tous ces interrogatoires d'uſage, en ſeroit-on moins ſûr d'avoir puni juſtement un aſſaſſin ? Enfin, toutes ces formes établies pour conſtater les délits ordinaires, ſont-elles néceſſaires à l'égard d'un monſtre dont la vie n'eſt qu'un tiſſu de crimes, & reconnu de toute la terre pour être la honte & l'opprobre de l'humanité ? Celui qui n'a rien d'humain mérite-t-il qu'on le traite en homme ?

ROUSSEAU.

Vous me faites frémir ! Eſt-ce vous

qui parlez ainſi ? ſi je le croyois, je fuirois au lieu de répondre. Mais non, je vous connois trop bien. Diſcutons de ſang-froid avec vos Meſſieurs ces queſtions importantes, d'où dépend avec tout l'ordre ſocial la conſervation du genre humain. D'après eux vous parlez toujours de clémence & de grace ; mais avant d'examiner quelle eſt cette grace, il faudroit voir d'abord ſi c'en eſt ici le cas, & comment elle y peut avoir lieu. Le droit de faire grace ſuppoſe celui de punir, & par conſéquent la préalable conviction du coupable. Voilà premierement dequoi il s'agit.

Vous prétendez que cette conviction devient ſuperflue où régne l'évidence, & moi je penſe au contraire que l'évidence ne peut réſulter que de la conviction du coupable, & qu'on ne peut prononcer ſur la force des preuves qui le condamnent qu'après l'avoir entendu. La raiſon en eſt que pour faire ſortir aux yeux des hommes la vérité du ſein des paſſions, il faut que ces paſſions s'entrechoquent, ſe combattent, que celle

qui accuſe, trouve un contrepoids égal dans celle qui défend, afin que la raiſon ſeule & la juſtice rompent l'équilibre, & faſſent pencher la balance. Quand un homme ſe fait le délateur d'un autre, il eſt probable, il eſt preſque ſûr qu'il eſt mu par quelque paſſion ſecrette, qu'il a grand ſoin de déguiſer. Mais quelque raiſon qui le détermine, & fut-ce même un motif de pure vertu, toujours eſt-il certain que du moment qu'il accuſe, il eſt animé du vif déſir de montrer l'accuſé coupable, ne fut-ce qu'afin de ne pas paſſer pour calomniateur: & comme d'ailleurs il a pris à loiſir toutes ſes meſures, qu'il s'eſt donné tout le tems d'arranger toutes ſes machines, & de concerter ſes moyens & ſes preuves, le moins qu'on puiſſe faire pour ſe garantir de ſurpriſe, eſt de les expoſer à l'examen & aux réponſes de l'accuſé, qui ſeul a un intérêt ſuffiſant de les examiner avec toute l'attention poſſible, & qui ſeul encore peut donner tous les éclairciſſemens néceſſaires pour en bien juger. C'eſt par une ſemblable raiſon que la dépoſition des témoins, en quelque nom-

bre qu'ils puiſſent être, n'a de poids qu'après leur confrontation. De cette action & réaction, & du choc de ces intérêts oppoſés doit naturellement ſortir aux yeux du juge la lumiere de la vérité; c'en eſt du moins le meilleur moyen qui ſoit en ſa puiſſance. Mais ſi l'un de ces intérêts agit ſeul avec toute ſa force, & que le contrepoids de l'autre manque, comment l'équilibre reſtera-t-il dans la balance? Le juge que je veux ſuppoſer tranquille, impartial, uniquement animé de l'amour de la juſtice, qui communément n'inſpire pas de grands efforts pour l'intérêt d'autrui, comment s'aſſurera-t-il d'avoir bien peſé le pour & le contre, d'avoir bien pénétré par lui ſeul tous les artifices de l'accuſateur, d'avoir bien démêlé d'avec les faits exactement vrais ceux qu'il controuve, qu'il altere ou qu'il colore à ſa fantaiſie, d'avoir même deviné ceux qu'il tait, & qui changent l'effet de ceux qu'il expoſe? Quel eſt l'homme audacieux qui, non moins ſûr de ſa pénétration que de ſa vertu, s'oſe donner pour ce juge-là? Il faut pour remplir avec tant de

confiance

confiance un devoir si téméraire qu'il se sente l'infaillibilité d'un Dieu!

Que seroit-ce, si au lieu de supposer ici un juge parfaitement intégre & sans passion, je le supposois animé d'un désir secret de trouver l'accusé coupable, & ne cherchant que des moyens plausibles pour justifier sa partialité à ses propres yeux!

Cette seconde supposition pourroit avoir plus d'une application dans le cas particulier qui nous occupe. Mais n'en cherchons point d'autre que la célébrité d'un Auteur dont les succès blessent l'amour propre de ceux qui n'en peuvent obtenir de pareils. Tel applaudit à la gloire d'un homme qu'il n'a nul espoir d'offusquer, qui travailleroit bien vite à lui faire payer cher l'éclat qu'il peut avoir de plus que lui, pour peu qu'il vit de jour à y réussir. Dès qu'un homme a eu le malheur de se distinguer à certain point, à moins qu'il ne se fasse craindre ou qu'il ne tienne à quelque parti, il ne doit plus compter sur l'équité des autres à son égard, & ce sera beaucoup si

ceux-mêmes qui ſont plus célebres que lui, lui pardonnent la petite portion qui lui reſte du bruit qu'ils voudroient faire tout ſeuls.

Je n'ajouterai rien de plus. Je ne veux parler ici qu'à votre raiſon. Cherchez à ce que je viens de vous dire quelque réponſe dont elle ſoit contente & je me tais. En attendant, voici ma concluſion. Il eſt toujours injuſte & téméraire de juger un accuſé tel qu'il ſoit ſans vouloir l'entendre : mais quiconque jugeant un homme qui a fait du bruit dans le monde, non-ſeulement refuſe de l'entendre, mais ſe cache de lui pour le juger, quelque prétexte ſpécieux qu'il allégue, & fut-il vraiment vertueux, fut-il un ange ſur la terre, qu'il rentre bien en lui-même ; l'iniquité, ſans qu'il s'en doute, eſt cachée au fond de ſon cœur.

Etranger ſans parens, ſans appui, ſeul, abandonné de tout, haï, trahi du plus grand nombre, J. J. eſt à tous égards dans la pire poſition où l'on puiſſe être, pour être

jugé équitablement. Cependant dans les jugemens sans appel qui le condamnent à l'infamie, qui est-ce qui a pris sa défense & parlé pour lui, qui est-ce qui s'est donné la peine d'examiner les accusations & les preuves avec ce zele que peut seul inspirer l'intérêt de soi-même ou de son plus intime ami ?

LE FRANÇOIS.

Mais vous-même qui vouliez être le sien, n'avez-vous pas été réduit au silence par les preuves dont j'étois armé ?

ROUSSEAU.

Avois-je les lumieres nécessaires pour les apprécier, & distinguer à travers tant de trames obscures, les fausses couleurs qu'on a pu leur donner. Suis-je au fait des détails qu'il faudroit connoître ? Puis-je deviner les éclaircissemens, les objections, les solutions, que pourroit fournir l'accusé sur des faits dont lui seul est assez instruit ? D'un mot peut-être il eût levé

des voiles impénétrables aux yeux de tout autre, & jetté du jour sur des manœuvres que nul mortel ne démêlera jamais. Je me suis rendu, non parce que j'étois réduit au silence, mais parce que je l'y croyois réduit lui-même. Je n'ai rien, je l'avoue, à répondre à vos preuves; mais si vous étiez isolé sur la terre, sans défense & sans défenseur, & depuis vingt ans en proie à vos seuls ennemis comme J. J. on pourroit sans peine me prouver de vous en secret tout ce que vous m'avez prouvé de lui, sans que j'eusse rien non plus à répondre. En seroit-ce assez pour vous juger sans appel & sans vouloir vous écouter?

Monsieur, c'est ici depuis que le monde existe la premiere fois qu'on a violé si ouvertement, si publiquement, la premiere & la plus sainte des loix sociales, celle sans laquelle il n'y a plus de sûreté pour l'innocence parmi les hommes. Quoiqu'on en puisse dire, il est faux qu'une violation si criminelle puisse avoir jamais pour

objet l'intérêt de l'accuſé. Il n'y a que celui des accuſateurs & même un intérêt très-preſſant qui puiſſe les y déterminer ; & il n'y a que la paſſion des juges qui puiſſe les faire paſſer outre malgré l'infraction de cette loi : jamais ils ne ſouffriroient cette infraction, s'ils redoutoient d'être injuſtes. Non, il n'y a point, je ne dis pas ſeulement, de juge éclairé, mais d'homme de bon ſens qui, ſur les meſures priſes avec tant d'inquiétude & de ſoin pour cacher à l'accuſé l'accuſation, les témoins, les preuves, ne ſente que tout cela ne peut dans aucun cas poſſible s'expliquer raiſonnablement que par l'impoſture de l'accuſateur.

Vous demandez néanmoins quel inconvénient il y auroit, quand le crime eſt évident, à rouer l'accuſé ſans l'entendre ? Et moi je vous demande, en réponſe, quel eſt l'homme, quel eſt le juge aſſez hardi pour oſer condamner à mort un accuſé convaincu, ſelon toutes les formes judiciaires, après tant d'exemples funeſtes

d'innocens, bien interrogés, bien confrontés, bien ouis, bien jugés, ſelon toutes ces mêmes formes, & ſur une évidence prétendue mis à mort avec la plus grande confiance pour des crimes qu'ils n'avoient point commis? Vous demandez quel inconvénient il y auroit quand le crime eſt évident à rouer l'accuſé ſans l'entendre? Je réponds que votre ſuppoſition eſt impoſſible & contradictoire dans les termes, puiſque l'évidence du crime conſiſte eſſentiellement dans la conviction de l'accuſé, & que toute autre évidence ou notoriété peut être illuſoire, fauſſe, & cauſer le ſupplice d'un innocent. En faut-il confirmer les raiſons par des exemples? Par malheur ils ne nous manqueront pas. En voici un tout récent tiré de la gazette de Leyde & qui mérite d'être cité. Un homme accuſé dans un tribunal d'Angleterre d'un délit notoire, atteſté par un témoignage public & unanime, ſe défendit par un *alibi* bien ſingulier. Il ſoutint & prouva que le même jour & à la même heure où on l'avoit vu commettre le crime, il étoit en perſonne

occupé à ſe défendre devant un autre tribunal & dans une autre ville, d'une autre accuſation toute ſemblable. Ce fait non moins parfaitement atteſté mit les juges dans un étrange embarras. A force de recherches & d'enquêtes dont aſſurément on ne ſe ſeroit pas aviſé ſans cela, on découvrit enfin que les délits attribués à cet accuſé avoient été commis par un autre homme moins connu, mais ſi ſemblable au premier de taille, de figure, & de traits, qu'on avoit conſtamment pris l'un pour l'autre. Voilà ce qu'on n'eût point découvert ſi, ſur une prétendue évidence, on ſe fut preſſé d'expédier cet homme ſans daigner l'écouter; & vous voyez comment, cet uſage une fois admis, il pourroit aller de la vie à mettre un habit d'une couleur plutôt que d'une autre.

Autre article encore plus récent tiré de la gazette de France du 31 octobre 1774. " Un malheureux, diſent les lettres de Lon-„ dres, alloit ſubir le dernier ſupplice, & il

„ étoit déja monté ſur l'échaffaut, quand „ un ſpectateur perçant la foule cria de „ ſuſpendre l'exécution, ſe déclara l'au- „ teur du crime pour lequel cet infor- „ tuné avoit été condamné, ajoutant que ſa „ conſcience troublée. „ (Cet homme apparemment n'étoit pas philoſophe) " ne „ lui permettoit pas en ce moment de ſau- „ ver ſa vie aux dépens de l'innocent. „ Après une nouvelle inſtruction de l'affaire, le condamné, continue l'article, a été renvoyé abſout, & le Roi a cru devoir faire grace au coupable en faveur de ſa généroſité. Vous n'avez pas beſoin, je crois de mes réflexions ſur cette nouvelle inſtruction de l'affaire, & ſur la premiere en vertu de laquelle l'innocent avoit été condamné à mort.

Vous avez ſans doute ouï parler de cet autre jugement où ſur la prétendue évidence du crime, onze pairs ayant condamné l'accuſé, le douzieme aima mieux s'expoſer à mourir de faim avec ſes collegues, que de joindre ſa voix aux leurs, & cela,

comme il l'avoua long-tems après, parce qu'il avoit lui-même commis le crime dont l'autre paroiſſoit évidemment coupable. Ces exemples ſont plus fréquens en Angleterre où les procédures criminelles ſe font publiquement; au lieu qu'en France, où tout ſe paſſe dans le plus effrayant myſtère, les foibles ſont livrés ſans ſcandale aux vengeances des puiſſans, & les procédures toujours ignorées du public ou falſifiées pour le tromper, reſtent ainſi que l'erreur & l'iniquité des juges dans un ſecret éternel, à moins que quelque événement extraordinaire ne les en tire.

C'en eſt un de cette eſpèce qui me rappelle chaque jour ces idées à mon réveil. Tous les matins avant le jour, la meſſe de la Pie que j'entends ſonner à St. Euſtache, me ſemble un avertiſſement bien ſolemnel à tous les juges & à tous les hommes d'avoir une confiance moins téméraire en leurs lumieres, d'opprimer & mépriſer moins la foibleſſe, de croire un peu plus à l'innocence, d'y prendre un peu plus d'intérêt, de

ménager un peu plus la vie & l'honneur de leurs ſemblables, & enfin de craindre quelquefois que trop d'ardeur à punir les crimes ne leur en faſſe commettre à eux-mêmes de bien affreux. Que la ſingularité des cas cités les rende uniques chacun dans ſon eſpèce, qu'on les diſpute, qu'on les nie, enfin, ſi l'on veut ; combien d'autres cas non moins imprévus, non moins poſſibles, peuvent être auſſi ſinguliers dans la leur. Où eſt l'homme qui ſait déterminer tous les cas où les juges abuſés par une fauſſe apparence, peuvent prendre l'erreur pour la vérité ? Quel eſt l'audacieux qui, lorſqu'il s'agit de juger capitalement un homme, paſſe en avant & le condamne, ſans avoir pris toutes les précautions poſſibles pour ſe garantir des pieges du menſonge & des illuſions de l'erreur ? Quel eſt le juge barbare, qui refuſant à l'accuſé la déclaration de ſon crime, le dépouille du droit ſacré d'être entendu dans ſa défenſe ; droit qui loin de le garantir d'être convaincu, ſi l'évidence eſt telle qu'on la ſuppoſe, très-ſouvent ne ſuffit pas même pour empêcher le

juge de voir la vérité dans le menſonge, & de verſer le ſang innocent, même après avoir entendu l'accuſé ! Oſez-vous croire que les tribunaux abondent en précautions ſuperflues pour la ſureté de l'innocence ? Eh ! qui ne ſait que loin de s'y ſoucier de ſavoir ſi un accuſé eſt innocent, & de chercher à le trouver tel, on n'y cherche au contraire qu'à tâcher de le trouver coupable à tout prix, & qu'à lui ôter pour ſa défenſe tous les moyens qui ne lui ſont pas formellement octroyés par la loi ; tellement que ſi dans quelque cas ſingulier, il ſe trouve une circonſtance eſſentielle qu'elle n'ait pas prévue ; c'eſt au prévenu d'expier, quoiqu'innocent, cet oubli par ſon ſupplice ? Ignorez-vous que ce qui flate le plus les juges, eſt d'avoir des victimes à tourmenter, qu'ils aimeroient mieux faire périr cent innocens que de laiſſer échapper un coupable, & que s'ils pouvoient trouver dequoi condamner un homme dans toutes les formes, quoique perſuadés de ſon innocence, ils s'empreſſeroient de le faire périr en l'honneur de la loi. Ils s'affligent de la juſtifica-

tion d'un accuſé, comme d'une perte réelle; avides de ſang à répandre, ils voyent à regret échapper de leurs mains la proye qu'ils s'étoient promiſe, & n'épargnent rien de ce qu'ils peuvent faire impunément pour que ce malheur ne leur arrive pas. Grandier, Calas, Langlade, & cent autres ont fait du bruit par des circonſtances fortuites; mais quelle foule d'infortunés ſont les victimes de l'erreur ou de la cruauté des juges, ſans que l'innocence étouffée ſous des monceaux de procédures vienne jamais au grand jour, ou n'y vienne que par hazard long-tems après la mort des accuſés, & lorſque perſonne ne prend plus d'intérêt à leur ſort. Tout nous montre ou nous fait ſentir l'inſuffiſance des loix, & l'indifférence des juges pour la protection des innocens accuſés, déja punis avant le jugement par les rigueurs du cachot & des fers, & à qui ſouvent on arrache à force de tourmens l'aveu des crimes qu'ils n'ont pas commis; & vous, comme ſi les formes établies & trop ſouvent inutiles, étoient encore ſuperflues, vous demandez quel in-

convénient il y auroit, quand le crime eſt évident à rouer l'accuſé ſans l'entendre ! Allez, Monſieur, cette queſtion n'avoit beſoin de ma part d'aucune réponſe, & ſi quand vous la faiſiez, elle eût été ſérieuſe, les murmures de votre cœur y auroient aſſez répondu.

Mais ſi jamais cette forme ſi ſacrée & ſi néceſſaire pouvoit être omiſe à l'égard de quelque ſcélérat reconnu pour tel de tous les tems, & jugé par la voix publique avant qu'on lui imputât aucun fait particulier dont il eût à ſe juſtifier, que puis-je penſer de la voir écartée avec tant de ſollicitude & de vigilance, du jugement du monde où elle étoit le plus indiſpenſable, de celui d'un homme accuſé tout d'un coup d'être un monſtre abominable, après avoir joui quarante ans de l'eſtime publique, & de la bienveillance de tous ceux qui l'ont connu. Eſt-il naturel, eſt-il raiſonnable, eſt-il juſte de choiſir ſeul pour refuſer de l'entendre celui qu'il faudroit choiſir pour l'entendre par préférence, quand on ſe permettroit

de négliger pour d'autres une auſſi ſainte formalité ? Je ne puis vous cacher qu'une ſécurité ſi cruelle & ſi téméraire me déplait & me choque dans ceux qui s'y livrent avec tant de confiance, pour ne pas dire avec tant de plaiſir. Si dans l'année 1751, quelqu'un eût prédit cette légere & dédaigneuſe façon de juger un homme, alors ſi univerſellement eſtimé, perſonne ne l'eût pu croire, & ſi le public regardoit de ſang-froid le chemin qu'on lui a fait faire pour l'amener à cette étrange perſuaſion, il ſeroit étonné lui-même de voir les ſentiers tortueux & ténébreux par leſquels on l'a conduit inſenſiblement juſques-là, ſans qu'il s'en ſoit apperçu.

Vous dites que les précautions preſcrites par le bon ſens & l'équité, avec les hommes ordinaires, ſont ſuperflues avec un pareil monſtre, qu'ayant foulé aux pieds toute juſtice & toute humanité, il eſt indigne qu'on s'aſſujettiſſe en ſa faveur aux régles qu'elles inſpirent, que la multitude & l'énormité de ſes crimes eſt telle que la convic-

tion de chacun en particulier entraîneroit dans des diſcuſſions immenſes que l'évidence de tous rend ſuperflues.

Quoi ! parce que vous me forgez un monſtre tel qu'il n'en exiſta jamais , vous voulez vous diſpenſer de la preuve qui doit mettre le ſceau à toutes les autres ! Mais qui jamais a prétendu que l'abſurdité d'un fait lui ſervit de preuve, & qu'il ſuffit pour en établir la vérité de montrer qu'il eſt incroyable ? Quelle porte large & facile vous ouvrez à la calomnie & à l'impoſture, ſi pour avoir droit de juger définitivement un homme à ſon inſçu, & en ſe cachant de lui, il ſuffit de multiplier, de charger les accuſations, de les rendre noires juſqu'à faire horreur, en ſorte que moins elles ſeront vraiſemblables, plus on devra leur ajoûter de foi ! Je ne doute point qu'un homme coupable d'un crime ne ſoit capable de cent, mais ce que je ſais bien mieux encore eſt qu'un homme accuſé de cent crimes peut n'être coupable d'aucun. Entaſſer les charges n'eſt pas convaincre, & n'en ſauroit diſ-

penſer. La même raiſon qui ſelon vous rend ſa conviction ſuperflue, en eſt une de plus ſelon moi pour la rendre indiſpenſable. Pour ſauver l'embarras de tant de preuves, je n'en demande qu'une, mais je la veux authentique, invincible & dans toutes les formes: c'eſt celle du premier délit qui a rendu tous les autres croyables. Celui-là bien prouvé, je crois tous les autres ſans preuve; mais jamais l'accuſation de cent mille autres ne ſervira dans mon eſprit de ſupplément à la preuve juridique de celui-là.

LE FRANÇOIS.

Vous avez raiſon; mais prenez mieux ma penſée & celle de nos Meſſieurs. Ce n'eſt pas tant à la multitude de ſes crimes qu'ils ont fait attention, qu'à ſon caractere affreux, découvert enfin, quoique tard, & maintenant généralement reconnu. Tous ceux qui l'ont vu, ſuivi, examiné avec le plus de ſoin s'accordent ſur cet article, & le reconnoiſſent unanimément pour être, comme diſoit très-bien ſon vertueux patron

tron Monſieur Hume, la honte de l'eſpèce humaine & un monſtre de méchanceté. L'exacte & réguliere diſcuſſion des faits devient ſuperflue, quand il n'en réſulte que ce qu'on ſait déja ſans eux. Quand J. J. n'auroit commis aucun crime, il n'en ſeroit pas moins capable de tous. On ne le punit, ni d'un délit, ni d'un autre, mais on l'abhorre comme les couvant tous dans ſon cœur. Je ne vois rien là que de juſte. L'horreur & l'averſion des hommes eſt due au méchant qu'ils laiſſent vivre, quand leur clémence les porte à l'épargner.

ROUSSEAU.

Après nos précédens entretiens, je ne m'attendois pas à cette diſtinction nouvelle. Pour le juger par ſon caractere indépendamment des faits, il faudroit que je compriſſe comment, indépendamment de ces mêmes faits, on a ſi ſubitement & ſi ſurement découvert ce caractere. Quand je ſonge que ce monſtre a vécu quarante ans généralement eſtimé & bien voulu, ſans

qu'on ſe ſoit douté de ſon mauvais naturel ; ſans que perſonne ait eu le moindre ſoupçon de ſes crimes, je ne puis comprendre comment ces deux choſes ont pu tout-à-coup devenir ſi évidentes, & je comprends encore moins que l'une ait pu l'être ſans l'autre. Ajoutons que ces découvertes ayant été faites tout d'un coup, & conjointement par la même perſonne, elle a dû néceſſairement commencer par articuler des faits pour fonder des jugemens ſi nouveaux, ſi contraires à ceux qu'on avoit portés juſqu'alors, & quelle confiance pourrois-je autrement prendre à des apparences vagues, incertaines, ſouvent trompeuſes, qui n'auroient rien de précis que l'on pût articuler ? Si vous voyez la poſſibilité qu'il ait paſſé quarante ans à tort pour honnête homme ſans l'être, je vois bien mieux encore celle qu'il paſſe à tort depuis dix ans pour un ſcélérat : car il y a dans ces deux opinions cette différence eſſentielle que jadis on le jugeoit équitablement & ſans partialité, & qu'on ne le juge plus qu'avec paſſion & prévention.

LE FRANÇOIS.

Eh ! c'eſt pour cela juſtement qu'on s'y trompoit jadis, & qu'on ne s'y trompe plus aujourd'hui. Vous me rappellez ce que j'avois à répondre à ces deux êtres ſi différens, ſi contradictoires dans leſquels vous l'avez ci-devant diviſé. Son hypocriſie a long-tems abuſé les hommes, parce qu'ils s'en tenoient aux apparences, & n'y regardoient pas de ſi près. Mais depuis qu'on s'eſt mis à l'épier avec plus de ſoin, & à le mieux examiner, on a bientôt découvert la forfanterie, tout ſon faſte moral a diſparu, ſon affreux caractère a percé de toutes parts. Les gens même qui l'ont connu jadis, qui l'aimoient & qui l'eſtimoient, parce qu'ils étoient ſes dupes, rougiſſent à préſent de leur ancienne bétiſe, & ne comprennent pas comment d'auſſi groſſiers artifices ont pu les abuſer ſi long-tems. On voit avec la derniere clarté, que différent de ce qu'il parut alors, parce que l'illuſion s'eſt diſſipée, il eſt le même qu'il fut toujours.

ROUSSEAU.

Voilà dequoi je ne doute point : mais qu'autrefois on fut dans l'erreur sur son compte, & qu'on n'y soit plus aujourd'hui, c'est ce qui ne me paroit pas aussi clair qu'à vous. Il est plus difficile que vous ne semblez le croire, de voir exactement, tel qu'il est, un homme dont on a d'avance une opinion décidée, soit en bien, soit en mal. On applique à tout ce qu'il fait l'idée qu'on s'est formée de lui, chacun voit & admet ce qui confirme son jugement, rejette ou explique à sa mode ce qui le contrarie. Tous ses mouvemens, ses regards, ses gestes, sont interprêtés selon cette idée ; on y rapporte tout ce qui s'y rapporte le moins. Les mêmes choses que mille autres disent ou font, & qu'on dit ou fait soi-même indifféremment, prennent un sens mysterieux, dès qu'elles viennent de lui. On veut déviner, on veut être pénétrant; c'est le jeu naturel de l'amour-propre : on voit ce qu'on croit, & non pas ce qu'on voit : on explique tout selon le préjugé qu'on a, & l'on ne se con-

ſole de l'erreur où l'on penſe avoir été, qu'en ſe perſuadant que c'eſt faute d'attention, non de pénétration, qu'on y eſt tombé. Tout cela eſt ſi vrai, que ſi deux hommes ont d'un troiſieme des opinions oppoſées, cette même oppoſition régnera conſtamment dans les obſervations qu'ils feront ſur lui. L'un verra blanc & l'autre noir, l'un trouvera des vertus, l'autre des vices dans les actes les plus indifférens qui viendront de lui, & chacun à force d'interprétations ſubtiles, prouvera que c'eſt lui qui a bien vu. Le même objet regardé en différens tems avec des yeux différemment affectés, nous fait des impreſſions très-différentes, & même en convenant que l'erreur vient de notre organe, on peut s'abuſer encore en concluant qu'on ſe trompoit autrefois, tandis que c'eſt peut-être aujourd'hui qu'on ſe trompe. Tout ceci ſeroit vrai, quand on n'auroit que l'erreur des préjugés à craindre: que ſeroit-ce ſi celle des paſſions s'y mêloit encore? Si de charitables interprêtes, toujours alertes, alloient ſans ceſſe au devant de toutes les idées favorables qu'on pourroit

tirer de ſes propres obſervations pour tout défigurer, tout noircir, tout empoiſonner? On ſait à quel point la haine faſcine les yeux. Qui eſt-ce qui fait voir des vertus dans l'objet de ſon averſion, qui eſt-ce qui ne voit pas le mal dans tout ce qui part d'un homme odieux. On cherche toujours à ſe juſtifier ſes propres ſentimens, c'eſt encore une diſpoſition très-naturelle. On s'efforce à trouver haïſſable ce qu'on hait, & s'il eſt vrai que l'homme prévenu voit ce qu'il croit, il l'eſt bien plus encore que l'homme paſſionné voit ce qu'il deſire. La différence eſt donc ici que voyant jadis J. J. ſans intérêts, on le jugeoit ſans partialité, & qu'aujourd'hui la prévention & la haine ne permettent plus de voir en lui que ce qu'on veut y trouver. Auxquels donc des anciens ou des nouveaux jugemens, le préjugé de la raiſon doit-il donner plus d'autorité ?

S'il eſt impoſſible, comme je crois vous l'avoir prouvé, que la connoiſſance certaine de la vérité & beaucoup moins l'évidence réſulte de la méthode qu'on a

prise pour juger J. J., si l'on a évité à dessein les vrais moyens de porter sur son compte un jugement impartial, infaillible, éclairé, il s'ensuit que sa condamnation si hautement, si fiérement prononcée, est non-seulement arrogante & téméraire, mais violemment suspecte de la plus noire iniquité. D'où je conclus que, n'ayant nul droit de le juger comme on a fait, on n'a pas non plus celui qu'on s'arroge de lui faire grace; puisque la grace d'un criminel n'est que l'exemption d'une peine encourue & juridiquement infligée. Ainsi la clémence dont vos Messieurs se vantent à son égard, quand même ils useroient envers lui d'une bienfaisance réelle, est trompeuse & fausse; & quand ils comptent pour un bienfait le mal mérité dont ils disent exempter sa personne, ils en imposent & mentent, puisqu'ils ne l'ont convaincu d'aucun acte punissable, & qu'un innocent ne méritant aucun châtiment, n'a pas besoin de grace. Ils sont donc doublement injustes en ce qu'ils se font un mérite envers lui d'une générosité qu'ils n'ont point,

& en ce qu'ils ne feignent d'épargner ſa perſonne qu'afin d'outrager impunément ſon honneur.

Venons pour mieux le ſentir à cette grace ſur laquelle vous inſiſtez ſi fort, & voyons en quoi donc elle conſiſte? A traîner celui qui la reçoit d'outrage en outrage, & de miſere en miſere, ſans lui laiſſer aucun moyen poſſible de s'en garantir. Connoiſſez-vous pour un cœur d'homme, de peine auſſi cruelle qu'une pareille grace? Je m'en rapporte au tableau tracé par vous-même. Quoi! c'eſt par bonté, par commiſération, par bienveillance qu'on a rendu cet infortuné le jouet du public, la riſée de la canaille, l'horreur de l'univers, qu'on le prive de toute ſociété humaine, qu'on l'étouffe à plaiſir dans la fange, qu'on s'amuſe à l'enterrer tout vivant? S'il ſe pouvoit que nous euſſions à ſubir, vous ou moi, le dernier ſupplice, voudrions-nous l'éviter au prix d'une pareille grace? voudrions-nous de la vie à condition de la paſſer

ainſi ? Non, ſans doute, il n'y a point de tourment, point de ſupplice que nous ne préferaſſions à celui-là, & la plus douloureuſe fin de nos maux nous paroîtroit deſirable & douce, plutôt que de la prolonger dans de pareilles angoiſſes. Eh ! Quelle idée ont donc vos Meſſieurs de l'honneur, s'ils ne comptent point l'infamie pour un ſupplice ? Non, non, quoiqu'ils en puiſſent dire, ce n'eſt point accorder la vie que de la rendre pire que la mort.

LE FRANÇOIS.

Vous voyez que votre homme n'en penſe pas ainſi, puiſqu'au milieu de tout ſon opprobre il ne laiſſe pas de vivre & de ſe porter mieux qu'il n'a jamais fait. Il ne faut pas juger des ſentimens d'un ſcelérat par ceux qu'un honnête homme auroit à ſa place. L'opprobre n'eſt inſupportable qu'à proportion de l'honneur qu'on a dans le cœur. Les ames viles, inſenſibles à la honte, y ſont dans leur élément : le mépris n'affecte guere celui qui s'en ſent digne : c'eſt un jugement auquel ſon propre cœur l'a déja tout accoutumé.

ROUSSEAU.

L'interprétation de cette tranquillité ſtoïque au milieu des outrages, dépend du jugement déja porté ſur celui qui les endure. Ainſi ce n'eſt pas ſur ce ſang-froid qu'il convient de juger l'homme; mais c'eſt par l'homme, au contraire, qu'il faut apprécier le ſang-froid. Pour moi, je ne vois point comment l'impénétrable diſſimulation, la profonde hypocriſie que vous avez prêtée à celui-ci, s'accorde avec cette abjection preſque incroyable, dont vous faites ici ſon élément naturel. Comment, Monſieur! un homme ſi haut, ſi fier, ſi orgueilleux, qui, plein de génie & de feu, a pu ſe contenir & garder quarante ans le ſilence pour étonner l'Europe de la vigueur de ſa plume; un homme qui met à un ſi haut prix l'opinion des autres, qu'il a tout ſacrifié à une fauſſe affectation de vertu, dont l'ambitieux amour-propre vouloit remplir tout l'univers de ſa gloire, éblouir ſes contemporains de l'éclat de ſes talens & de ſes vertus, fouler à ſes pieds tous les préju-

gés, braver toutes les puiſſances & ſe faire admirer par ſon intrépidité; ce même homme inſenſible à préſent à tant d'inſultes, s'abreuve à longs traits d'ignominie & ſe repoſe mollement dans la fange, comme dans ſon élément naturel! De grace, mettez plus d'accord dans vos idées, & veuillez m'expliquer comment cette brute inſenſibilité peut exiſter dans une ame capable d'une pareille effervescence? Les outrages affectent tous les hommes, mais beaucoup plus ceux qui les méritent, & qui n'ont point d'aſile en eux-mêmes pour s'y dérober. Pour en être ému le moins qu'il eſt poſſible, il faut les ſentir injuſtes, & s'être fait de l'honneur & de l'innocence un rempart autour de ſon cœur, inacceſſible à l'opprobre. Alors on peut ſe conſoler de l'erreur ou de l'injuſtice des hommes: car dans le premier cas les outrages, dans l'intention de ceux qui les font, ne ſont pas pour celui qui les reçoit, & dans le ſecond ils ne les lui font pas dans l'opinion qu'il eſt vil & qu'il les mérite; mais au contraire, parce qu'étant vils & méchans

eux-mêmes, ils haïſſent ceux qui ne le ſont pas.

Mais la force qu'une ame ſaine employe à ſupporter des traitemens indignes d'elle, ne rend pas ces traitemens moins barbares de la part de ceux qui les lui font eſſuyer : on auroit tort de leur tenir compte des reſſources qu'ils n'ont pu lui ôter, & qu'ils n'ont pas même prévues, parce qu'à ſa place ils ne les trouveroient pas en eux. Vous avez beau me faire ſonner ces mots de bienveillance & de grace. Dans le ténébreux ſiſtême auquel vous donnez ces noms, je ne vois qu'un rafinement de cruauté pour accabler un infortuné de miſeres pires que la mort, pour donner aux plus noires perfidies un air de généroſité, & taxer encore d'ingratitude celui qu'on diffame, de ce qu'il n'eſt pas pénétré de reconnoiſſance des ſoins qu'on prend pour le livrer ſans aucune défenſe aux lâches perſécuteurs qui l'aſſaſſinent ſans riſque, en ſe cachant à ſes regards.

Voila donc en quoi conſiſte cette grace

prétendue dont vos Meſſieurs ſont tant de bruit. Cette grace n'en ſeroit pas une, même pour un coupable, à moins qu'il ne fut en même tems le plus vil des mortels. Qu'elle en ſoit une pour cet homme audacieux qui, malgré tant de réſiſtance & d'effrayantes exhortations, eſt venu fiérement à Paris provoquer par ſa préſence l'inique tribunal qui l'avoit décreté, connoiſſant parfaitement ſon innocence : qu'elle en ſoit une pour cet homme dédaigneux qui cache ſi peu ſon mépris aux traitres cajoleurs qui l'obſédent, & tiennent ſa deſtinée en leurs mains; voilà, Monſieur, ce que je ne comprendrai jamais ; & quand même il ſeroit tel qu'ils le diſent, encore falloit-il ſavoir de lui, s'il conſentoit à conſerver ſa vie & ſa liberté à cet indigne prix ; car une grace, ainſi que tout autre don, n'eſt légitime qu'avec le conſentement du moins préſumé de celui qui la reçoit, & je vous demande ſi la conduite & les diſcours de J. J. laiſſent préſumer de lui ce conſentement ? Or tout don fait par force n'eſt pas un don, c'eſt un vol, & c'eſt indignement

abuſer du nom de grace que de le donner à un traitement forcé, plus cruel que le châtiment. Je ſuppoſe ici l'accuſé coupable ; que ſeroit cette grace, ſi je le ſuppoſois innocent, comme je le puis & le dois, tant qu'on craint de le convaincre ? Mais dites-vous, il eſt coupable, on en eſt certain, puiſqu'il eſt méchant. Voyez comment vous me ballotez ; vous m'avez donné ci-devant ſes crimes pour preuve de ſa méchanceté, & vous me donnez à préſent ſa méchanceté pour preuve de ſes crimes : c'eſt par les faits qu'on a découvert ſon caractere, & vous alléguez ſon caractere pour éluder la réguliere diſcuſſion des faits. Un tel monſtre, me dites-vous, ne mérite pas qu'on reſpecte avec lui les formes établies pour la conviction d'un criminel ordinaire : on n'a pas beſoin d'entendre un ſcélérat auſſi déteſtable, ſes œuvres parlent pour lui ! Accordons, je le veux bien, que le monſtre que vous m'avez peint ne mérite, s'il exiſte, aucune des précautions établies tant pour la ſureté des innocens que pour la conviction des coupables : mais il les

falloit toutes & plus encore pour bien conſtater ſon exiſtence, pour s'aſſurer parfaitement que ce que vous appellez ſes œuvres ſont bien ſes œuvres. C'étoit par là qu'il falloit commencer, & c'eſt préciſément ce qu'ont oublié vos Meſſieurs. Car enfin quand le traitement qu'on lui fait ſouffrir ſeroit doux pour un coupable, il eſt affreux pour un innocent; alléguer la douceur de ce traitement pour éluder la conviction de celui à qui on l'inflige, eſt donc un ſophiſme auſſi cruel qu'inſenſé. Convenez, de plus, que ce monſtre, tel qu'il leur a plû de nous le forger, eſt un perſonnage bien étrange, bien nouveau, bien contradictoire; un être d'imagination tel qu'en peut enfanter le délire de la fiévre, confuſément formé de parties hétérogenes, qui par leur nombre, leur diſproportion, leur incompatibilité, ne ſauroient former un ſeul tout; & l'extravagance de cet aſſemblage qui ſeul eſt une raiſon d'en nier l'exiſtence, en eſt une pour vous de l'admettre ſans daigner la conſtater. Cet homme eſt trop coupable pour mériter d'être entendu; il eſt

trop hors de la nature pour qu'on puiſſe douter qu'il exiſte. Que penſez-vous de ce raiſonnement ? C'eſt pourtant le vôtre ou du moins celui de vos Meſſieurs.

Vous m'aſſurez que c'eſt par leur grande bonté, par leur exceſſive bienveillance qu'ils lui épargnent la confuſion de ſe voir démaſqué : mais une pareille généroſité reſſemble fort à la bravoure des fanfarons qu'ils ne montrent que loin du péril. Il me ſemble qu'à leur place, & malgré toute ma pitié, j'aimerois mieux encore être ouvertement juſte & ſévere que trompeur & fourbe par charité, & je vous répéterai toujours que c'eſt une trop bizarre bienveillance que celle, qui faiſant porter à ſon malheureux objet, avec tout le poids de la haine, toute l'indignité de la dériſion, ne s'exerce qu'à lui ôter, innocent ou coupable, tout moyen de s'y dérober. J'ajoûterai que toutes ces vertus que vous me vantez dans les arbitres de ſa deſtinée, ſont telles que non-ſeulement, graces au Ciel, je m'en ſens incapable, mais que même je ne les conçois pas. Comment peut-on aimer un monſtre

monſtre qui fait horreur? Comment peut-on ſe pénétrer d'une pitié ſi tendre pour un être auſſi malfaiſant, auſſi cruel, auſſi ſanguinaire? Comment peut-on choyer avec tant de ſollicitude le fléau du genre humain, le ménager à toute force aux dépens des victimes de ſa furie, & de peur de le chagriner, lui aider preſque à faire du monde un vaſte tombeau? Comment, Monſieur, un traitre, un voleur, un empoiſonneur, un aſſaſſin..... j'ignore s'il peut exiſter un ſentiment de bienveillance pour un pareil être parmi les Démons; mais parmi les hommes un tel ſentiment me paroîtroit un goût puniſſable & criminel, bien plutôt qu'une vertu. Non, il n'y a que ſon ſemblable qui le puiſſe aimer.

LE FRANÇOIS.

Ce ſeroit, quoique vous en puiſſiez dire une vertu de l'épargner, ſi dans cet acte de clémence on ſe propoſoit un devoir à remplir, plutôt qu'un penchant à ſuivre.

ROUSSEAU.

Vous changez encore ici l'état de la queſtion, & ce n'eſt pas là ce que vous diſiez ci-devant. Mais voyons.

LE FRANÇOIS.

Suppoſons que le premier qui a découvert les crimes de ce miſérable & ſon caractere affreux, ſe ſoit cru obligé, comme il l'étoit ſans contredit, non ſeulement à le démaſquer aux yeux du public, mais à le dénoncer au Gouvernement, & que cependant ſon reſpect pour d'anciennes liaiſons ne lui ait pas permis de vouloir être l'inſtrument de ſa perte, n'a-t-il pas dû, cela poſé, ſe conduire exactement comme il l'a fait, mettre à ſa dénonciation la condition de la grace du ſcélérat, & le ménager tellement en le démaſquant, qu'en lui donnant la réputation d'un coquin, on lui conſervât la liberté d'un honnête homme?

ROUSSEAU.

Votre ſuppoſition renferme des choſes

contradictoires ſur leſquelles j'aurois beaucoup à dire. Dans cette ſuppoſition même, je me ſerois conduit & vous auſſi, j'en ſuis très-ſûr, & tout autre homme d'honneur d'une façon très-différente. D'abord, à quelque prix que ce fût, je n'aurois jamais voulu dénoncer le ſcélérat, ſans me montrer & le confondre, vû ſur-tout les liaiſons antérieures que vous ſuppoſez, & qui obligeoient l'accuſateur encore plus étroitement de prévenir préalablement le coupable de ce que ſon devoir l'obligeoit de faire à ſon égard. Encore moins aurois-je voulu prendre des meſures extraordinaires pour empêcher que mon nom, mes accuſations, mes preuves, ne parvinſſent à ſes oreilles, parce qu'en tout état de cauſe un dénonciateur qui ſe cache, joue un rôle odieux, bas, lâche, juſtement ſuſpect d'impoſture, & qu'il n'y a nulle bonne raiſon ſuffiſante qui puiſſe obliger un honnête homme à faire un acte flétriſſant. Dès que vous ſuppoſez l'obligation de dénoncer le malfaiteur, vous ſuppoſez auſſi celle de le convaincre, parce que la premiere obliga-

tion emporte néceſſairement l'autre, & qu'il faut ou ſe montrer & confondre l'accuſé, ou, ſi l'on veut ſe cacher de lui, ſe taire avec tout le monde, il n'y a point de milieu. Cette conviction de celui qu'on accuſe n'eſt pas ſeulement l'épreuve indiſpenſable de la vérité qu'on ſe croit obligé de déclarer: elle eſt encore un devoir du dénonciateur envers lui-même, dont rien ne peut le diſpenſer, ſur-tout dans le cas que vous poſez; car il n'y a jamais de contradiction dans la vertu, & jamais pour punir un fourbe, elle ne permettra de l'imiter.

LE FRANÇOIS.

Vous ne penſez pas là-deſſus comme J. J.

C'eſt en le trahiſſant qu'il faut punir un traitre.

Voilà une de ſes maximes. Qu'y répondez-vous?

ROUSSEAU.

Ce que votre cœur y répond lui-même.

Il n'eſt pas étonnant qu'un homme qui ne ſe fait ſcrupule de rien, ne s'en faſſe aucun de la trahiſon : mais il le ſeroit fort que d'honnêtes gens ſe cruſſent autoriſés par ſon exemple à l'imiter.

LE FRANÇOIS.

L'imiter ! non pas généralement : mais quel tort lui fait-on en ſuivant avec lui ſes propres maximes, pour l'empêcher d'en abuſer ?

ROUSSEAU.

Suivre avec lui ſes propres maximes ! Y penſez-vous ? Quels principes ! quelle morale ! ſi l'on peut, ſi l'on doit ſuivre avec les gens leurs propres maximes, il faudra donc mentir aux menteurs, voler les fripons, aſſaſſiner les aſſaſſins, empoiſonner les empoiſonneurs, être ſcélerat à l'envi avec ceux qui le ſont, & ſi l'on n'eſt plus obligé d'être honnête homme qu'avec les honnêtes gens, ce devoir ne mettra perſonne en grands fraix de vertu dans le ſiecle où nous ſommes. Il eſt digne du ſcélérat que vous m'a-

vez peint de donner des leçons de fourberie & de trahiſon : mais je ſuis fâché pour vos Meſſieurs, que parmi tant de meilleures leçons qu'il a données, & qu'il eût mieux vallu ſuivre, ils n'aient profité que de celle-là.

Au reſte, je ne me ſouviens pas d'avoir rien trouvé de pareil dans ſes livres. Où donc a-t-il donné ce nouveau précepte, ſi directement contraire aux autres ?

LE FRANÇOIS.

Dans un vers d'une comédie.

ROUSSEAU.

Quand eſt-ce qu'il a fait jouer cette comedie ?

LE FRANÇOIS.

Jamais.

ROUSSEAU.

Où eſt-ce qu'il l'a fait imprimer ?

LE FRANÇOIS.

Nulle part.

ROUSSEAU.

Ma foi, je ne vous entends point !

LE FRANÇOIS.

C'eſt une eſpece de farce qu'il écrivit jadis à la hâte, & preſque impromptu à la campagne dans un moment de gaieté, qu'il n'a pas même daigné corriger, & que nos Meſſieurs lui ont volé, comme beaucoup d'autres choſes qu'ils ajuſtent enſuite à leur façon pour l'édification publique.

ROUSSEAU.

Mais, comment ce vers eſt-il employé dans cette piece ? Eſt-ce l'Auteur même qui le prononce ?

LE FRANÇOIS.

Non, c'eſt une jeune fille qui, ſe croyant trahie par ſon amant le dit dans un moment

de dépit pour s'encourager à intercepter, lire & garder une lettre qu'elle croit écrite par cet amant à sa rivale.

ROUSSEAU.

Quoi, Monsieur ! un mot d'une jeune fille amoureuse & piquée, dans l'intrigue galante d'une farce écrite autrefois à la hâte, & qui n'a été ni corrigée, ni imprimée, ni représentée ; ce mot en l'air dont elle appuye dans sa colere un acte qui de sa part n'est pas même une trahison ; ce mot dont il vous plait de faire une maxime de J. J. est l'unique autorité sur laquelle vos Messieurs ont ourdi l'affreux tissu de trahison dont il est la victime ? Voudriez-vous que je répondisse à cela sérieusement ? me l'avez-vous dit sérieusement vous-même ? Non, votre air seul en le prononçant me dispensoit d'y répondre. Eh ! qu'on lui doive ou non de ne pas le trahir, tout homme ne se doit-il pas à lui-même de n'être un traitre envers personne ? Nos devoirs envers les autres auroient beau varier selon les gens, les tems, les occasions,

ceux envers nous-mêmes ne varient point; & je ne puis penſer que celui qui ne ſe croit pas obligé d'être honnête homme avec tout le monde, le ſoit jamais avec qui que ce ſoit.

Mais ſans inſiſter ſur ce point davantage, allons plus loin. Paſſons au dénonciateur d'être un lâche & un traitre, ſans néanmoins être un impoſteur, & aux juges d'être faux & diſſimulés, ſans néanmoins être iniques : quand cette maniere de procéder ſeroit auſſi juſte, & permiſe qu'elle eſt inſidieuſe & perfide, quelle en ſeroit l'utilité dans cette occaſion pour la fin que vous alléguez ? Où donc eſt la néceſſité pour faire grace à un criminel de ne pas l'entendre? Pourquoi lui cacher à lui ſeul avec tant de machines & d'artifices, ſes crimes qu'il doit ſavoir mieux que perſonne, s'il eſt vrai qu'il les ait commis ? Pourquoi fuir, pourquoi rejetter avec tant d'effroi la maniere la plus juſte, la plus raiſonnable & la plus naturelle de s'aſſurer de lui, ſans lui infliger d'autre peine que celle d'un hy-

pocrite qui ſe voit confondu? C'eſt la punition qui nait le mieux de la choſe, qui s'accorde le mieux avec la grace qu'on veut lui faire, avec les ſuretés qu'on doit prendre pour l'avenir, & qui ſeul prévient deux grands ſcandales; ſavoir, celui de la publication des crimes, & celui de leur impunité. Vos Meſſieurs alleguent néanmoins pour raiſon de leur procédé frauduleux le ſoin d'éviter le ſcandale: mais ſi le ſcandale conſiſte eſſentiellement dans la publicité, je ne vois point celui qu'on évite en cachant le crime au coupable qui ne peut l'ignorer, & le divulgant parmi tout le reſte des hommes qui n'en ſavoient rien. L'air de myſtere & de réſerve mis à cette publication ne ſert qu'à l'accélerer. Sans doute le public eſt toujours fidelle aux ſecrets qu'on lui confie, ils ne ſortent jamais de ſon ſein; mais il eſt riſible qu'en diſant ce ſecret à l'oreille à tout le monde, & le cachant au ſeul qui, s'il eſt coupable, le ſait néceſſairement avant tout autre, on veuille éviter par-là le ſcandale, & faire de ce badin myſtere un acte de bienfaiſance & de généroſité. Pour moi, avec une ſi tendre bienveil-

lance pour le coupable, j'aurois choisi de le confondre sans le diffamer, plutôt que de le diffamer sans le confondre, & il faut certainement pour avoir pris le parti contraire, avoir eu d'autres raisons que vous ne m'avez pas dites, & que cette bienveillance ne comporte pas.

Supposons qu'au lieu d'aller creusant sous ses pas tous ces tortueux souterrains, au lieu des triples murs de ténebres qu'on éleve avec tant d'efforts autour de lui, au lieu de rendre le public & l'Europe entiere complice & témoin du scandale qu'on feint de vouloir éviter, au lieu de lui laisser tranquillement continuer & consommer ses crimes, en se contentant de les voir sans les empêcher; supposons, dis-je, qu'au lieu de tout ce tortillage, on se fut ouvertement & directement adressé à lui-même & à lui seul; qu'en lui présentant en face son accusateur armé de toutes ses preuves, on lui eût dit; „ misérable qui fais l'honnête homme & „ qui n'es qu'un scélérat, te voilà démas„ qué, te voilà connu; voilà tes faits, en

„ voilà les preuves, qu'as-tu à répondre? “ Il eût nié, direz-vous, & qu'importe? Que font les négations contre les démonſtrations? Il fut reſté convaincu & confondu. Alors on eût ajouté en montrant ſon dénonciateur ; “ remercie cet homme généreux „ que ſa conſcience a forcé de t'accuſer, & „ que ſa bonté porte à te protéger. Par ſon „ interceſſion l'on veut bien te laiſſer vivre „ & te laiſſer libre. Tu ne ſeras même dé„ maſqué aux yeux du public, qu'autant „ que ta conduite rendra ce ſoin néceſſaire, „ pour prévenir la continuation de tes for„ faits. Songe que des yeux perçans ſont „ ſans ceſſe ouverts ſur toi, que le glaive „ puniſſeur pend ſur ta tête, & qu'à ton „ premier crime tu ne lui peux échapper.“ Y avoit-il, à votre avis, une conduite plus ſimple, plus ſûre & plus droite pour allier à ſon égard la juſtice, la prudence & la charité? Pour moi je trouve qu'en s'y prenant ainſi, l'on ſe fut aſſuré de lui par la crainte, beaucoup mieux qu'on n'a fait par cet immenſe appareil de machines qui ne l'empêche pas d'aller toujours ſon train. On

n'eut point eu beſoin de le plonger, de le traîner ſi barbarement, ou ſelon vous ſi bénignement dans le bourbier : on n'eût point habillé la juſtice & la vertu des honteuſes livrées de la perfidie & du menſonge ; ſes délateurs & ſes juges n'euſſent point été réduits à ſe tenir ſans ceſſe enfoncés devant lui dans leurs tanieres, comme fuyant en coupables les regards de leur victime, & redoutant la lumiere du jour : enfin, l'on eut prévenu avec le double ſcandale des crimes, & de leur impunité, celui d'une maxime auſſi funeſte qu'inſenſée que vos Meſſieurs ſemblent vouloir établir par ſon exemple, ſavoir, que pourvu qu'on ait de l'eſprit, & qu'on faſſe de beaux livres, on peut ſe livrer à toutes ſortes de crimes impunément.

Voilà le ſeul vrai parti qu'on avoit à prendre, ſi l'on vouloit abſolument ménager un pareil miſérable ; mais pour moi, je vous déclare que je ſuis auſſi loin d'approuver que de comprendre cette prétendue clémence de laiſſer libre, nonobſtant le péril, je ne dis pas un monſtre affreux tel qu'on

nous le repréſente, mais un malfaiteur, tel qu'il ſoit. Je ne trouve dans cette eſpèce de grace, ni raiſon, ni humanité, ni ſûreté, & j'y trouve beaucoup moins cette douceur & cette bienveillance dont ſe vantent vos Meſſieurs avec tant de bruit. Rendre un homme le jouet du public & de la canaille, le faire chaſſer ſucceſſivement de tous les aziles les plus reculés, les plus ſolitaires où il s'étoit de lui-même empriſonné, & d'où certainement il n'étoit à portée de faire aucun mal; le faire lapider par la populace, le promener par dériſion de lieu en lieu, toujours chargé de nouveaux outrages; lui ôter même les reſſources les plus indiſpenſables de la ſociété, lui voler ſa ſubſiſtance pour lui faire l'aumône; le dépayſer ſur toute la face de la terre; faire de tout ce qui lui importe le plus de ſavoir autant, pour lui, de myſteres impénétrables, le rendre tellement étranger, odieux, mépriſable aux hommes, qu'au lieu des lumieres de l'aſſiſtance & des conſeils que chacun doit trouver au beſoin parmi ſes freres, il ne trouve par tout qu'embuches,

menſonges, trahiſons, inſultes; le livrer en un mot ſans appui, ſans protection, ſans défenſe à l'adroite animoſité de ſes ennemis; c'eſt le traiter beaucoup plus cruellement que ſi l'on ſe fut une bonne fois aſſuré de ſa perſonne par une détention dans laquelle, avec la ſûreté de tout le monde, on lui eût fait trouver la ſienne, ou du moins la tranquillité. Vous m'avez appris qu'il déſira, qu'il demanda même cette détention; & que, loin de la lui accorder, on lui fit de cette demande un nouveau crime & un nouveau ridicule. Je crois voir à la fois la raiſon de la demande & celle du refus. Ne pouvant trouver de refuge dans les plus ſolitaires retraites; chaſſé ſucceſſivement du ſein des montagnes & du milieu des lacs, forcé de fuir de lieu en lieu, & d'errer ſans ceſſe avec des peines & des depenſes exceſſives au milieu des dangers & des outrages, réduit à l'entrée de l'hiver à courir l'Europe pour y chercher un aſile ſans plus ſavoir où, & ſûr d'avance de n'être laiſſé tranquille nulle part, il étoit naturel que, battu, fatigué de tant d'orages, il déſirât de

finir ſes malheureux jours dans une paiſible captivité, plutôt que de ſe voir dans ſa vieilleſſe pourſuivi, chaſſé, ballotté ſans relâche de tous côtés, privé d'une pierre pour y poſer ſa tête, & d'un aſile où il put reſpirer, juſqu'à ce qu'à force de courſes & de dépenſes, on l'eût réduit à périr de miſere, ou à vivre toujours errant, des dures aumones de ſes perſécuteurs, ardens à en venir-là, pour le raſſaſier enfin d'ignominie à leur aiſe. Pourquoi n'a-t-on pas conſenti à cet expédient, ſi ſûr, ſi court, ſi facile, qu'il propoſoit lui-même, & qu'il demandoit comme une faveur? N'eſt-ce point, qu'on ne vouloit pas le traiter avec tant de douceur, ni lui laiſſer jamais trouver cette tranquillité tant déſirée? N'eſt-ce point, qu'on ne vouloit lui laiſſer aucun relâche, ni le mettre dans un état où l'on n'eût pu lui attribuer chaque jour de nouveaux crimes, & de nouveaux livres, & où peut-être, à force de douceur & de patience eût-il fait perdre aux gens chargés de ſa garde, les fauſſes idées qu'on vouloit donner de lui? N'eſt-ce point enfin que,

dans

dans le projet, ſi chéri, ſi ſuivi, ſi bien concerté de l'envoyer en Angleterre, il entroit des vues, dont ſon ſéjour en ce pays-là & les effets qu'il a produits ſemblent développer aſſez l'objet? Si l'on peut donner à ce refus d'autres motifs, qu'on me les diſe, & je m'engage à en montrer la fauſſeté.

Monſieur, tout ce que vous m'avez appris, tout ce que vous m'avez prouvé, eſt à mes yeux plein de choſes inconcevables, contradictoires, abſurdes, qui pour être admiſes, demanderoient encore de nouveaux genres de preuves que celles qui ſuffiſent pour les plus complettes démonſtrations, & c'eſt préciſément ces mêmes choſes abſurdes que vous dépouillez de l'épreuve la plus néceſſaire & qui met le ſceau à toutes les autres. Vous m'avez fabriqué tout à votre aiſe un Etre, tel qu'il n'en exiſta jamais, un monſtre hors de la nature, hors de la vraiſemblance, hors de la poſſibilité, & formé de parties inalliables, incompatibles, qui s'excluent mutuelle-

ment. Vous avez donné pour principe à tous ſes crimes le plus furieux, le plus intolerant, le plus extravagant amour-propre, qu'il n'a pas laiſſé de déguiſer ſi bien depuis ſa naiſſance juſqu'au déclin de ſes ans, qu'il n'en a paru nulle trace pendant tant d'années, & qu'encore aujourd'hui depuis ſes malheurs il étouffe ou contient au point qu'on n'en voit pas le moindre ſigne. Malgré tout cet indomptable orgueil, vous m'avez fait voir dans le même Etre un petit menteur, un petit fripon, un coureur de cabarets & de mauvais lieux, un vil & crapuleux débauché, pourri de vérole, & qui paſſoit ſa vie à aller eſcroquant dans les tavernes quelque écu à droite & à gauche aux manans qui les fréquentent. Vous avez prétendu que ce même perſonnage étoit le même homme qui pendant quarante ans a vécu eſtimé, bien-voulu de tout le monde, l'Auteur des ſeuls écrits dans ce ſiecle qui portent dans l'ame des lecteurs la perſuaſion qui les a dictés, & dont on ſent en les liſant que l'amour de la vertu, & le zèle de la vérité, font l'inimitable éloquence. Vous dites

que ces livres qui m'émeuvent ainſi le cœur, ſont les jeux d'un ſcélérat qui ne ſentoit rien de ce qu'il diſoit avec tant d'ardeur & de véhémence, & qui cachoit ſous cet air de probité le venin dont il vouloit infecter ſes lecteurs : vous me forcez même de croire que ces écrits à la fois ſi fiers, ſi touchans, ſi modeſtes, ont été compoſés parmi les pots & les pintes, & chez les filles de joie où l'Auteur paſſoit ſa vie, & vous me transformez enfin cet orgueil iraſcible & diabolique en l'abjection d'un cœur inſenſible & vil, qui ſe raſſaſie ſans peine de l'ignominie dont l'abreuve à plaiſir la charité du public.

Vous m'avez figuré vos Meſſieurs qui diſpoſent à leur gré de ſa réputation, de ſa perſonne & de toute ſa deſtinée, comme des modéles de vertu, des prodiges de généroſité, des anges pour lui de douceur & de bienfaiſance, & vous m'avez appris en même-tems que le but de tous leurs tendres ſoins avoit été de le rendre l'horreur de l'univers, le plus déprifé des Etres, de le traſ-

ner de misere en misere, d'opprobre en opprobre, & de lui faire sentir à loisir dans les calamités de la plus malheureuse vie, tous les déchiremens que peut éprouver une ame fiere, en se voyant le jouet & le rebut du genre humain. Vous m'avez appris que par pitié, par grace, tous ces hommes vertueux avoient bien voulu lui ôter tout moyen d'être instruit des raisons de tant d'outrages, s'abbaisser en sa faveur au rôle de cajoleurs & de traitres, faire adroitement le plongeon à chaque éclaircissement qu'il cherchoit, l'environner de souterrains & de pieges tellement tendus que chacun de ses pas fut nécessairement une chûte, enfin le circonvenir avec tant d'adresse qu'en butte aux insultes de tout le monde, il ne put jamais savoir la raison de rien, apprendre un seul mot de vérité, repousser aucun outrage, obtenir aucune explication, trouver, saisir aucun aggresseur, & qu'à chaque instant atteint des plus cruelles morsures, il sentit dans tous ceux qui l'entourent la flexibilité des serpens, aussi bien que leur venin.

Vous avez fondé le système qu'on suit à

ſon égard ſur des devoirs dont je n'ai nulle idée, ſur des vertus qui me font horreur, ſur des principes qui renverſent dans mon eſprit tous ceux de la juſtice & de la morale. Figurez-vous des gens qui commencent par ſe mettre chacun un bon maſque bien attaché, qui s'arment de fer juſqu'aux dents, qui ſurprennent enſuite leur ennemi, le ſaiſiſſent par derriere, le mettent nud, lui lient le corps, les bras, les mains, les pieds, la tête, de façon qu'il ne puiſſe remuer, lui mettent un baillon dans la bouche, lui crevent les yeux, l'étendent à terre, & paſſent enfin leur noble vie à le maſſacrer doucement, de peur que mourrant de ſes bleſſures, il ne ceſſe trop tôt de les ſentir. Voilà les gens que vous voulez que j'admire; pour moi je ne vois d'admirable en eux, qu'une cruauté ſans meſure & une lâcheté ſans exemple. Vous m'avez prouvé, j'en conviens, autant que cela ſe pouvoit par la méthode que vous avez ſuivie, que l'homme ainſi terraſſé, eſt un monſtre abominable; mais quand cela ſeroit auſſi vrai que difficile à croire, l'Auteur

& les directeurs du projet qui s'exécute à ſon égard ſeroient à mes yeux, je le déclare, encore plus abominables que lui.

Certainement vos preuves ſont d'une grande force, mais il eſt faux, que cette force aille pour moi juſqu'à l'évidence, puiſqu'en fait de délits & de crimes, cette évidence dépend eſſentiellement d'une épreuve qu'on écarte ici avec trop de ſoin, pour qu'il n'y ait pas à cette omiſſion quelque puiſſant motif qu'on nous cache, & qu'il importeroit de ſavoir. J'avoue pourtant, & je ne puis trop le répeter que ces preuves m'étonnent, & m'ébranleroient, peut-être encore, ſi je ne leur trouvois d'autres défauts, non moins dirimans ſelon moi.

Le premier eſt dans leur force même & dans leur grand nombre, de la part dont elles viennent. Tout cela me paroîtroit fort bien dans une procédure juridique, faite par le miniſtere public : mais pour que des particuliers, & qui pis eſt des amis, aient pris tant de peine, aient fait tant de dé-

penſe, aient mis tant de tems à faire tant d'informations, à raſſembler tant de preuves, à leur donner tant de force, ſans y être obligés par aucun devoir, il faut qu'ils aient été animés pour cela par quelque paſſion bien vive, qui, tant qu'ils s'obſtineront à la cacher, me rendra ſuſpect tout ce qu'elle aura produit.

Un autre défaut que je trouve à ces mêmes preuves eſt, qu'elles prouvent trop, c'eſt qu'elles prouvent des choſes qui naturellement ne ſauroient exiſter : autant vaudroit me prouver des miracles; & vous ſavez que je n'y crois pas. Il y a dans tout cela des multitudes d'abſurdités, auxquelles avec toutes leurs preuves il ne dépend pas de moi d'acquieſcer. Les explications qu'on leur donne, & que tout le monde à ce que vous m'aſſurez, trouve ſi claires, ne ſont à mes yeux guere moins abſurdes, & ont le ridicule de plus. Vos Meſſieurs ſemblent avoir chargé J. J. de crimes, comme vos théologiens ont chargé leur doctrine d'articles de foi. L'avantage de perſuader en

affirmant, la facilité de faire tout croire les ont ſéduits ; aveuglés par leur paſſion, ils ont entaſſé crime ſur crime ſans précaution, ſans meſure ; & quand enfin ils ont apperçu l'incompatibilité de tout cela, ils n'ont plus été à tems d'y remédier, le grand ſoin qu'ils avoient pris de tout prouver également, les forçant de tout admettre, ſous peine de tout rejetter. Il a donc fallu chercher mille ſubtilités pour tâcher d'accorder tant de contradictions, & tout ce travail a produit ſous le nom de J. J. l'être le plus chimérique & le plus extravagant, que le délire de la fievre puiſſe faire imaginer.

Un troiſieme défaut de ces invincibles preuves eſt dans la maniere de les adminiſtrer avec tant de myſtere & de précaution. Pourquoi tout cela ? La vérité ne cherche pas ainſi les ténebres, & ne marche pas ſi timidement. C'eſt une maxime en juriſprudence * qu'on préſume le dol dans celui

(*) Dolus præſumitur in eo qui recta via non incedit, ſed per anfractus & diverticula. *Menoch. in præſump.*

qui ſuit, au lieu de la droite route, des voies obliques & clandeſtines. C'en eſt une autre * que celui qui décline un jugement régulier, & cache ſes preuves, eſt préſumé ſoutenir une mauvaiſe cauſe. Ces deux maximes conviennent ſi bien au ſyſtême de vos Meſſieurs, qu'on les croiroit faites exprès pour lui, ſi je ne citois pas mon Auteur. Si ce qu'on prouve d'un accuſé en ſon abſence n'eſt jamais régulierement prouvé, ce qu'on en prouve, en ſe cachant ſi ſoigneuſement de lui, prouve contre l'accuſateur beaucoup plus que contre l'accuſé, & par cela ſeul l'accuſation revêtue de toutes ces preuves clandeſtines doit être préſumée une impoſture.

Enfin, le grand vice de tout ce ſyſtême eſt, que fondé ſur le menſonge, ou ſur la vérité, le ſuccès n'en ſeroit pas moins aſſuré d'une façon que de l'autre. Suppoſez, au lieu de votre J. J. un véritablement honnête homme, iſolé, trahi, trompé, ſeul

(*) Judicium ſubterfugiens & probationes occultans malam cauſam fovere præſumitur. *Ib.*

ſur la terre, entouré d'ennemis puiſſans, ruſés, maſqués, implacables, qui ſans obſtacles de la part de perſonne, dreſſent à loiſir leurs machines autour de lui, & vous verrez que tout ce qui lui arrive, méchant & coupable, ne lui arriveroit pas moins innocent & vertueux. Tant par le fond que par la forme des preuves, tout cela ne prouve donc rien, préciſément par ce qu'il prouve trop.

Monſieur, quand les Géometres marchant de démonſtration en démonſtration, parviennent à quelque abſurdité, au lieu de l'admettre quoique démontré, ils reviennent ſur leurs pas, & ſûrs qu'il s'eſt gliſſé dans leurs principes ou dans leurs raiſonnemens quelque paralogiſme qu'ils n'ont pas apperçû, ils ne s'arrêtent pas qu'ils ne le trouvent, & s'ils ne peuvent le découvrir, laiſſant-là leur démonſtration prétendue, ils prennent une autre méthode pour trouver la vérité qu'ils cherchent, ſûrs qu'elle n'admet point d'abſurdité.

LE FRANÇOIS.

N'appercevez-vous point que pour éviter de prétendues abſurdités, vous tombez dans une autre ſi non plus forte, au moins plus choquante ? Vous juſtifiez un ſeul homme dont la condamnation vous déplait aux dépends de toute une nation, que dis-je, de toute une génération, dont vous faites une génération de fourbes. Car enfin, tout eſt d'accord, tout le public, tout le monde ſans exception, a donné ſon aſſentiment au plan qui vous paroît ſi répréhenſible, tout ſe prête avec zèle à ſon exécution ; perſonne ne l'a déſapprouvé, perſonne n'a commis la moindre indiſcrétion qui pût le faire échouer, perſonne n'a donné le moindre indice, la moindre lumiere à l'accuſé qui pût le mettre en état de ſe défendre, il n'a pu tirer d'aucune bouche un ſeul mot d'éclairciſſement ſur les charges atroces dont on l'accable à l'envi ; tout s'empreſſe à renforcer les ténébres dont on l'environne, & l'on ne ſait à quoi chacun ſe livre avec plus d'ardeur, ou de le diffamer abſent, ou de

le perſiffler préſent. Il faudroit donc conclurre de vos raiſonnemens qu'il ne ſe trouve pas dans la génération préſente un ſeul honnête homme, pas un ſeul ami de la vérité. Admettez-vous cette conſéquence ?

ROUSSEAU.

A Dieu ne plaiſe. Si j'étois tenté de l'admettre, ce ne ſeroit pas auprès de vous dont je connois la droiture invariable & la ſincère équité : mais je connois auſſi ce que peuvent ſur les meilleurs cœurs les préjugés & les paſſions, & combien leurs illuſions ſont quelquefois inévitables. Votre objection me paroît ſolide & forte. Elle s'eſt préſentée à mon eſprit longtems avant que vous me la fiſſiez; elle me paroît plus facile à rétorquer qu'à réſoudre, & vous doit embarraſſer du moins autant que moi: car ſi le public n'eſt pas tout compoſé de méchans & de fourbes, tous d'accord pour trahir un ſeul homme, il eſt encore moins compoſé ſans aucune exception d'hommes bienfaiſans, généreux, francs de jalouſie, d'envie, de haine, de malignité. Ces vices

ſont-ils donc tellement éteints ſur la terre qu'il n'en reſte pas le moindre germe dans le cœur d'aucun individu? C'eſt pourtant ce qu'il faudroit admettre, ſi ce ſyſtême de ſecret & de ténebres qu'on ſuit ſi fidèlement envers J. J. n'étoit qu'un ouvrage de miſéricorde & de charité. Laiſſons à part vos Meſſieurs, qui ſont des ames divines, & dont vous admirez la tendre bienveillance envers lui. Il a dans tous les états, vous me l'avez dit vous-même, un grand nombre d'ennemis très-ardens qui ne cherchent aſſurément pas à lui rendre la vie agréable & douce. Concevez-vous que dans cette multitude de gens, tous d'accord pour épargner de l'inquiétude à un ſcélérat qu'ils abhorrent, & de la honte à un hypocrite qu'ils déteſtent, il ne s'en trouve pas un ſeul qui, pour jouïr au moins de ſa confuſion, ſoit tenté de lui dire ce qu'on ſait de lui? Tout s'accorde avec une patience, plus qu'angelique, à l'entendre provoquer au milieu de Paris ſes perſécuteurs, donner des noms aſſez durs à ceux qui l'obſédent, leur dire inſolemment, *Parlez*

haut, traitres que vous êtes; me voilà! qu'avez-vous à dire? A ces ſtimulans apoſtrophes, la plus incroyable patience n'abandonne pas un inſtant un ſeul homme dans toute cette multitude, tous inſenſibles à ſes reproches, les endurent uniquement pour ſon bien, & de peur de lui faire la moindre peine, ils ſe laiſſent traiter par lui avec un mépris que leur ſilence autoriſe de plus en plus. Qu'une douceur ſi grande, qu'une ſi ſublime vertu anime généralement tous ſes ennemis, ſans qu'un ſeul démente un moment cette univerſelle manſuétude, convenez que dans une génération, qui naturellement n'eſt pas trop aimante, ce concours de patience & de généroſité, eſt du moins auſſi étonnant que celui de malignité dont vous rejettez la ſuppoſition.

La ſolution de ces difficultés doit ſe trouver ſelon moi dans quelque intermédiaire qui ne ſuppoſe dans toute une génération ni des vertus angeliques, ni la noirceur des Démons, mais quelque diſpoſition naturelle

au cœur humain, qui produit un effet uniforme par des moyens adroitement disposés à cette fin. Mais en attendant que mes propres observations me fourniſſent là-dessus quelque explication raisonnable, permettez-moi de vous faire une queſtion qui s'y rapporte. Suppoſant un moment qu'après d'attentives & impartiales recherches J. J. au lieu d'être l'ame infernale & le monſtre que vous voyez en lui, ſe trouvât au contraire un homme ſimple, ſenſible & bon, que ſon innocence univerſellement reconnue par ceux mêmes qui l'ont traité avec tant d'indignité, vous forçât de lui rendre votre eſtime, & de vous reprocher les durs jugemens que vous avez portés de lui, rentrez au fond de votre ame, & dites-moi comment vous ſeriez affecté de ce changement.

LE FRANÇOIS.

Cruellement, ſoyez-en ſûr. Je ſens qu'en l'eſtimant, & lui rendant juſtice, je le haïrois alors plus peut-être encor pour mes torts que je ne le hais maintenant pour ſes

crimes. Je ne lui pardonnerois jamais mon injuſtice envers lui. Je me reproche cette diſpoſition ; j'en rougis ; mais je la ſens dans mon cœur malgré moi.

ROUSSEAU.

Homme véridique & franc, je n'en veux pas davantage, & je prends acte de cet aveu pour vous le rappeller en tems & lieu ; il me ſuffit pour le moment de vous y laiſſer réfléchir. Au reſte, conſolez-vous de cette diſpoſition, qui n'eſt qu'un développement des plus naturels de l'amour-propre. Elle vous eſt commune avec tous les juges de J. J. à cette différence près que vous ſerez le ſeul peut-être qui ait le courage & la franchiſe de l'avouer.

Quant à moi, pour lever tant de difficultés, & déterminer mon propre jugement, j'ai beſoin d'éclairciſſemens & d'obſervations faites par moi-même. Alors ſeulement je pourrai vous propoſer ma penſée avec confiance. Il faut avant tout commencer par voir J. J. & c'eſt à quoi je ſuis tout déterminé.

LE

LE FRANÇOIS.

Ah ah ! vous voilà donc enfin revenu à ma propoſition que vous avez ſi dédaigneuſement rejettée ? Vous voilà donc diſpoſé à vous rapprocher de cet homme entre lequel & vous le diamêtre de la terre étoit encore une diſtance trop courte à votre gré.

ROUSSEAU.

M'en rapprocher, non, jamais de l'homme que vous m'avez peint ; mais bien de celui que j'imagine à ſa place. Que j'aille chercher un ſcélérat déteſtable pour le hanter, l'épier & le tromper, c'eſt une infamie qui jamais n'approchera de mon cœur : mais que dans le doute, ſi ce prétendu ſcélérat n'eſt point peut-être un honnête homme infortuné, victime du plus noir complot, j'aille examiner par moi-même ce qu'il faut que j'en penſe ; c'eſt un des plus beaux devoirs que ſe puiſſe impoſer un cœur juſte, & je me livre à cette noble recherche avec autant d'eſtime & de contentement de moi-même, que j'aurois de regret &

de honte à m'y livrer avec un motif oppoſé.

LE FRANÇOIS.

Fort bien : mais avec le doute qu'il vous plait de conſerver au milieu de tant de preuves, comment vous y prendrez-vous pour apprivoiſer cet ours preſque inabordable ? Il faudra bien que vous commenciez par ces cajoleries que vous avez en ſi grande averſion. Encore ſera-ce un bonheur, ſi elles vous réuſſiſſent mieux qu'à beaucoup de gens qui les lui prodiguent ſans meſure & ſans ſcrupule, & à qui elles n'attirent de ſa part que des bruſqueries & des mépris.

ROUSSEAU.

Eſt-ce à tort ? parlons franchement. Si cet homme étoit facile à prendre de cette maniere, il ſeroit par cela ſeul à demi jugé. Après tout ce que vous m'avez appris du ſyſtême qu'on ſuit avec lui, je ſuis peu ſurpris qu'il repouſſe avec dédain la plupart de ceux qui l'abordent, & qui pour cela l'accuſent bien à tort d'être défiant, car la

défiance ſuppoſe du doute, & il n'en ſauroit avoir à leur égard ; & que peut-il penſer de ces patelins flagorneurs, deſquels, vu l'œil dont il eſt regardé dans le monde, & qui ne ſauroit échapper au ſien, il doit pénétrer aiſément les motifs dans l'empreſſement qu'ils lui marquent ? Il doit voir clairement que leur deſſein n'eſt, ni de ſe lier avec lui de bonne foi, ni même de l'étudier & de le connoître, mais ſeulement de le circonvenir. Pour moi, comme je n'ai ni beſoin, ni deſſein de le tromper, je ne veux point prendre avec lui les allures cauteleuſes de ceux qui l'approchent dans cette intention. Je ne lui cacherai point la mienne : s'il en étoit fâché, ma recherche ſeroit finie, & je n'aurois plus rien à faire auprès de lui.

LE FRANÇOIS.

Il vous ſera moins aiſé peut-être que vous ne penſez de vous faire diſtinguer de ceux qui l'abordent à mauvaiſe intention. Vous n'avez point la reſſource de lui parler à cœur ouvert, & de lui déclarer vos vrais

motifs. Si vous me gardez la foi que vous m'avez donnée, il doit ignorer à jamais ce que vous savez de ses œuvres criminelles & de son caractere atroce : c'est un secret inviolable, qui près de lui doit rester à jamais caché dans votre cœur. Il appercevra votre réserve ; il l'imitera ; & sur cela seul se tenant en garde contre vous, il ne se laissera voir que comme il veut qu'on le voye, & non comme il est en effet.

ROUSSEAU.

Et pourquoi voulez-vous me supposer seul aveugle parmi tous ceux qui l'abordent journellement, & qui, sans lui inspirer plus de confiance, l'ont vu tous, & si clairement, à ce qu'ils vous disent tel que vous me l'avez peint ? S'il est si facile à pénétrer & à connoître quand on y regarde, malgré sa défiance & son hypocrisie, malgré ses efforts pour se cacher, pourquoi, plein du desir de l'apprécier, serai-je le seul à n'y pouvoir parvenir, sur-tout avec une disposition si favorable à la vérité, & n'ayant d'autre intérêt que de la connoître ? Est-il

étonnant que, l'ayant ſi décidément jugé d'avance & n'apportant aucun doute à cet examen, ils l'aient vu tel qu'ils le vouloient voir ? Mes doutes ne me rendront pas moins attentif, & me rendront plus circonſpect. Je ne cherche point à le voir tel que je me le figure : je cherche à le voir tel qu'il eſt.

LE FRANÇOIS.

Bon ! n'avez-vous pas auſſi vos idées ? Vous le deſirez innocent, j'en ſuis très-ſûr : vous ferez comme eux dans le ſens contraire ; vous verrez en lui ce que vous y cherchez.

ROUSSEAU.

Le cas eſt fort différent. Oui, je le deſire innocent, & de tout mon cœur. Sans doute, je ſerois heureux de trouver en lui ce que j'y cherche ; mais ce ſeroit pour moi le plus grand des malheurs d'y trouver ce qui n'y ſeroit pas, de le croire honnête homme & de me tromper. Vos Meſſieurs

ne ſont pas dans des diſpoſitions ſi favorables à la vérité. Je vois que leur projet eſt une ancienne & grande entrepriſe qu'ils ne veulent pas abandonner & qu'ils n'abandonneroient pas impunément. L'ignominie dont ils l'ont couvert réjailliroit ſur lui toute entiere, & ils ne ſeroient pas même à l'abri de la vindicte publique. Ainſi, ſoit pour la ſûreté de leurs perſonnes, ſoit pour celle de leurs conſciences, il leur importe trop de ne voir en lui qu'un ſcélerat, pour qu'eux & les leurs y voyent jamais autre choſe.

LE FRANÇOIS.

Mais enfin pouvez-vous concevoir, imaginer quelque ſolide réponſe aux preuves dont vous avez été ſi frappé? Tout ce que vous verrez, ou croirez voir, pourra-t-il jamais les détruire? Suppoſons que vous trouviez un honnête homme, où la raiſon, le bon ſens & tout le monde vous montrent un ſcélérat; que s'en ſuivra-t-il? Que vos yeux vous trompent, ou que le genre humain tout entier, excepté vous ſeul, eſt

dépourvu de ſens commun? Laquelle de ces deux ſuppoſitions vous paroit la plus naturelle, & à laquelle enfin vous en tiendrez-vous?

ROUSSEAU.

A aucune des deux, & cette alternative ne me paroît pas ſi néceſſaire qu'à vous. Il eſt une autre explication plus naturelle qui lève bien des difficultés. C'eſt de ſuppoſer une ligue dont l'objet eſt la diffamation de J. J. qu'elle a pris ſoin d'iſoler pour cet effet. Et que dis-je, ſuppoſer? Par quelque motif que cette ligue ſe ſoit formée, elle exiſte: ſur votre propre rapport elle ſembleroit univerſelle, elle eſt du moins grande, puiſſante, nombreuſe, elle agit de concert dans le plus profond ſecret pour tout ce qui n'y entre pas, & ſur-tout pour l'infortuné qui en eſt l'objet. Pour s'en défendre, il n'a ni ſecours, ni ami, ni appui, ni conſeil, ni lumiere; tout n'eſt autour de lui que pieges, menſonges, trahiſons, ténebres. Il eſt abſolument ſeul, & n'a que lui ſeul pour reſſource; il ne doit attendre

ni aide, ni assistance de qui que ce soit sur la terre. Une position si singuliere est unique depuis l'existence du genre humain. Pour juger sainement de celui qui s'y trouve & de tout ce qui se rapporte à lui, les formes ordinaires sur lesquelles s'établissent les jugemens humains, ne peuvent plus suffire. Il me faudroit, quand même l'accusé pourroit parler & se défendre, des suretés extraordinaires pour croire qu'en lui rendant cette liberté, on lui donne en même tems les connoissances, les instrumens, les moyens nécessaires pour se justifier, s'il est innocent. Car enfin, si, quoique fausſement accusé, il ignore toutes les trames dont il est enlacé, tous les pieges dont on l'entoure, si les seuls défenseurs qu'il pourra trouver, & qui feindront pour lui du zèle, sont choisis pour le trahir; si les témoins qui pourroient déposer pour lui se taisent, si ceux qui parlent sont gagnés pour le charger, si l'on fabrique de fausses pieces pour le noircir, si l'on cache ou détruit celles qui le justifient, il aura beau dire *non* contre cent faux témoignages à qui l'on fera

dire *oui* ; ſa négation ſera ſans effet contre tant d'affirmations unanimes, & il n'en ſera pas moins convaincu aux yeux des hommes de délits qu'il n'aura pas commis. Dans l'ordre ordinaire des choſes, cette objection n'a point la même force ; parce qu'on laiſſe à l'accuſé tous les moyens poſſibles de ſe défendre, de confondre les faux témoins, de manifeſter l'impoſture, & qu'on ne préſume pas cette ligue odieuſe de pluſieurs hommes pour en perdre un. Mais ici cette ligue exiſte, rien n'eſt plus conſtant; vous me l'avez appris vous-même, & par là, non-ſeulement tous les avantages qu'ont les accuſés pour leur défenſe, ſont ôtés à celui-ci, mais les accuſateurs, en les lui ôtant, peuvent les tourner tous contre lui. Il eſt pleinement à leur diſcrétion. Maîtres abſolus d'établir les faits comme il leur plait, ſans avoir aucune contradiction à craindre, ils ſont ſeuls juges de la validité de leurs propres pieces ; leurs témoins, certains de n'être ni confrontés, ni confondus, ni punis, ne craignent rien de leurs menſonges ; ils ſont ſûrs en le chargeant de la faveur pu-

blique, de la protection des Grands, de l'appui des médecins, de l'approbation des gens de lettres; ils ſont ſûrs en le défendant d'être perdus. Voilà, Monſieur, pourquoi tous les témoignages portés contre lui ſous les chefs de la ligue, c'eſt-à-dire depuis qu'elle s'eſt formée, n'ont aucune autorité pour moi, & s'il en eſt d'antérieurs, dequoi je doute, je ne les admettrai qu'après avoir bien examiné s'il n'y a ni fraude, ni antidate, & ſur-tout après avoir entendu les réponſes de l'accuſé.

Par exemple, pour juger de ſa conduite à Veniſe, je n'irai pas conſulter ſottement ce qu'on en dit, & ſi vous voulez, ce qu'on en prouve aujourd'hui, & puis m'en tenir là; mais bien ce qui a été prouvé & reconnu à Veniſe à la cour chez les Miniſtres du Roi, & parmi tous ceux qui ont eu connoiſſance de cette affaire avant le Miniſtere du Duc de Choiſeuil, avant l'ambaſſade de l'Abbé de Bernis à Veniſe, & avant le voyage du Conſul Le Blond à Paris. Plus ce qu'on en a penſé depuis eſt différent de

ce qu'on en penſoit alors, & plus je rechercherai les cauſes ſecretes d'un changement ſi tardif, & ſi extraordinaire. De même pour me décider ſur ſes pillages en muſique, ce ne ſera ni à M. d'Alembert, ni à ſes ſuppôts, ni à tous vos Meſſieurs que je m'adreſſerai, mais je ferai rechercher ſur les lieux par des perſonnes non ſuſpectes, c'eſt-à-dire, qui ne ſoient pas de leur connoiſſance, s'il y a des preuves ſolides que ces ouvrages ont exiſté, avant qu'il les ait donnés pour être de lui.

Voilà la marche que la raiſon m'oblige de ſuivre pour vérifier les délits, les pillages & les imputations de toute eſpece dont on n'a ceſſé de le charger depuis la formation du complot, & dont je n'apperçois pas auparavant le moindre veſtige. Tant que cette vérification ne me ſera pas poſſible, rien ne ſera ſi aiſé que de me fournir tant de preuves qu'on voudra, auxquelles je n'aurai rien à répondre, mais qui n'opéreront ſur mon eſprit aucune perſuaſion.

Pour ſavoir exactement quelle foi je puis

donner à votre prétendue évidence, il faudroit que je connuſſe bien tout ce qu'une génération entiere, liguée contre un ſeul homme totalement iſolé, peut faire pour ſe prouver à elle-même de cet homme-là tout ce qu'il lui plait, & par ſurcroit de précaution, en ſe cachant de lui très-ſoigneuſement. A force de tems, d'intrigue & d'argent, dequoi la puiſſance & la ruſe ne viennent-elles point à bout? A quel point ne pourroit-on pas tromper le public, ſi tous ceux qui le dirigent, ſoit par la force, ſoit par l'autorité, ſoit par l'opinion, s'accordoient pour l'abuſer, par de ſourdes menées dont il ſeroit hors d'état de pénétrer le ſecret? Qui eſt-ce qui a déterminé juſqu'où des conjurés puiſſans, nombreux, bien unis, comme ils le ſont toujours pour le crime, peuvent faſciner les yeux, quand des gens qu'on ne croit pas ſe connoître, ſe concerteront bien entr'eux, quand aux deux bouts de l'Europe des impoſteurs d'intelligence, & dirigés par quelque adroit & puiſſant intrigant, ſe conduiront ſur le même plan, tiendront le même langage, pré-

ſenteront ſous le méme aſpect un homme à qui l'on a ôté les yeux, la voix, les mains, & qu'on livre pieds & poings liés à la merci de ſes ennemis. Que vos Meſſieurs, au lieu d'être tels, ſoient ſes amis, comme ils le crient à tout le monde, qu'étouffant leur protégé dans la fange, ils n'agiſſent ainſi que par bonté, par généroſité, par compaſſion pour lui, ſoit; je n'entends point leur diſputer ici ces nouvelles vertus: mais il réſulte toujours de vos propres récits qu'il y a une ligue, & de mon raiſonnement que ſitôt qu'une ligue exiſte, on ne doit pas, pour juger des preuves qu'elle apporte, s'en tenir aux regles ordinaires, mais en établir de plus rigoureuſes, s'aſſurer que cette ligue n'abuſe point de l'avantage immenſe de ſe concerter, & par-là d'en impoſer, comme elle peut certainement le faire. Ici je vois au contraire que tout ſe paſſe entre gens qui ſe prouvent entr'eux ſans réſiſtance & ſans contradiction ce qu'ils ſont bien aiſes de croire, que donnant enſuite leur unanimité pour nouvelle preuve à ceux qu'ils déſirent amener à leur ſentiment, loin

d'admettre au moins l'épreuve indiſpenſable des réponſes de l'accuſé, on lui dérobe avec le plus grand ſoin la connoiſſance de l'accuſation, de l'accuſateur, des preuves, & même de la ligue. C'eſt faire cent fois pis qu'à l'Inquiſition : car ſi l'on y force le prévenu de s'accuſer lui-même, du moins on ne refuſe pas de l'entendre, on ne l'empêche pas de parler, on ne lui cache pas qu'il eſt accuſé, & on ne le juge qu'après l'avoir entendu. L'inquiſition veut bien que l'accuſé ſe défende, s'il peut, mais ici l'on ne veut pas qu'il le puiſſe.

Cette explication qui dérive des faits que vous m'avez expoſés vous-même, doit vous faire ſentir comment le public, ſans être dépourvu de ſens commun, mais ſéduit par mille preſtiges, peut tomber dans une erreur involontaire & preſque excuſable, à l'égard d'un homme auquel il prend dans le fond très-peu d'intérêt, dont la ſingularité révolte ſon amour-propre, & qu'il déſire généralement de trouver coupable plutôt qu'innocent ; & comment auſſi, avec un

intérêt plus ſincere à ce même homme, & plus de ſoin à l'étudier ſoi-même, on pourroit le voir autrement que ne fait tout le monde, ſans être obligé d'en conclure que le public eſt dans le délire, ou qu'on eſt trompé par ſes propres yeux. Quand le pauvre Lazarille de Tormes, attaché dans le fond d'une cuve, la tête ſeule hors de l'eau couronnée de roſeaux & d'algue, étoit promené de ville en ville comme un monſtre marin, les ſpectateurs extravaguoient-ils de le prendre pour tel, ignorant qu'on l'empêchoit de parler, & que s'il vouloit crier qu'il n'étoit pas un monſtre marin, une corde tirée en cachette le forçoit de faire à l'inſtant le plongeon? Suppoſons qu'un d'entr'eux plus attentif appercevant cette manœuvre leur eût crié; *l'on vous trompe, ce prétendu monſtre eſt un homme*, n'y eût-il pas eu plus que de l'humeur à s'offenſer de cette exclamation, comme d'un reproche qu'ils étoient tous des inſenſés? Le public, qui ne voit des choſes que l'apparence, trompé par elle eſt excuſable; mais ceux qui ſe diſent plus ſages

que lui, en adoptant ſon erreur ne le ſont pas.

Quoiqu'il en ſoit des raiſons que je vous expoſe, je me ſens digne, même indépendamment d'elles, de douter de ce qui n'a paru douteux à perſonne. J'ai dans le cœur des témoignages plus forts que toutes vos preuves que l'homme que vous m'avez peint n'exiſte point, ou n'eſt pas du moins où vous le voyez. La ſeule patrie de J. J., qui eſt la mienne, ſuffiroit pour m'aſſurer qu'il n'eſt point cet homme-là. Jamais elle n'a produit des Etres de cette eſpece: ce n'eſt ni chez les Proteſtans, ni dans les Républiques qu'ils ſont connus; les crimes dont il eſt accuſé ſont des crimes d'eſclaves qui jamais n'approcherent des ames libres: dans nos contrées on n'en connoit point de pareils, & il me faudroit plus de preuves encore que celles que vous m'avez fournies, pour me perſuader ſeulement que Geneve a pu produire un empoiſonneur.

Après vous avoir dit pourquoi vos preuves, toutes évidentes qu'elles vous paroiſſent,

ſent, ne ſauroient être convaincantes pour moi, qui n'ai, ni ne puis avoir les inſtructions néceſſaires, pour juger juſqu'à quel point ces preuves peuvent être illuſoires, & m'en impoſer par une fauſſe apparence de vérité ; je vous avoue pourtant derechef que, ſans me convaincre, elles m'inquiettent, m'ébranlent, & que j'ai quelquefois peine à leur reſiſter. Je deſirerois ſans doute & de tout mon cœur qu'elles fuſſent fauſſes & que l'homme dont elles font un monſtre, n'en fut pas un : mais je deſire beaucoup davantage encore de ne pas m'égarer dans cette recherche, & de ne pas me laiſſer ſéduire par mon penchant. Que puis-je faire dans une pareille ſituation * pour parvenir,

(*) Pour juſtifier le public autant qu'il ſe peut, je ſuppoſe par-tout ſon erreur invincible. Mais moi qui ſais dans ma conſcience qu'aucun crime jamais n'approcha du cœur de J. J., je ſuis ſûr que tout homme vraiment attentif, vraiment juſte, découvriroit l'impoſture à travers tout l'art du complot, quel qu'il ſoit; parce qu'enfin, je ne crois pas poſſible que jamais le menſonge uſurpe & s'approprie toutes les preuves de la vérité.

s'il eſt poſſible, à démêler la vérité ? C'eſt de rejetter dans cette affaire toute autorité humaine, toute preuve qui dépend du témoignage d'autrui, & de me déterminer uniquement ſur ce que je puis voir de mes yeux & connoître par moi-même. Si J. J. eſt tel que l'ont peint vos Meſſieurs, & s'il a été ſi aiſément reconnu tel par tous ceux qui l'ont approché, je ne ſerai pas plus malheureux qu'eux, car je ne porterai pas à cet examen moins d'attention, de zèle, & de bonne foi, & un être auſſi méchant, auſſi difforme, auſſi dépravé, doit en effet être très-facile à pénétrer pour peu que l'on y regarde. Je m'en tiens donc à la réſolution de l'examiner par moi-même, & de le juger en tout ce que je verrai de lui, non par les ſecrets deſirs de mon cœur, encore moins par les interprétations d'autrui, mais par la meſure de bon ſens & de jugement que je puis avoir reçue, ſans m'en rapporter ſur ce point à l'autorité de perſonne. Je pourrai me tromper ſans doute; parce que je ſuis homme; mais après avoir fait tous mes efforts pour éviter ce malheur, je me

rendrai, ſi néanmoins il m'arrive, le conſolant témoignage que mes paſſions, ni ma volonté, ne ſont point complices de mon erreur, & qu'il n'a pas dépendu de moi de m'en garantir. Voilà ma réſolution. Donnez-moi maintenant les moyens de l'accomplir & d'arriver à notre homme; car à ce que vous m'avez fait entendre, ſon accès n'eſt pas aiſé.

LE FRANÇOIS.

Sur-tout pour vous qui dédaignez les ſeuls qui pourroient vous l'ouvrir. Ces moyens ſont, je le répete, de s'inſinuer à force d'adreſſe, de patelinage, d'opiniâtre importunité, de le cajoler ſans ceſſe, de lui parler avec tranſport de ſes livres, de ſes talens, même de ſes vertus. Le mot *d'admiration*, ſur-tout, d'un effet admirable auprès de lui, exprime aſſez bien dans un autre ſens l'idée des ſentimens que l'aſpect d'un pareil monſtre inſpire, & ces doubles ententes Jéſuitiques, ſi recherchées de nos Meſſieurs, leur rendent l'uſage de ce mot très-familier avec J. J. & très-commode en

lui parlant (*). Si tout cela ne réuſſit pas, on ne ſe rebute point de ſon froid accueil, on compte pour rien ſes rebuffades. Paſſant tout de ſuite à l'autre extrêmité, on le tance, on le gourmande, & prenant le ton le plus arrogant qu'il eſt poſſible, on tâche de le ſubjuguer de haute lute. S'il vous fait des groſſieretés, on les endure comme venant d'un miſérable dont on s'embarraſſe fort peu d'être mépriſé. S'il vous chaſſe de chez lui, on y revient; s'il vous ferme la porte, on y reſte juſqu'à-ce qu'elle ſe rouvre, & qu'on tâche de s'y fourrer. Une fois entré dans ſon repaire, on s'y établit, on s'y maintient bon gré malgré. S'il oſoit vous en chaſſer de force, tant mieux; c'eſt pré-

(*) En m'écrivant, ce ſont encore les mêmes tournures équivoques. J'ai l'honneur d'être *avec tous les ſentimens qui vous ſont dûs; avec les ſentimens les plus diſtingués, avec une conſidération toute particuliere, avec autant d'eſtime que de reſpect*, &c. Ces Meſſieurs ſont-ils donc avec ces amphibologies moins menteurs que ceux qui mentent tout rondement? Non, ils ſont ſeulement plus faux & plus doubles: ils mentent ſeulement plus traitreuſement.

ciſément ce qu'on demande. On feroit beau bruit, & l'on iroit criant par toute la terre qu'il aſſaſſine les gens qui lui font l'honneur de l'aller voir. Il n'y a point, à ce qu'on aſſure, d'autre voye pour s'inſinuer auprès de lui. Etes-vous homme à prendre celle-là.

ROUSSEAU.

Mais vous-même, pourquoi ne l'avez-vous jamais voulu prendre ?

LE FRANÇOIS.

Oh moi ! je n'avois pas beſoin de le voir pour le connoître. Je le connois par ſes œuvres ; c'en eſt aſſez, & même trop.

ROUSSEAU.

Que penſez-vous de ceux qui, tout auſſi décidés que vous ſur ſon compte, ne laiſſent pas de le fréquenter, de l'obſéder, de vouloir s'introduire à toute force dans ſa plus intime familiarité ?

LE FRANÇOIS.

Je vois que vous n'êtes pas content de la réponſe que j'ai déja faite à cette queſtion.

ROUSSEAU.

Ni vous non plus, je le vois auſſi : j'ai donc mes raiſons pour y revenir. Preſque tout ce que vous m'avez dit dans cet entretien, me prouve que vous n'y parliez pas de vous même. Après avoir appris de vous les ſentimens d'autrui, n'apprendrai-je jamais les vôtres ? Je le ſens, vous feignez d'établir des principes que vous feriez au déſeſpoir d'adopter. Parlez-moi donc enfin plus franchement.

LE FRANÇOIS.

Ecoutez. Je n'aime pas J. J. mais je hais encor plus l'injuſtice, encor plus la trahiſon. Vous m'avez dit des choſes qui me frappent & auxquelles je veux réfléchir. Vous refuſiez de voir cet infortuné ; vous vous y déterminez maintenant. J'ai refuſé de lire ſes livres ; je me raviſe ainſi que vous, & pour cauſe. Voyez l'homme, je lirai les livres ; après quoi, nous nous reverrons.

FIN DU DIALOGUE.

SUIT la copie de la ſuſcription du manuſcrit contenant ce Dialogue que j'avois réſolu de dépoſer à la ſeule garde de la Providence, ſur le grand Autel de l'Egliſe de Notre Dame de Paris. Mais ayant voulu exécuter cette réſolution le 24 *Février* 1776, *je trouvai que par une précaution toute nouvelle, on avoit fermé les grilles des bas-côtés qui environnent le Chœur, & par leſquels ſeuls j'aurois pu pénétrer juſqu'à l'Autel. Je me vis donc forcé, ſinon de renoncer à mon projet, du moins de le changer, car je croirai l'avoir très-heureuſement rempli, ſi je trouve un dépoſitaire diſcret & fidelle. Eſt-il un plus digne inſtrument de l'œuvre de la Providence que la main d'un homme vertueux ?*

Dépôt remis à la Providence.

PROTECTEUR des opprimés, Dieu de juſtice & de vérité, reçois ce dépôt que remet ſur ton Autel & confie à ta Providence, un étranger infortuné, ſeul, ſans appui, ſans défenſeur ſur la terre, outragé, moqué, diffamé, trahi de toute une génération, chargé depuis quinze ans, à l'envi, de traitemens pires que la mort, & d'indignités inouies juſqu'ici parmi les humains, ſans avoir pu jamais en apprendre au moins la cauſe

cauſe. Toute explication m'eſt refuſée, toute communication m'eſt ôtée; je n'attends plus des hommes, aigris par leur propre injuſtice, qu'affronts, menſonges & trahiſons. Providence éternelle! mon ſeul eſpoir eſt en toi; daigne prendre mon dépôt ſous ta garde, le faire tomber en des mains jeunes & fidelles, qui le tranſmettent, exempt de fraude, à une meilleure génération: qu'elle apprenne en déplorant mon ſort, comment fut traité par celle-ci un homme ſans fiel & ſans fard, ennemi de toute injuſtice, mais patient à

l'endurer, & qui jamais n'a fait, ni voulu, ni rendu de mal à perſonne. Nul n'a droit, je le ſais, d'eſpérer un miracle ; pas même l'innocence opprimée & méconnue : puiſque tout doit rentrer dans l'ordre un jour, il ſuffit d'attendre. Si donc mon travail eſt perdu ; s'il doit être livré à mes ennemis & par eux détruit ou défiguré, comme cela paroit inévitable, je n'en compterai pas moins ſur ton œuvre, quoique j'en ignore l'heure & les moyens, & après avoir fait, comme je l'ai dû, tous mes ef-

forts pour y concourir, j'attends avec ma confiance, je me repoſe ſur ta juſtice & me réſigne à ta volonté.

NB. *Depuis que l'impreſſion eſt finie, le manuſcrit original, tout très-proprement écrit de la main de M. Rouſſeau, a été dépoſé dans le* BRITISH MUSEUM.

FIN.

25596

RAI